



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

1-800-953-5697

1-800-953-5697

NOTICE

AVIS

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Canada

**LA VIOLENCE COMME STRATEGIE D'INTERVENTION D'UN GROUPE
PROTESTATAIRE : LE CAS DES MOHAWKS DE KANEHSATAKE**

par
Huguette Young

Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de
la maîtrise ès arts en science politique

Directeur : professeur Joseph Frank

Université d'Ottawa
avril 1994



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

THE AUTHOR HAS GRANTED AN
IRREVOCABLE NON-EXCLUSIVE
LICENCE ALLOWING THE NATIONAL
LIBRARY OF CANADA TO
REPRODUCE, LOAN, DISTRIBUTE OR
SELL COPIES OF HIS/HER THESIS BY
ANY MEANS AND IN ANY FORM OR
FORMAT, MAKING THIS THESIS
AVAILABLE TO INTERESTED
PERSONS.

L'AUTEUR A ACCORDE UNE LICENCE
IRREVOCABLE ET NON EXCLUSIVE
PERMETTANT A LA BIBLIOTHEQUE
NATIONALE DU CANADA DE
REPRODUIRE, PRETER, DISTRIBUER
OU VENDRE DES COPIES DE SA
THESE DE QUELQUE MANIERE ET
SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT
POUR METTRE DES EXEMPLAIRES DE
CETTE THESE A LA DISPOSITION DES
PERSONNE INTERESSEES.

THE AUTHOR RETAINS OWNERSHIP
OF THE COPYRIGHT IN HIS/HER
THESIS. NEITHER THE THESIS NOR
SUBSTANTIAL EXTRACTS FROM IT
MAY BE PRINTED OR OTHERWISE
REPRODUCED WITHOUT HIS/HER
PERMISSION.

L'AUTEUR CONSERVE LA PROPRIETE
DU DROIT D'AUTEUR QUI PROTEGE
SA THESE. NI LA THESE NI DES
EXTRAITS SUBSTANTIELS DE CELLE-
CI NE DOIVENT ETRE IMPRIMES OU
AUTREMENT REPRODUITS SANS SON
AUTORISATION.

ISBN 0-612-00511-9

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur Joseph Frank dont les conseils ont été d'un apport inestimable. Le sujet abordé m'apparaissait si vaste et si complexe que je n'en voyais ni le début ni la fin. C'est grâce à ses conseils que cette thèse a pris forme.

Je dois aussi remercier les gens qui ont bien voulu m'accorder des entrevues, parfois dans des circonstances difficiles. Le sujet n'était pas facile à aborder autant pour les Warriors que les autres factions politiques car les plaies de la crise d'Oka de l'été '90 ne se sont pas encore cicatrisées.

Je ne peux passer sous silence l'appui sans réserve de mon mari sans lequel cette thèse n'aurait jamais vu le jour. Mon petit garçon a également fait preuve de patience pendant les longues heures consacrées à la rédaction.

Enfin, je voudrais remercier mes parents, qui pendant ce long chemin, ont offert soutien moral et conseils pratiques.

Notre mythe à nous, c'est de changer le monde.

Le leur, c'est de s'harmoniser avec lui.

Recherches amérindiennes au Québec

Numéro spécial "Les Mohawks"

Printemps 1991

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1 : Introduction

A.	Les objectifs de la recherche	6
B.	Le cadre d'analyse théorique	16
C.	Le pluralisme mis à l'épreuve	30
D.	Observations	32
E.	La méthodologie	34

Chapitre 2 : Le modus operandi des Warriors

A.	La description des factions	
1.	Le conseil de bande de Kanesatake	47
2.	La Coalition mohawk de Kanesatake	49
3.	Les Warriors	50
4.	La Longhouse People of the Pines	51
5.	La Confédération des six nations	52
B.	Le modèle d'analyse	
1.	Les structures d'organisation des Warriors	
i)	L'idéologie	55
a)	Les sources de mécontentement lointaines et récentes	57
b)	Une situation politique confuse	61
c)	Les influences externes	66
d)	L'influence des éléments radicaux	73
ii)	Le discours	83
a)	Symboles et clichés	83
b)	Les cibles d'attaque	86
c)	La réplique	90
iii)	La hiérarchie	92
iv)	La discipline	95
v)	Le financement	97
vi)	La qualité du leadership	99
2.	Les objectifs	101

3.	Le mode d'action	106
a)	Les forces des Warriors : tactiques de guérilla	108
b)	Les faiblesses des Warriors : trop de chaises à la table	111
c)	L'attrait des Warriors	112
4.	Le statut politique	114
5.	La réaction des forces de l'ordre	117
6.	La Confédération des six nations : forces et faiblesses	119

Chapitre III : Analyse et commentaires

A.	Un terrain fertile à la violence : les facteurs	124
1.	Une culture de la violence	125
2.	L'instabilité des institutions politiques mohawks	125
3.	L'accumulation de frustrations	127
4.	Crise d'identité chez les Mohawks	129
B.	Les structures d'organisation : examen récapitulatif	
1.	Les structures	131
2.	Les objectifs	135
3.	Le mode d'action	136
4.	Le statut politique	137
5.	La réaction des forces de l'ordre	138
6.	Les forces et faiblesses de la Confédération des six nations	139
C.	Les hypothèses	143
D.	Les conclusions	144
E.	Commentaires :	
1.	Un microcosme	157
2.	Au-delà de la stricte légalité	159
	Bibliographie	162
	Annexes	169

Introduction

L'objet de ce mémoire est d'identifier les facteurs qui peuvent inciter un groupe protestataire autochtone à recourir à des tactiques de violence pour faire valoir ses intérêts. Dans le cadre de cette recherche, nous chercherons également à voir quels sont les facteurs qui déterminent si les actions violentes d'un groupe protestataire autochtone seront couronnées de succès ou si au contraire, elles se solderont par un échec.

Nous avons choisi de faire une étude de cas. Nous nous pencherons sur les méthodes de contestation utilisées par un groupe de Mohawks de Kanesatake et en particulier, sur les tactiques employées par une faction mohawk militante, les Warriors¹, pendant ce qu'il a été convenu d'appeler la crise d'Oka de l'été 1990². Pour une description des événements, voir annexe A.

¹ Étant donné que le terme "Warrior" est tombé dans l'usage, nous utiliserons ce terme plutôt que "guerrier". Pendant la crise d'Oka, les quotidiens du Québec ont constamment fait allusion aux "Warriors" pour désigner cette faction militante des Mohawks.

² Nous emploierons ici alternativement crise d'Oka, crise de Kanesatake ou conflit de Kanesatake pour rappeler les événements de l'été '90. On retrouve aussi l'épellation suivante : Kanehsatake. Les Mohawks s'opposent à l'agrandissement d'un terrain de golf municipal qui engloberait, prétendent-ils, des terres ancestrales auxquelles ils n'ont jamais renoncé. Ces terres dans la pinède d'Oka, comprennent un cimetière autochtone, lequel a une valeur sacrée aux yeux des Mohawks. Les Mohawks soutiennent que ces terres font partie du territoire autochtone appelé Kanehsatake. De son côté, la municipalité d'Oka soutient que la question a été tranchée maintes fois par les tribunaux et que les terres en litige lui appartiennent.

En s'inspirant principalement des travaux de Tilly, Gamson, Gurr, Frank et Kelly, nous chercherons à voir dans quelle mesure les structures d'organisation d'un groupe protestataire qui a recours à des tactiques de violence, peuvent influencer l'issue de ses démarches. Autrement dit, le succès ou l'échec d'une stratégie d'intervention axée sur la violence d'un groupe protestataire dépend-il de la façon dont est organisé ce groupe?

Tilly et Gamson ont montré que les structures d'organisation de groupes de manifestants peuvent grandement influencer l'issue de leurs démarches. Leurs recherches ont montré que les groupes qui sont caractérisés par une organisation faible, qui sont indisciplinés et dont les structures sont floues, ont plus de chances de voir leurs efforts aboutir à un échec. Inversement, les groupes hiérarchisés, dotés d'une bonne discipline et d'un leadership fort, ont plus de chances de voir leurs démarches protestataires couronnées de succès.

Pour Tilly, le type d'organisation d'un groupe protestataire influence sans contredit le type d'action collective, notamment, en ce qui touche sa capacité de mobilisation (1975, 505). Il établit ici une distinction entre les groupes qui ont une structure de type communale (communal structure) et ceux qui ont une structure de type association (associational structure) :

To the extent that a contender is communal in structure, it is unlikely to be able to expand its manpower rapidly, but it is quite likely to be able to generate strong loyalties on the part of the members it does possess. To the extent that a contender is associational in structure, the accumulation of intense commitments is likely to very costly, whereas the acquisition of a range of specialized skills will be relatively easy (1975, 505).

De son côté, Gamson avance que plus les structures d'un groupe sont bureaucratisées et centralisées, plus les chances de succès de ses démarches protestataires seront grandes car, d'une part, ce type d'organisation facilite la rapidité d'action :

By creating a structure of roles with defined expectations in the place of diffuse commitments, a challenging group can better assure that certain necessary tasks will be routinely performed. It gives the challenging group a higher readiness for action (1975, 91).

En s'inspirant principalement des travaux des auteurs précités, et en s'appuyant sur nos propres recherches, nous avons identifié cinq critères qui sous-tendent un grand nombre d'actions de violence collective. Ils sont : 1) l'organisation du groupe protestataire, 2) ses objectifs, 3) son mode d'action, 4) son statut politique au sein de la société et 5) la réaction des forces de l'ordre aux démarches du groupe protestataire.

Nous tenterons de vérifier la validité de ces cinq critères et de voir dans quelle mesure ils s'appliquent aux Warriors dans le contexte de la crise d'Oka de 1990. Puisque nous voulons mesurer le degré de succès de la stratégie des Warriors, il est essentiel d'analyser les rapports de force entre les diverses factions autochtones concurrentielles. Par conséquent, nous ajouterons un sixième critère à notre modèle d'analyse : 6) les forces et les faiblesses des opposants du groupe protestataire dominant que nous identifions ici comme les Warriors. Nous identifions la Confédération des six nations comme l'adversaire principal des Warriors. Nous tenterons de voir comment ces six variables indépendantes influent sur notre variable dépendante, soit la violence.

Il ne s'agit pas ici de voir si le recours à des actes de violence était justifié ou non, mais plutôt de voir dans quel contexte cette stratégie a-t-elle été employée, pourquoi et avec quel degré de succès? Quels étaient les origines du conflit et les objectifs des diverses factions politiques en présence? Nous nous écarterons de toute réaction moralisante qui pourrait teinter les résultats de notre analyse.

Une question primordiale guidera notre recherche : le militantisme des Mohawks canadiens est bien connu mais pourquoi a-t-il dégénéré en confrontation armée le 11 juillet à Kanehsatake? Pourquoi la violence a-t-elle occupé une si grande place pendant la crise d'Oka?

Puisque ce sont les actions des Warriors qui ont dicté l'évolution des événements, nous porterons une attention particulière à ce groupe, à ses structures d'organisation, à son idéologie, à ses objectifs et à ses tactiques. Il nous apparaît essentiel de distinguer les Warriors de l'ensemble des manifestants pour les raisons suivantes : 1) ils constituent une faction dominante minoritaire à l'intérieur d'un plus large groupe protestataire de Mohawks et 2) ils ont une idéologie particulière qui justifie l'utilisation de la violence. Selon de nombreux témoins que nous avons interviewés dans le cadre de cette étude, c'est d'ailleurs la présence des Warriors qui a envenimé le conflit. Cet aspect constituera le coeur de notre étude et sera examiné au chapitre 2.

Bien qu'il soit difficile de compartimenter les aliégeances politiques des joueurs de la crise, nous avons identifié sept factions politiques principales dont les actions ont influencé le

cours des événements à Kanehsatake/Kahnawake. Elles sont regroupées en deux tendances. Les réformistes prèchent le retour à un système électif pour élire leurs leaders tel que prescrit par la Loi sur les Indiens tandis que les traditionalistes prônent l'instauration du système des mères de clan inspiré de la Grande Loi de la Paix. Nous expliquerons brièvement au chapitre 2 en quoi consiste le rôle des mères de clan.

Cependant, pour les fins de notre analyse, nous avons jugé bon de concentrer notre attention sur les groupes politiques qui reflètent mieux les clivages idéologiques de la communauté mohawk de Kanehsatake. Nous avons retenu cinq factions. Ces groupes se sont distingués au sein des communautés autochtones de Kanehsatake et de Kahnawake car ils étaient les porte-parole les plus volubiles, les mieux articulés et les plus visibles pendant la crise d'Oka. Mieux organisés que d'autres groupes moins connus, ils ont fait des représentations auprès des gouvernements fédéral et provincial du Québec. Plusieurs de ces groupes ont témoigné devant le Comité permanent sur les Affaires autochtones de la Chambre des communes en février et mars 1991. Enfin, bien qu'ils ne représentent pas les vues de l'ensemble de la communauté mohawk de Kanehsatake, ces groupes ont présenté un éventail des principales positions évoquées pendant la crise d'Oka. Ils seront décrits au chapitre 2.

Les groupes que nous avons choisis sont les suivants : 1) le conseil de bande de Kanehsatake connu aussi comme le système des Chefs héréditaires traditionnels des Six nations, 2) la Coalition mohawk de Kanehsatake, 3) les Warriors et leur sympathisants, 4) le groupe traditionnel appelé Kanehsatake Longhouse People of the Pines et 5) La Confédération des six

nations. La Confédération est le siège historique de l'autorité morale et politique des nations iroquoises³.

Nous attacherons une grande importance à la version de la Confédération des Six nations. Les Warriors se sont retrouvés sans opposant véritable en raison du silence presque total qu'a observé la Confédération des Six nations pendant la crise d'Oka. Enfin, les autres factions ne retiendront notre attention que dans la mesure où elles ont influencé le déroulement des événements et les tactiques de violence⁴. Cette analyse que nous entreprenons vise donc à jeter un éclairage nouveau sur le modus operandi des Mohawks de Kaneshatake et en particulier, sur celui des Warriors, élément dur des Mohawks.

A. Objectifs de la recherche

Cette étude exploratoire se situe à l'extérieur des sentiers battus de la recherche en sciences sociales. Bien qu'il existe de nombreuses études sur la violence collective, elles ont

³ La Confédération des six nations est parfois appelée la Ligue des Cinq-Nations, la Ligue des Six-Nations ou simplement les Iroquois. Elle comprend 6 nations iroquoises : les Mohawks, les Oneidas, les Cayugas, les Sénécas, les Onondagas et les Tuscaroras (Rapport du Comité permanent de la Chambre des communes, mai 1991, p. 5).

⁴ Nous avons exclu deux autres factions car elles ont joué un rôle secondaire pendant le conflit d'Oka. Une première faction est désignée comme les C-31 : il s'agit des autochtones vivant à l'extérieur de Kaneshatake et qui ont retrouvé leur statut d'Indien inscrit en vertu de la Loi C-31. Cette loi modifiait certaines dispositions discriminatoires de la Loi sur les Indiens. Il y avait aussi le Comité d'urgence de Kaneshatake, un groupe qui veillait aux besoins de la communauté pendant le siège d'Oka. Ces problématiques débordaient le cadre de notre recherche.

surtout porté sur des conflits syndicaux ou des mouvements étudiants. La violence collective telle qu'elle se manifeste chez les collectivités autochtones, échappe au chercheur.

Le modèle de Tilly servira de point de départ à notre étude mais il a des applications limitées, car il fait peu de cas de l'interaction entre diverses factions *au sein d'un même groupe protestataire*. Tilly et Gamson n'abordent pas l'analyse des groupes protestataires fragmentés sous le même angle que nous. Ces auteurs reconnaissent que des coalitions peuvent se former entre divers groupes afin de défendre un but collectif. Mais ils mettent davantage l'accent sur la capacité d'un groupe à gérer ses divisions internes, alors que nous insisterons sur l'origine de ces divisions internes. Tilly cite en exemple, le mouvement américain contre la conscription dans les années 60 (1975, 76-77). Cette lutte a mobilisé des communautés entières mues par le même objectif, dit-il, même si au départ, elles n'avaient rien en commun. Tilly souligne, par ailleurs, que la violence est rarement le fait d'un seul groupe mais plutôt l'interaction entre plusieurs groupes (1975, 175). Nous sommes d'accord sur ce point. Tilly remet en question la validité des schémas d'analyse de Gurr, Chalmers, Johnson et d'autres, car leur recherche porte, selon lui, sur des attitudes individuelles et ignore la lutte des classes :

These social scientists concentrate their theorizing and their research on individual attitudes or on the condition of the social system as whole. They neglect the struggles among classes and power blocs which constitute the bulk of political conflict (1975, 488).

Pour sa part, Gamson évoque les difficultés qu'ont les groupes protestataires qui éclatent en plusieurs factions à faire valoir leur cause, en raison de l'incapacité de ces groupes à surmonter leurs divisions internes. Plus fréquent chez les groupes décentralisés et non bureaucratiques, il voit ce phénomène comme une cause probable quoique pas toujours vérifiable de l'échec de l'action collective d'un groupe protestataire. Ce qui l'intéresse, c'est la *gestion* des divisions internes d'un groupe protestataire et non l'*origine* de ces divisions. Selon lui, "la question qui se pose, ce n'est pas d'expliquer l'origine des divisions internes, mais les moyens de les contenir et de les gérer" (1975, 104).

Nous nous démarquons ici de Gamson en ce que nous tenterons justement, dans un premier temps, d'expliquer l'origine des divisions internes qui ont caractérisé le mouvement protestataire indien au cours de l'été 1990. Dans un deuxième temps, nous essayerons de voir dans quelle mesure ces divisions ont influencé le cours des événements. Le tableau est quelque peu différent que celui exposé par Gamson dans Strategy of Social Protest. Il fait l'analyse de groupes protestataires qui, par suite de divisions internes, ont éclaté en plusieurs factions (1975, 101). Nous partons du constat opposé: nous ferons l'analyse d'un groupe protestataire composé au départ de plusieurs factions qui unissent leurs forces pour défendre une cause commune. Nous procédons ainsi car le mouvement de violence à Kanehsatake a mobilisé plusieurs factions aux idéologies divergentes. Nous croyons que de nouveaux schémas d'analyse s'imposent pour comprendre la complexité des rapports de force au sein d'une collectivité autochtone animée par un "esprit de faction" très poussé.

L'existence de nombreuses factions au sein d'une entité politique n'est pas propre à la collectivité autochtone. Cependant, nous croyons que les Mohawks et les cinq autres nations iroquoises qui font partie de la Confédération des six nations, sont davantage vulnérables à un système politique fragmenté parce que leurs institutions politiques, sociales et culturelles s'inspirent de la Grande Loi de la Paix, une constitution orale traditionnelle qui n'a pas évolué avec le temps et qui donne lieu à des interprétations diverses. Nous expliquerons les grands principes de cette constitution ancienne au chapitre 2.

Qui plus est, au fil des ans, les politiques assimilatrices du gouvernement fédéral ont également déstabilisé les institutions politiques des autochtones au Canada. Aujourd'hui, un puissant courant de renouveau traditionnel s'oppose au statu quo, ce qui donne lieu à des clivages idéologiques et religieux. Ce contexte favorise les tensions sociales, engendre la création de factions concurrentielles et a permis aux Warriors de prendre racine dans quelques communautés autochtones, dont notamment, les réserves de Kahnawake, au sud de Montréal et de Akwesasne, près de Cornwall, en Ontario. Cette question des politiques assimilatrices sera effleurée, l'espace étant limité.

Il est intéressant d'étudier les stratégies d'intervention des Warriors à plusieurs égards. Comme nous l'avons déjà mentionné, ils constituent une faction minoritaire dominante à l'intérieur d'un plus vaste groupe protestataire autochtone, et ils ont une idéologie particulière favorable à l'usage de la violence qu'ils justifient au nom de la Grande Loi de la Paix.

En outre, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, les structures d'organisation des Warriors sont floues et leur leadership est faible. Par contre, leurs ressources financières sont solides, ce qui leur donne un avantage net sur le terrain. Le discours des Warriors axé sur la lutte pour la protection des terres autochtones et la souveraineté de la nation mohawk, est attrayant pour une certaine partie de la population autochtone séduite par le courant traditionnel. Les Warriors sont d'autant plus intéressants comme sujet d'analyse car ils constituent un groupe mystérieux et peu connu en marge des lois canadiennes, un groupe, néanmoins, dont les agissements ont grandement influencé le déroulement des événements à Oka au cours de l'été 1990. Les Warriors ont aussi un attrait spécial, car ce sont eux qui ont dominé les pourparlers à la table des négociations entre le gouvernement fédéral, celui du Québec et les autres factions mohawks.

Cette crise qui a secoué le Québec et le Canada tout entier, a permis de constater à quel point la société autochtone, dans toutes ses facettes, est mal comprise par la population canadienne et le monde universitaire. En effet, jusqu'ici, les écrits sur les mouvements de protestation autochtones sont surtout des récits factuels des événements. Ils ont donc peu de valeur analytique pour comprendre les raisons qui motivent un groupe protestataire autochtone donné à avoir recours à la violence.

Au Canada, les études sur la violence collective ont surtout porté sur des groupes syndiqués et des mouvements d'étudiants. Des analyses récentes ont répertorié 281 incidents de violence collective en Ontario et au Québec pendant la période de 1963 à 1975 (Frank, Kelly,

1979, 593). De son côté, C.E.S. Franks dans son étude récente sur les groupes de dissension au Canada, se penche sur le rôle du FLQ dans la crise d'octobre de 1970 au Québec, mais il n'aborde pas la question autochtone.

Pourtant, les exemples de mouvements de violence collective chez les communautés autochtones, ne manquent pas. L'histoire récente des conflits entre Blancs et Amérindiens en Amérique du Nord où la violence a été utilisée comme moyen d'intervention, est jalonnée de conflits de toutes sortes. Qu'il suffise de rappeler la révolte autour de la construction de la voie maritime du Saint-Laurent dans les années 50 à Kahnawake⁵, la crise de Ganienkeh en 1973

⁵ Kahnawake : Dans les années 50, l'expropriation de 1 300 acres de terre indienne à Kahnawake et de 130 acres à Akwesasne pour faire place à la voie maritime du Saint-Laurent, provoque un véritable tollé chez les Mohawks. Ces derniers protestent en faisant valoir que l'expropriation viole les traités signés entre la Couronne britannique et la Confédération des six nations. Les Mohawks résisteront mais ils devront se déclarer vaincus à la suite de défaites successives devant les tribunaux. En 1973, 19 ans plus tard, la réserve de Kahnawake recevra 1 56 million \$ en guise de compensation et le retour de 250 acres de terre expropriée.
Source : Lowe, Patricia, "Seaway Settles Indian Claims" The Montreal Star, March 21, 1973.

dans l'état de N.Y.⁶, le siège de Raquette Point, N.Y. en 1979⁷, la guerre du saumon à Restigouche en 1981⁸, les émeutes de Wounded Knee au Dakota du sud en 1973⁹, les

-
- ⁶ Ganiienkeh (Moss Lake) : territoire de 7 600 acres repris par la Société des Warriors près de Plattsburgh, N.Y. Au terme d'un siège de trois ans, le secrétaire d'État de l'époque, Mario Cuomo, dénoue l'impasse en concédant l'usage d'un parc d'État aux Mohawks.
Source : Lee, Robert Mason, "Mohawk Militancy: from Wounded Knee to an Adirondack Native Commune (established in 50,000 B.C.) to Oka. An Idea is Spreading", The Ottawa Citizen, 15 September 1990, p. B1.
- ⁷ Raquette Point : Le siège de Raquette Point en 1979-80 a duré un an. A certains moments, plus de 300 policiers de New York appuyés par une centaine de "vigilants Amérindiens" dont certains étaient armés, entouraient une centaine de traditionalistes, eux aussi armés. Pendant ce conflit, Loren Thompson, chef spirituel des Mohawks pendant la crise d'Oka, a également joué un rôle prépondérant. "A l'origine du conflit se trouvait semble-t-il, la question de l'intégrité du territoire mohawk, et plus clairement, la menace d'arrestation de chefs spirituels du gouvernement de la Longue Maison".
Source : "Le contexte amérindien de la crise d'Oka", Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, p. 4.
- ⁸ La crise de Restigouche : En 1981, la Sûreté du Québec intervient massivement sur la réserve des Micmacs de Restigouche, au Québec, pour mettre un frein aux activités de pêche de ces derniers que l'on juge "abusives". Le 11 juin, la SQ dépêche une escouade anti-émeute de 275 policiers pour assister les garde-chasse à lever les filets de saumon des Micmacs. Bousculades et arrestations s'ensuivent. Quelque 225 policiers reviennent à la charge le 20 juin, bateaux de patrouille et hélicoptères à l'appui.
Sources : La Presse Canadienne, "Restigouche : Lévesque engage la SQ à ne plus intervenir sur la réserve", Le Devoir, 26 juin 1981, p. 1. (article non signé) et "Levesque guarantees police withdrawal", The Edmonton Journal, 3 juillet 1981, p. 12 (article non signé).
- ⁹ Les émeutes de Wounded Knee : En février 1973, sous l'influence de AIM (American Indian Movement), environ 300 à 400 membres de la nation Oglala prennent en siège le petit village de Wounded Knee, non loin de la réserve de Pine Ridge, dans le Dakota du sud. Au nom de la souveraineté de la nation oglala, les autochtones réclament la suspension du conseil tribal et l'instauration de leur propre gouvernement autonome. Des coups de feu sont échangés avec les forces policières qui sont armées jusqu'aux dents.
Source : Akwesasne Notes, v : 2, Early Spring 1973, p. 11-45.

altercations à Kahnawake dans les années 70¹⁰ et les nombreuses descentes policières à Akwesasne au cours des dernières années.

On retrouve beaucoup d'articles de journaux traitant de ces événements mais il n'existe pas, à notre connaissance, d'analyse systématique des causes de la violence chez certaines collectivités autochtones. Nous avons répertorié quelques articles de journaux qui rappellent des incidents particuliers, tels que les émeutes de Wounded Knee en 1973 au Dakota du sud et les actions violentes d'un groupuscule de Warriors à Kahnawake pendant la même année. Or, la plupart de ces articles sont avant tout des exposés de faits et n'ont peu de valeur analytique. Cela dit, Akwesasne Notes, le défunt Montreal Star, The Toronto Star, La Presse, The Montreal Gazette et Le Devoir ont été utiles pour retracer la suite des événements violents à Kahnawake dans les années 70 et la bataille de 19 ans des Mohawks de Kahnawake au sujet de la construction de la voie maritime du Saint-Laurent.

Pour ce qui est du mouvement de protestation indien en Amérique du Nord, Laurence M. Hauptman en donne une bonne vue d'ensemble dans son ouvrage intitulé The Iroquois Struggle

¹⁰ Kahnawake : En 1973, un groupe de Warriors armés lance une campagne d'intimidation pour faire expulser 700 à 1 000 personnes (selon les sources) de la réserve, dont bon nombre sont des non-Indiens. Les Warriors font valoir que les "squatters" ne sont pas Mohawks et qu'ils prennent la place des autochtones. La violence éclate lorsque la SQ (Sûreté du Québec) tente de déloger un petit groupe de Warriors qui ont décidé d'occuper un loyer vacant. Les Warriors résistent. Sept sont mis en état d'arrestation, ce qui soulève un tollé de protestations au sein de la communauté mohawk. La situation devient explosive lorsqu'une foule en colère de 1 000 Mohawks défonce plusieurs auto-patrouilles de la SQ. Source : "Mohawk Nation at Kahnawake Evict Non-Indians", Akwesasne Notes, X : 6, Early winter 1973. Article non signé.

for Survival (1986). Bien documenté, le chapitre XI intitulé "On the Road to Wounded Knee" retrace les origines du militantisme indien en Amérique du Nord pendant la période 1958-73. Ce chapitre décrit avant tout les sources de friction des divers mouvements de protestation indiens des deux côtés de la frontière canado-américaine.

La force de cet ouvrage, c'est qu'il situe bien le lecteur dans le temps. Cette recherche a toutefois des limites pour les fins de notre étude, en ce sens qu'elle ne décortique pas les facteurs qui sous-tendent les actions de violence collective chez certaines collectivités autochtones. En particulier, elle fait fi des luttes de pouvoir entre les diverses factions concurrentielles impliquées dans un mouvement de violence. En outre, Hauptman n'analyse pas les structures d'organisation des groupes de militants indiens pour voir s'il y a un lien de causalité avec la violence, ce qui est au coeur de notre recherche.

Pour ce qui est de la crise d'Oka, il existe une panoplie d'ouvrages qui sont essentiellement une chronique des événements. Le plus complet est celui de Geoffrey York et de Loreen Pindera intitulé People of the Pines. Plus nuancé, il dépeint un tableau romancé des Warriors mais il simplifie démesurément la complexité des rapports entre les diverses factions concurrentielles.

D'autres analyses très sérieuses telles que les recherches de Gerald Alfred et le numéro spécial sur la crise d'Oka de Recherches amérindiennes au Québec ont été d'un apport précieux à l'auteure. Gerald Alfred, un Mohawk de Kahnawake qui poursuit des études supérieures à

l'Université Cornell, a été témoin de certains épisodes de la crise d'Oka. A titre de négociateur pour le conseil de bande de Kahnawake pendant la crise d'Oka, il a vu les Warriors à l'oeuvre. Il a pu décortiquer leurs tactiques de négociation et leurs buts ultimes. Son analyse très poussée conclut que les Warriors ont tenté de faire valoir leurs propres intérêts tout au long de cette crise¹¹. Selon lui, leur discours sur la lutte pour la reconnaissance de l'autonomie politique des autochtones n'était qu'un écran de fumée. Les Warriors cherchaient avant tout de s'accaparer du pouvoir à Kanehsatake et à Kahnawake, fait-il valoir dans un excellent article publié dans la revue Northeast Indian Quarterly. Pour sa part, Recherches Amérindiennes au Québec brosse un tableau complet des revendications historiques des Mohawks de Kanehsatake, fait la genèse du conflit à Oka-Kanehsatake et retrace la montée du nationalisme indien et l'éveil des coutumes traditionnelles¹².

Notre recherche se situe dans cet axe. Elle sera à la fois descriptive, analytique et avant tout, exploratoire. Étant donné la nature peu orthodoxe de cette recherche, elle gardera toujours un aspect aventurier. L'auteure s'est exposée à un certain danger en pénétrant dans la réserve de Kahnawake où il y a eu plusieurs affrontements entre Blancs et autochtones dans la foulée de la crise d'Oka. Les guérites à l'entrée de la réserve sont contrôlées par les Warriors qui ont donné la permission à l'auteure de les franchir.

¹¹ Alfred Gerald R., "From Bad to Worse: Internal Politics in the 1990 Crisis at Kahnawake", Northeast Indian Quarterly, VIII:1, Spring 1991, p. 23-31.

¹² Recherches amérindiennes au Québec, Les Mohawks, XXI : 1-2, printemps 1991.

Dans le cadre de cette recherche, l'auteure a mené des entrevues poussées sur le terrain à Kanehsatake, Kahnawake et Akwesasne. Le conflit de Kanehsatake n'a pas lieu en vase clos. La plupart des Warriors qui ont occupé la pinède d'Oka sont venus des réserves de Kahnawake et de Akwesasne prêter main forte à leurs collègues à l'invitation, semble-t-il, d'un groupe de traditionalistes connus sous le nom de Longhouse People of the Pines. Cette affirmation a toutefois été démentie par des porte-parole de ce groupe. Tout au long de notre recherche, nous tiendrons donc compte du triangle Kanehsatake-Kahnawake-Akwesasne.

L'analyse du modus operandi des Mohawks et des Warriors saura, espère-t-on, éclairer les chercheurs. Cet aspect demeure un domaine largement inexploré et mal compris des théoriciens de la violence collective. Nous ne prétendons pas connaître toutes les réponses mais cette étude du mouvement de violence à Kanehsatake pourrait constituer un premier pas pour combler une brèche dans l'analyse théorique.

B. Le cadre d'analyse théorique

A l'aide des travaux de Tilly, Gamson, Gurr, Frank et Kelly et de nos propres recherches, nous voulons mesurer le degré de succès de la stratégie d'intervention des Warriors pendant la crise de l'été 1990. Pour ce faire, nous analyserons le contexte particulier de la crise et les rapports de force entre les diverses factions politiques en présence. Pour vérifier si leurs démarches ont été couronnées de succès ou non, il faudra entre autres identifier leurs objectifs et voir dans quelle mesure ces objectifs ont été atteints.

Définissons d'abord le terme "succès". Le succès d'une démarche ou d'une action collective n'est pas toujours facilement mesurable mais pour simplifier les choses, nous retiendrons la définition de Gamson: c'est-à-dire, "qui procure de nouveaux avantages" (1975, 29).

Les questions suivantes guideront notre réflexion: Au bout du compte, les Warriors ont-ils été gagnants? Les actions violentes des Mohawks de Kanehsatake et de Kahnawake pour faire valoir leurs revendications territoriales et leur droit à l'autonomie politique ont-elles porté fruit? Quel degré de succès ont-elles connu? Quels objectifs visait l'usage par les Warriors de tactiques de violence?

A la lumière de nos recherches, nous examinerons les six facteurs précédemment identifiés qui peuvent influencer une action de violence collective: (1) l'organisation du groupe protestataire, (2) ses objectifs, (3) son mode d'action, (4) son statut politique au sein de la société, (5) la réaction des forces de l'ordre et 6) les forces et faiblesses des opposants du groupe protestataire.

Qu'entend-on par violence? Les définitions abondent. Comme point de départ, nous adopterons celle empruntée par Tilly : "toute utilisation de la force physique" (1975, 174). Tilly ajoute une précision. Pour lui, la violence n'a pas lieu en vase clos et est le fait d'une interaction avec des adversaires. Nous sommes d'avis que toute définition de la violence est arbitraire à certains égards mais puisque la violence collective suppose l'utilisation de la force

physique, nous retiendrons une définition plus précise élaborée par Tilly : "any observable interaction in the course of which persons or objects are seized or physically damaged in spite of resistance" (1975, 176).

(1) Revenons au facteur de l'organisation. Comme nous l'avons vu, les structures d'organisation d'un groupe protestataire peuvent influencer non seulement le type d'action collective mais aussi son dénouement (Tilly, 1978, 59). Pour analyser l'efficacité de l'organisation d'un groupe, plusieurs critères sont utiles, selon Gamson et Tilly: les structures proprement dites du groupe protestataire, la qualité de son leadership, le degré de discipline interne, ses ressources financières, sa capacité de prendre et d'exécuter rapidement des décisions, son habilité à utiliser les médias et ses alliances. Nous décortiquerons ces éléments au chapitre 2.

Tilly explique que les groupes hiérarchisés dotés de structures bureaucratiques et centralisées favorisent un sentiment de loyauté de la part de ses membres. Cette solidarité de groupe augmentera les chances de succès d'une action collective, explique-t-il. Selon lui, les groupes mieux organisés et structurés (définis normalement comme des groupes bureaucratiques) qui offrent des avantages à leurs membres (comme des postes rémunérés) pourront plus facilement éviter des divisions internes, ou à tout le moins, les freiner. "Dans l'ensemble, plus un groupe est organisé, plus grande est la loyauté de ses membres", écrit-il (1978, 71). A ce niveau, Gamson rejoint Tilly en affirmant que les groupes dotés de structures cohérentes ont plus

de chances de voir leurs démarches couronnées de succès que des groupes dont l'organisation est souple et non structurée (Gamson, 1975, 91, 93, 127).

Pour Gamson, la recette de succès d'un groupe qui veut faire avancer sa cause, doit contenir deux éléments clé: des structures bureaucratiques efficaces et la centralisation du pouvoir :

Like bureaucracy, centralization of power is also associated with success. Again the relationship is a modest one, but unlike bureaucracy, it is stronger for gaining new advantages than it is for acceptance (1975, 93).

Nous reprendrons ces éléments en profondeur au chapitre 2 mais retenons pour l'instant quelques définitions qui serviront de points d'ancrage à notre analyse.

Groupe bureaucratique : Un tel groupe suppose l'existence de règles et de procédures. En général, selon Gamson, trois caractéristiques définissent les groupes dits bureaucratiques (1975, 90) :

- 1) ces groupes possèdent un document écrit, une charte ou une constitution qui précise leurs objectifs et leurs modalités de fonctionnement;
- 2) ces groupes ont une liste de membres officielle;
- 3) et ces groupes possèdent un minimum de trois niveaux hiérarchiques ou divisions internes.

Groupe centralisé : Par groupe centralisé, Gamson entend "un groupe essentiellement composé d'un seul centre de pouvoir". Selon lui, ces groupes pivotent normalement autour "d'un personnage central" auquel s'identifient leurs membres (1975, 93). Les groupes centralisés peuvent mieux gérer leurs divisions internes et donc, soit moins susceptibles aux scissions, écrit Gamson.

Groupe décentralisé : En revanche, les groupes "décentralisés" ont plus qu'un seul centre de pouvoir, signale Gamson. Le pouvoir est plutôt réparti parmi ses membres (1975, 93). Selon Gamson, on retrouve à l'intérieur de ces groupes décentralisés "des divisions de l'organisme qui maintiennent une autonomie d'action. Celles-ci ont donc la liberté d'appuyer ou non les actions collectives de l'organisme central. Selon Gamson, ces divisions maintiennent une "identité distincte" (1975, 93). Ces organismes décentralisés ont moins de chances d'échapper aux scissions internes, poursuit-il. Dans son analyse, Gamson fait remarquer, toutefois, qu'il y a des exceptions à la règle. Sur les 53 groupes d'intérêt qu'il a analysés, deux groupes décentralisés caractérisés par l'absence de structures bureaucratiques, ont quand même vu leurs efforts couronnés de succès (1975, 96).

Groupe institutionnel : Les auteurs ne donnent pas de définition précise mais on entend généralement par groupes institutionnels, selon le sens qu'en donne Gamson, les groupes qui oeuvrent au sein d'institutions démocratiques, les groupes qui ne remettent pas en cause l'ordre établi. Gamson met en doute les thèses pluralistes selon lesquelles, seuls les groupes

institutionnels qui font usage du système électoral et du processus de lobbying pourront obtenir gain de cause (1975, 12).

(2) Les objectifs : Ce terme n'est pas défini par Gamson, Gurr ou Tilly mais de façon générale, on entend par les objectifs d'un groupe protestataire, les buts poursuivis par ce groupe. En d'autres mots, quelle est la mission de ce groupe, que cherche-t-il à accomplir en menant une démarche protestataire? C'est ce sens que nous donnons à ce terme tout au long de cette analyse.

Nous soutenons que la nature des objectifs déterminera les stratégies et les tactiques qu'utilisera un groupe pour arriver à ses fins. Les objectifs d'un groupe protestataire sont également importants dans la mesure où ils peuvent influencer le degré de mobilisation des gens pour appuyer une action collective, nous dit Tilly. Sans capacité de mobilisation, un groupe peut s'épanouir, rajoute Tilly, mais la portée de son action sera limitée : "Without some mobilization, a group may prosper, but it cannot contend for power; contending for power means employing mobilized resources to influence other groups" (1978, 78).

Ces individus que le groupe cherche à mobiliser, sont les "cibles de la mobilisation", explique Gamson (1975, 16). Les objectifs d'un groupe détermineront aussi la réaction de la "cible d'influence", selon l'expression employée par Gamson (1975, 16). Un gouvernement sera beaucoup plus souple à l'égard d'un groupe qui ne cherche qu'une reconnaissance officielle, l'octroi de fonds ou l'autorisation de participer à une activité politique, qu'à l'endroit d'un

groupe dont les objectifs visent à déstabiliser les institutions politiques existantes. Pour leur part, Frank et Kelly avancent que les groupes qui ont des buts circonscrits, auront tendance à avoir un taux de discipline plus élevé, ce qui peut contribuer au succès de leur démarche. Selon ces auteurs, "plus les objectifs poursuivis par un groupe sont précis et limités, plus son mode d'action sera discipliné" (1979, 597). Frank et Kelly avancent aussi que la nature des objectifs influencera le niveau de répression. Les groupes aux objectifs radicaux risquent de rencontrer une plus grande résistance de la part des autorités, car ils représentent une plus grande menace au statu quo, soulignent ces politicologues dans leur analyse de la violence collective au Canada (1979, 597).

Nous faisons ici une autre constatation. Non seulement le but du groupe en question est-il important, mais aussi la manière dont ce but est énoncé, croyons-nous. Est-il énoncé clairement ou au contraire dilué dans un langage confus et disparate? S'il est énoncé sans équivoque, il attirera des militants authentiques qui offriront leur loyauté au groupe protestataire pour mener à bien leurs tactiques. Si au contraire, les buts visés par le groupe protestataire sont vagues ou dilués, la loyauté des membres qui s'y rallient risque d'être de courte durée, avançons-nous. Nous décortiquerons ces éléments au chapitre 2.

(3) Le mode d'action : On entend ici par mode d'action, les stratégies, tactiques et ressources utilisées par un groupe protestataire pour mener à bien son action. Selon Tilly, ces ressources peuvent comprendre entre autres: les connaissances, les richesses, les équipements et les moyens de communication (1975, 503). Tilly classe les ressources d'un groupe protestataire

en trois catégories : les ressources normatives, les ressources à des fins de coercition (coercive resources) et les ressources utilitaires. Il entend par ressources normatives, l'engagement des individus à certains idéaux, à des groupes ou à d'autres gens. Les ressources utilisées à des fins de coercition comprennent les moyens employés par un groupe pour punir et limiter le champ d'action de ses opposants (1975, 503). On peut citer par exemple, l'emploi de chars d'assaut, de mitraillettes, etc. Les ressources utilitaires comprennent tout le reste, nous dit Tilly (1975, 503). De leur côté, Frank et Kelly font remarquer que "plus le mode d'action est discipliné, plus les mesures de répression seront restreintes" (1979, 595).

(4) Le statut politique : On entend généralement par le statut politique d'un groupe, le rang social de celui-ci. Gamson fait une distinction ici entre les joueurs politiques à l'intérieur du système (polity) et ceux qui en sont à l'extérieur. Ces premiers ont un avantage net, dit-il, pour faire valoir leurs droits parce qu'ils sont reconnus par les autres membres du système politique. Par contre, ces derniers groupes sans pouvoir doivent lutter pour faire entendre leur voix, explique Gamson, soit parce qu'ils n'ont pas accès au système de prise de décision, soit parce que leurs efforts en ce sens sont maladroits et inefficaces :

Those who are inside are members whose interest is vested- that is, recognized as valid by other members. Those who are outside are challengers. They lack the basic prerogative of members' routine access to decisions that affect them. They may lack this because it is denied them in spite of their best efforts or because their efforts are clumsy and ineffectual (1975, 140).

Le statut politique d'un groupe protestataire a des conséquences sur le dénouement de sa démarche protestataire. D'abord, nous disent Frank et Kelly, ce statut détermine son choix d'objectifs. Les groupes qui jouissent d'un statut politique élevé adoptent généralement des

objectifs très délimités qui ne remettent pas en question les valeurs du système politique même. "De tels groupes opèrent généralement à l'intérieur du statu quo, poursuivent ces auteurs, et par conséquent, ne font rarement des réclamations radicales qui risqueraient de chambarder le système" (1979, 597). Ces groupes, avancent Frank et Kelly, ont normalement des objectifs orthodoxes (1979, 604).

Dans ce même ordre d'idées, Tilly fait valoir que le statut d'un groupe peut influencer ses stratégies d'intervention. Un groupe sans pouvoir optera peut-être pour des tactiques de violence, dit-il, car, au départ, ses moyens d'intervention sont relativement limités et son action provoquera probablement des mesures répressives de la part des autorités (1975b, 283).

(5) La réaction des forces de l'ordre : La réaction des forces de l'ordre est importante dans la mesure où elle influence le dénouement d'un mouvement de violence collective. Deux réactions sont évidentes, reconnaît Tilly: la répression et l'accommodement (Nous traduisons ici librement le sens de l'expression "facilitation" de Tilly). Il entend par répression : "toute action par un autre groupe qui rend plus difficile une action collective" (1978, 100). "L'accommodement" est la réaction inverse : "toute action qui facilite une action collective" (1978, 100).

Tilly explique qu'un gouvernement peut réduire la portée de l'action d'un groupe en utilisant une gamme d'options : ébranler l'organisation de ce groupe en entravant ses moyens de communication, en neutralisant ses ressources par la saisie d'armes, par exemple, en suspendant

la publication de ses journaux, en faisant arrêter ses leaders, en interdisant les réunions publiques, etc. Dans le contexte de son analyse, Tilly définit le terme "gouvernement" comme "un organisme qui contrôle les moyens de coercition" (1978, 53).

Par contre, pour faciliter la tâche d'un groupe protestataire, un gouvernement peut légaliser ce groupe, lui attribuer des ressources telles que des subventions, un budget de recherche ou les conseils d'un expert (1978, 100). Selon Tilly, "la répression gouvernementale est particulièrement importante parce que les gouvernements se spécialisent dans le contrôle de la mobilisation et de l'action collective" : ils ont des forces policières, des forces armées, des réseaux d'espions, des lois et des réglementations, etc. (1978, 100).

Tilly constate également que les mesures de répression d'un gouvernement sont toujours "sélectives". "Les gouvernements réagissent différemment à des groupes divers et à des actions différentes", écrit-il (1978, 106). Tantôt un gouvernement va favoriser un tel groupe et défavoriser un autre. Lorsque l'attitude d'un gouvernement n'est ni répressive, ni de sorte à bonifier les actions d'un groupe, on dit de celui-ci qu'il est "tolérant". Dans ce contexte, le terme "tolérance" prend la signification d'impassibilité, c'est-à-dire, "lorsqu'un gouvernement n'a aucune réaction" à l'action d'un groupe protestataire, souligne Tilly (1978, 107).

A partir de son analyse, Tilly dresse le constat suivant : "plus la portée d'une action est grande, plus grandes sont les chances de répression. Plus un groupe est puissant, moins les chances de mesures répressives sont grandes" (1978, 115).

Pour leur part, Frank et Kelly avancent que les mesures de répression employées par les autorités seront d'autant plus sévères si les actions d'un groupe protestataire "remettent en question la légitimité et l'autorité de la coalition au pouvoir" (1979, 609).

6) Les forces et les faiblesses des opposants du groupe protestataire dominant : Les théoriciens de la violence collective font peu de cas de ce critère mais dans le cadre de notre recherche, nous ne pouvons ignorer l'attitude politique de la Confédération des Six nations. La Confédération, rappelons-le, fut le principal adversaire des Warriors. Les prises de position de la Confédération contre la violence sont importantes car, en bout de ligne, elles ont influencé les autorités politiques à la table des négociations. A la dernière heure, la Confédération est devenue le porte-parole légitime des Mohawks. Les Warriors qui contrôlaient les pourparlers jusque-là, ont été écartés de la table et marginalisés, ayant perdu toute crédibilité aux yeux des gouvernements fédéral et québécois.

Ces six variables constituent la toile de fond de notre analyse. Nous avancerons les hypothèses suivantes :

(1) Les groupes peu influents comme les Warriors qui voient leurs revendications étouffées par le système politique existant, ont délibérément recours à la violence pour faire valoir leurs droits. Sur ce point, nous rejoignons Tilly qui a élaboré l'aspect stratégique ou utilitaire de la violence où la violence est "perçue comme étant le moyen le plus efficace pour atteindre un but collectif" (1975, 493).

(2) L'absence d'un consensus au sujet de la légitimité des structures politiques dans une communauté divisée, suscite des conflits idéologiques et des luttes de pouvoir qui favorisent la montée de groupes radicaux. Les intérêts de ces groupes radicaux ne sont pas toujours représentatifs de ceux de la communauté mais ces premiers profitent de ce vide politique pour imposer leurs vues à l'ensemble de la communauté. Ce type de fragmentation peut entraîner des actions de violence collective.

(3) Il est probable qu'une faction minoritaire dominante à l'intérieur d'un groupe protestataire dotée de structures d'organisation floues et d'un leadership faible, n'arrive pas à soutenir un consensus au sein d'une communauté fragmentée. En l'absence d'un tel consensus, les tactiques employées par cette faction minoritaire sont remises en question par les autres factions politiques. La solidarité de groupe se désintègre alors. C'est le cas des Warriors qui ont perdu toute crédibilité aux yeux de la communauté autochtone de Kanehsatake et de Kahnawake à l'issue de la crise d'Oka, soutenons-nous.

(4) Pour ces raisons, la stratégie d'intervention de ces factions minoritaires dominantes aboutit très souvent à l'échec.

Délimitons maintenant davantage les théories de Gamson, Gurr et Tilly. Les recherches de Gamson ont montré que la violence comme stratégie d'intervention n'est pas toujours futile. Selon la légitimité du groupe en question, elle peut faire avancer les revendications de groupes

minoritaires peu influents en suscitant une réaction sympathique du public, surtout si la violence entraîne la répression de la part des forces de l'ordre (1975, 81).

Selon une enquête de Gamson qui a étudié les tactiques d'intervention de 53 groupes américains pendant la période de 1800-1945, les groupes qui ont eu recours à la violence, ont connu un taux de succès relativement élevé par rapport à la moyenne. Sur les 21 groupes qui avaient utilisé des tactiques de contrainte, les deux tiers en ont retiré des avantages et 71 pour cent ont eu gain de cause (1975, 87). Or, Gamson ne va pas jusqu'à conclure que la violence porte des fruits, étant donné que la taille de l'échantillonnage de son étude était restreinte. Par contre, il ne peut pas dire que la violence ne donne systématiquement jamais de résultats. "Nous devons remettre en question l'affirmation qu'elle mène à l'échec," écrit-il (1975, 87).

Gamson croit que la violence n'est pas une réaction spontanée, mais fait plutôt partie d'une stratégie réfléchie employée par les groupes qui n'ont pas de pouvoir. Il ne s'agit pas, dit-il, d'une "expression irrationnelle" mais au contraire, d'un instrument très utile, tout comme peuvent l'être les démarches d'un lobbyiste pour décrocher des faveurs spéciales à l'intention de son client, ou les efforts poursuivis par un parti politique pour mener son candidat présidentiel à la victoire (1975, 139).

De son côté, Gurr reconnaît que l'utilisation de la violence peut avoir un but utilitaire mais dans ce cas, il s'agit plutôt, selon lui, d'un motif secondaire plutôt que primordial (1970, 13). Gurr est un apôtre des causes psychologiques et sociales de la violence. Il a élaboré le

concept de "relative deprivation" ou RD. Gurr essaye d'expliquer les motifs de la violence en analysant les sources d'agression et de frustration qui incitent un groupe protestataire à des actions violentes. Comme point de départ à son analyse, Gurr souligne que le mécontentement (discontent) est la condition première qui pousse des gens ou des groupes à participer à une action de violence collective. "Discontent arising from the perception of relative deprivation is the basic, instigation condition for participants in collective violence" (1970, 13). Il définit "relative deprivation" ainsi :

A perceived discrepancy between men's value expectations and their value capabilities. Value expectations are the goods and conditions of life to which people believe they are rightfully entitled. Value capabilities are the goods and conditions they think they are capable of attaining or maintaining, given the social means available to them (1970, 13).

Selon Gurr, le mécanisme de frustration-agression est le principal facteur à l'origine de la capacité de violence des hommes :

In summary, the primary source of the human capacity for violence appears to be the frustration-aggression mechanism. Frustration does not necessarily lead to violence, and violence for some men is motivated by expectations of gain. The anger induced by frustration, however, is a motivating force that disposes men to aggression, irrespective of its instrumentalities. If frustrations are sufficiently prolonged or sharply felt, aggression is quite likely, if not certain, to occur (1970, 36).

Comme sources de mécontentement pouvant mener à l'éruption de la violence, Gurr identifie une culture propre à la violence, le degré de succès des actions violentes passées et la légitimité du système politique existant et ses réactions face aux démarches d'un groupe

protestataire (1970, 13). Ainsi, Gurr avance que les attitudes et les traditions culturelles d'une société peuvent justifier le recours à la violence aux yeux des membres de cette société, si le mécontentement est grand ou le malaise répandu (1970, 169).

Pour sa part, Tilly aborde les phénomènes de violence en fonction de la structure et de l'organisation du groupe. Tilly croit aussi que la violence peut avoir un but stratégique ou utilitaire, en ce sens qu'un groupe peut choisir la violence comme stratégie d'intervention pour obtenir des gains. Il contredit la thèse des sources psychoculturelles de la violence telle que définie par Gurr. Selon Tilly, la violence collective est rarement le résultat "d'une émotion, d'un sentiment, d'une attitude ou d'une idée mais le fait d'une interaction entre plusieurs groupes" (1978, 183).

C. Le pluralisme mis à l'épreuve

La majorité des études sur la violence collective s'inscrivent dans une vision pluraliste de la société. Or, nous croyons comme Gamson, que cette théorie est incomplète puisqu'elle fait abstraction de l'existence de nouveaux groupes marginalisés qui n'arrivent pas à se faire entendre au sein du système politique existant. C'est le cas, soutenons-nous, des Mohawks de Kanehsatake et de Kahnawake et des autochtones en général au Canada.

Gamson réfute la théorie pluraliste de la société américaine des années 60. Selon cette théorie que Dahl et d'autres ont élaborée, la société pluraliste est un système ouvert, système

qui, grâce à ses multiples points d'accès, permet aux divers groupes concurrentiels de trouver leur place et de faire entendre leur voix (Dahl, 1967, 24). Dans ces conditions, le système pluraliste défavorise la tyrannie ou la montée d'un groupe dominant puisque des coalitions se forment pour neutraliser ce groupe. Or, selon Gamson, la théorie pluraliste n'est qu'une explication partielle du système de pouvoir au sein d'une société démocratique idéale. Selon lui, cette théorie suppose des règles du jeu rigides qui interdisent l'utilisation de la violence et qui écartent les groupes qui ne se conforment pas à ces règles. Gamson écrit que ces nouveaux groupes ne doivent pas tenter de "détruire" ou de neutraliser les participants à défaut de quoi, ils seront écartés (1975, 9).

Pour Gamson, la théorie pluraliste n'est qu'une demi-vérité, donc, d'une part, parce qu'elle réfute la présence de groupes dominants ou d'élites comme l'a exposé C. Wright Mills dans son ouvrage The Power Elite, et d'autre part, parce qu'elle suppose un système ouvert qui ne l'est pas vraiment. Selon lui, on ne peut nier l'existence de groupes d'individus qui sont "désavantagés sur le plan social et qui n'ont pas les moyens de s'organiser pour monter des actions hostiles ou créer un groupe de protestation" (1975, 27). Gamson appelle ces groupes marginalisés "outside challengers". Selon lui, ces groupes qui sont exclus du pouvoir, ont souvent recours à la violence afin de faire avancer leurs droits (1975, 11). A ce titre, il remet en question les affirmations de Dahl. Ce dernier croit que seuls les groupes qui ont recours à des moyens institutionnels comme le système électoral et le processus de lobbying, réussiront à faire avancer leur cause.

Nous croyons que les Mohawks de Kanehsatake et de Kahnawake, et en particulier, les Warriors, répondent à cette définition de "outside challengers". Longtemps exclus des cercles du pouvoir, ils ont été marginalisés comme peuple sous l'effet des politiques assimilatrices du gouvernement fédéral. Nous tenterons de mettre cette affirmation à l'épreuve dans le cadre de cette étude.

D. Observations

Dans son ouvrage Strategy of Social Protest, Gamson s'était donné comme objectif de mettre à l'épreuve la perméabilité du système pluraliste américain. En partant, toutefois, il excluait de son champ d'étude tous les groupes ou les entités qui n'étaient pas des citoyens américains ou qui n'aspiraient pas à le devenir. C'est ainsi qu'il justifiait l'exclusion des nations indiennes (1975, 18). Gamson excluait aussi de son analyse, des groupes impliqués dans des conflits violents ou des groupes qui avaient une certaine renommée parce que leurs actions avaient produit des martyrs. Il craignait qu'une telle enquête ne produise un échantillonnage qui ne serait pas représentatif des autres groupes dont les démarches avaient abouti à un échec (1975, 22-23).

Pour nous, que les autochtones se considèrent citoyens canadiens ou non, cela importe peu. L'auteure trouve cette délimitation restrictive et artificielle, car elle rejette des dizaines de mouvements protestataires autochtones qui n'arrivent pas à faire entendre leur voix au sein du système politique canadien et qui utilisent la violence pour atteindre leurs buts. En ce sens,

l'étude que nous entreprenons du mouvement de violence à Oka-Kanehsatake peut offrir de nouvelles pistes aux chercheurs. Nous croyons qu'une telle enquête s'impose car au Canada, les autochtones n'ont pas suivi le même cheminement que les nations indiennes américaines. La lutte autochtone aux États-unis a donné des résultats concrets¹³ (une certaine autonomie politique), alors qu'au Canada, elle est toujours dans un stade embryonnaire et mérite, de ce fait, un examen exhaustif.

Enfin, nous croyons qu'il est nécessaire de faire une mise au point. En entreprenant cette recherche, nous avons constaté qu'il était impossible de transposer les valeurs de la "société blanche" aux valeurs autochtones. Si le mouvement de violence à Oka a pris une telle ampleur, c'est qu'il a des racines profondes. Nous verrons que l'étouffement des revendications des autochtones doublé à l'anéantissement de leurs valeurs et le désarroi de leurs institutions, ont créé un sentiment d'impuissance et de méfiance à l'échelle de la société autochtone. Pour reprendre les termes d'un numéro spécial de la revue Recherches amérindiennes au Québec, nous assistons à une véritable "crise de société à l'échelle de la nation mohawk et de la Confédération iroquoise" (1991, 5).

¹³ Voir à cet effet, Laurence C. Kelly, "United States Indian Policies, 1900-1980", dans Handbook of North American Indians, v.4: History of Indian-White Relations, sous la dir. de Wilcom E. Washburn, Washington, Smithsonian Institution, 1988, p. 66.

E. Méthodologie

Il ne s'agit pas ici d'une analyse statistique mais d'une étude de cas exploratoire. L'analyse sera donc qualitative par opposition à quantitative. Puisqu'il s'agit d'un champ d'étude peu exploité, nous croyons que ce genre d'enquête se prête mieux à ce type d'analyse. Une recherche exploratoire a certains mérites: elle permet une plus grande souplesse en ce sens qu'il n'existe pas de paramètres bien définis. Elle permet aussi d'approfondir le sujet et de susciter des réflexions qui pourraient faire l'objet d'études subséquentes.

En revanche, ce type d'enquête présente aussi quelques désavantages. Par définition, elle est moins scientifique, donc la fidélité des données n'est pas assurée. Une étude d'exploration est donc mieux adaptée à une recherche particulière dont la portée est restreinte. Ce qui ne diminue en rien l'importance de ses conclusions. Nous croyons que cette méthode d'enquête peut être féconde pour provoquer des intuitions.

Une étude exploratoire qui a un caractère aventurier, appelle nécessairement des considérations déontologiques. Vu la nature peu orthodoxe de notre sujet d'étude, nous avons soumis notre questionnaire au regard scrutateur du Comité déontologique de la Faculté des Sciences sociales de l'Université d'Ottawa. L'auteure s'est engagée à ne pas diffuser les conclusions de cette recherche, autre qu'à des fins universitaires.

Ce questionnaire que vous trouverez à l'annexe B, explique les grands objectifs de cette recherche et les droits des répondants. Voici un éventail des questions qui ont été posées :

- Quel était votre rôle pendant la crise autochtone qui a éclaté à l'été 1990 à Kanehsatake?
- Quelle était la stratégie des Warriors? L'emploi d'armes était-il approuvé par la majorité des Mohawks de Kanehsatake?
- Quelles étaient les revendications des Warriors? Les Warriors jouissaient-ils d'un appui ferme au sein de la communauté autochtone? etc.

Puisqu'il s'agissait d'entrevues moins structurées, elles ont quelquefois débordé sur d'autres thèmes dont nous avons fait abstraction dans cette étude. Vu la complexité du sujet, les participants se sont livrés à de longues explications détaillées sur le rôle des Warriors et leurs objectifs, les préceptes de La Grande Loi de la Paix sur l'usage de la violence, la renaissance des valeurs traditionnelles mohawks, les revendications territoriales, et la signification de l'autonomie politique des autochtones. Ce genre d'entrevues est utile, car il a permis de recueillir de riches exposés et d'approfondir un sujet méconnu, ce qui ne serait pas possible si les entrevues avaient été rigides et encadrées. En outre, la nature plus libre des entrevues a permis aux participants de s'ouvrir en sachant que leurs propos étaient à l'abri du regard des médias. Avec le consentement des participants, les entrevues ont parfois duré pendant deux heures.

Ce type d'entrevues a également permis à l'auteure d'avoir une connaissance de première main de la situation à l'étude. Pour bien comprendre les enjeux, il était important de se rendre

sur les lieux physiques des affrontements dans la pinède d'Oka et de visiter la réserve de Kahnawake, château-fort des Warriors. Notre visite à trois reprises à Kahnawake, nous a permis de constater de visu les méthodes de travail des Warriors et leurs installations physiques. C'est ainsi que nous avons pu découvrir que ceux-ci communiquaient entre eux au moyen de walkie-talkies sur les allées et venues des personnes "suspectes" aux entrées de la réserve et qu'ils s'identifiaient parfois par numéro pour éviter tout ennui avec les forces policières. Dans certains cas, notre présence à Kahnawake était, de toute façon, incontournable. Certains sympathisants des Warriors nous ont confié qu'ils n'osaient pas quitter la réserve, de peur d'être arrêtés par les forces policières. Les entrevues menées à Akwesasne ont été réalisées avec des Warriors qui ont pris part aux événements d'Oka. Nous avons également recueilli les propos de gens opposés aux Warriors et à leurs tactiques.

Puisque certaines activités des Warriors sont présumément en marge des lois canadiennes (lois dont ils contestent l'autorité), il est important de ne pas exposer les participants à des représailles juridiques. Nous avons en tout temps respecté les principes suivants énoncés par Sellitiz, Wrightsman et Cook dans Les méthodes de recherche en sciences sociales (1977, 199).

- 1) ne pas engager les gens dans une recherche à leur insu et sans leur consentement;
- 2) ne pas forcer les gens à participer à une recherche;
- 3) ne pas cacher la vraie nature de la recherche;
- 4) ne pas tromper le sujet;
- 5) ne pas amener le sujet à commettre des actes préjudiciables;

- 6) ne pas violer leur droit à l'autodétermination;
- 7) ne pas exposer le sujet à un stress physique ou mental;
- 8) ne pas violer l'intimité du sujet;
- 9) ne pas priver le sujet de certains avantages en échange d'informations;
- 10) ne pas traiter le sujet de façon déloyale ou irrespectueuse.

Au total, nous avons interviewé 20 participants. Nous avons interrogé quelques membres de toutes les factions retenues pour les fins de cette étude, à l'exception d'une seule, soit le groupe représenté par le conseil de bande de Kanehsatake. M. George Martin qui était chef du conseil de bande de Kanehsatake avant d'être chassé par les Warriors, a refusé de nous accorder une entrevue. Il a refusé systématiquement de se prononcer publiquement sur son rôle pendant la crise d'Oka après avoir reçu des menaces de mort. Nous avons cependant pu prendre connaissance de son témoignage devant le Comité des Affaires autochtones de la Chambre des communes. Nous n'avons pas pu interviewé non plus Samson Gabriel, le seul chef indien de Kanehsatake reconnu par la Confédération des six nations, car il ne s'exprime que dans la langue mohawk. Pour recueillir la version de la Confédération, nous nous sommes rabattus sur Allen Gabriel, le secrétaire de la Longhouse de Kanehsatake, qui a bien voulu nous accorder une entrevue.

En outre, nous avons pu réaliser une entrevue avec un ancien chef déchu du conseil de bande de Kanehsatake qui a été témoin des événements et également avec des citoyens qui appuient le conseil de bande. Nous ferons aussi grandement usage des délibérations du Comité

des Affaires autochtones. Ce comité a tenu des audiences publiques à l'issue de la crise d'Oka. Quoique incomplets pour les fins de notre analyse, les témoignages des factions politiques autochtones devant ce comité de la Chambre des communes, ont été, néanmoins, très utiles. Ces témoignages s'étendaient sur des sujets très larges liés à la crise d'Oka mais ils ne portaient pas particulièrement sur la stratégie d'intervention des Warriors, leur idéologie ou leurs objectifs. Par contre, ces exposés jetaient un regard sur les tensions au sein de la communauté de Kanehsatake.

Pour tenter de brosser un tableau plus complet des stratégies et des tactiques d'intervention des Warriors, nous avons donc mené des entrevues personnelles avec les Warriors et leurs porte-parole, ainsi qu'avec les responsables des autres factions politiques touchées par la crise. Les points de vue exprimés étaient divergents, sinon tranchants. Avec le consentement des intervenants, ces entrevues ont été menées sur le terrain à Kanehsatake, Kahnawake et Akwesasne entre le mois d'août 1991 et le mois de mai 1992. La majorité des interlocuteurs ont indiqué qu'ils désiraient être identifiés et ont signé une formule de consentement à cet effet. D'autres ont préféré garder l'anonymat, ce que respecte l'auteur. Enfin, d'autres n'ont pas indiqué leur préférence par écrit, malgré les appels répétés de l'auteur. Pour éviter tout ennui, nous garderons leur participation anonyme.

Pour lancer notre recherche, nous avons dépouillé quatre journaux principaux, soit Le Devoir, La Presse, The Globe and Mail et The Montreal Gazette. Ces journaux nous ont permis de reconstituer la suite des événements et d'analyser le discours des principales factions

politiques concurrentielles. Nous nous sommes également inspirés de quelques ouvrages historiques, de revues et de rapports de commissions d'enquête qui ont tenté de faire la lumière sur les événements d'Oka. Mais puisque ce conflit est récent et que les ouvrages qui s'y rapportent sont plutôt limités, nous avons puisé une large partie de nos informations à même les entrevues personnelles que nous avons menées sur le terrain.

Dans un premier chapitre, nous retracerons les concepts théoriques sur la violence collective. Nous tenterons de rassembler les travaux importants sur ce sujet, et de voir dans quelle mesure les grandes théories s'appliquent à un cas très concret, celui de la crise d'Oka. Dans un deuxième chapitre, nous entrerons dans le coeur du sujet. Nous examinerons ici le *modus operandi* des Warriors : Qui sont-ils, comment sont-ils organisés, quels étaient leurs objectifs, leurs stratégies et tactiques? Existe-t-il une culture de la violence chez les Mohawks? Quel était le rang des membres des Warriors et leur pouvoir au sein des communautés mohawks de Kanehsatake et de Kahnawake? Pour bien comprendre les enjeux de la crise d'Oka, nous avons également tenté de situer la problématique dans son contexte historique moderne. Nous retraçons brièvement dans ce deuxième chapitre quelques événements historiques qui expliquent la montée des Warriors, leur emprise dans la réserve de Kahnawake et leur idéologie. Un troisième chapitre dressera les conclusions de notre recherche. Nos commentaires porteront sur la stratégie d'intervention des Warriors: a-t-elle été un succès ou un échec et pourquoi?

Nous avons, dans un premier temps, décidé de consacrer deux autres chapitres, soit, l'un à la réaction des forces de l'ordre, et l'autre, à celle des autorités politiques. Or, cette question

mériterait une enquête en soi et dépasse le cadre de notre recherche. Par conséquent, nous ne nous intéresserons à la réaction des forces de l'ordre et à celle des autorités politiques, que dans la mesure où elle a influencé le dénouement du mouvement de violence collective chez les Mohawks pendant la crise d'Oka.

Chapitre 2

LE MODUS OPERANDI DES WARRIORS

A. La description des factions

Afin de mesurer le degré de succès de la stratégie d'intervention des Warriors, nous explorerons dans ce deuxième chapitre les six facteurs identifiés au chapitre 1. Nous verrons comment ces facteurs s'appliquent à notre cas d'étude. Ces facteurs sont: 1) les structures d'organisation, 2) les objectifs, 3) le mode d'action, 4) le statut politique, 5) la réaction des forces de l'ordre et 6) les forces et faiblesses des opposants des Warriors.

Avant d'examiner notre modèle d'analyse, nous croyons bon de donner une brève description des factions politiques qui ont pris part au mouvement de violence à Kanehsatake et à Kahnawake. Tout au long de cette analyse, nous tiendrons compte des rapports de force entre les Warriors et les autres factions politiques en présence. Comme le rappelle Tilly, la violence est rarement l'initiative d'un seul groupe. Elle est plutôt le fait d'une interaction entre plusieurs groupes concurrents qui luttent pour obtenir le pouvoir, ou à tout le moins, pour faire reconnaître leurs droits (1978, i75).

L'analyse des rapports de force entre les cinq factions que nous retenons nous permettra de mieux cerner le positionnement politique des divers groupes en présence à Kanehsatake. Comment ces factions se distinguent-elles des Warriors? Quels sont leurs objectifs, leurs

stratégies et leurs attitudes politiques? Les attitudes face à la violence ne sont pas négligeables car elles peuvent influencer le type d'action collective, nous dit Gurr. Selon lui, les attitudes et les valeurs des individus face à la violence politique influencent leur comportement (1970, 156). Enfin, nous croyons bon de souligner brièvement les prises de positions de ces divers groupes car une action collective caractérisée par l'existence de plusieurs factions risque d'influencer l'intensité de la violence, nous dit Tilly. Selon lui, lorsqu'une coalition éclate en plusieurs factions dont les revendications sont incompatibles, le niveau de violence sera d'autant plus intense (1975, 11).

Au départ, nous reconnaissons que notre analyse de l'orientation politique de chacune de ces factions comporte des limites. Parce que la plupart de ces groupes ont des structures très floues, (à l'exception du conseil de bande de Kanehsatake) et que la littérature analytique est quasi inexistante sur la crise d'Oka, il est difficile de définir avec précision l'orientation politique de ceux-ci. Les étiquettes que nous collons sont donc principalement de nature subjective. Les informations à ce sujet proviennent de compte-rendus journalistiques, de l'oeuvre de York et surtout des entrevues que nous avons menées sur le terrain.

Notons au départ qu'il n'y a pas de différences marquées entre les groupes qui appuient les Warriors et ceux qui les opposent, si ce n'est leur idéologie. L'âge des sympathisants des Warriors semble également être un facteur. Enfin, certains individus ou groupes ont des alliances purement stratégiques avec les Warriors.

L'idéologie, d'abord. Ceux qui appuient les Warriors épousent normalement comme eux, la version militariste de la Grande Loi de la Paix alors que leurs opposants ont plutôt adopté la philosophie pacifiste du prophète Handsome Lake. A Kanehsatake, les traditionalistes de la Longhouse People of the Pines (le groupe de Ellen Gabriel et de Walter David Sr.) se sont rangés derrière les Warriors et ont appuyé leurs méthodes radicales. Nous expliquerons en détail plus loin l'interprétation militariste de la constitution iroquoise telle que véhiculée par les Warriors et leurs sympathisants lorsque nous aborderons l'idéologie des Warriors. En gros, cette interprétation de la constitution justifie le recours à la violence et l'utilisation d'armes pour défendre les intérêts de la nation mohawk. Par contre, les opposants aux Warriors suivent les préceptes de Handsome Lake. Ce prophète séneca du XVIIIe siècle abhorre la violence et préconise l'harmonie entre nations autochtones et nations étrangères. A Kahnawake, les traditionalistes de la Longhouse sont associés aux Warriors mais ils ne constituent qu'une minorité.

De façon générale, les Warriors et leurs fidèles s'affichent comme les seuls fils spirituels authentiques de la Grande Loi de la Paix, les véritables traditionalistes. Or, puisqu'il s'agit d'une constitution transmise oralement de siècle en siècle, il est difficile de vérifier l'exactitude de cette affirmation, la mémoire étant ce qu'elle est. On peut donc être traditionaliste à sa façon, à des degrés divers. A Kahnawake, Geoffrey York identifie au moins trois factions Longhouse dans son oeuvre People of the Pines :

**Three different Longhouse factions are active at Kahnawake today,
but an overwhelming majority of the Kahnawake Longhouse people**

have rejected the pacifist teachings of Handsome Lake. Instead they follow an interpretation of the Great Law that they regard as older and more authentic. In their view, they are following the original Great Law, without any taint of Quaker influence. It is this interpretation that found its most vocal advocate in Louis Hall. And among its most devoted followers are the members of the Mohawk Warrior Society (1991, 256).

Selon Robert Vachon, expert en matière de culture iroquoise, certains individus ou groupes recherchent aussi des alliances stratégiques avec les Warriors :

Ceux qui appuient les Guerriers sont souvent des traditionalistes à l'eau de rose, attirés par l'argent, ou qui connaissent mal la véritable tradition. Les vrais traditionalistes restent fidèles au gouvernement traditionnel des Six-Nations. De toute façon, les Guerriers ne sont qu'une petite minorité et les traditionalistes ne s'affichent pas toujours contre eux, par crainte de représailles. Les traditionalistes, me semble-t-il, sont loin d'être majoritairement favorables aux Guerriers à Kahnawake (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 134).

Outre l'idéologie, l'âge semble être un facteur chez les partisans des Warriors. Les Warriors sont très populaires chez la génération montante de Mohawks. Les jeunes affichent leur appartenance indienne avec fierté et sont plus ouverts que ne l'étaient leurs parents aux idées militantes de la Warrior Society. Les Warriors ciblent d'ailleurs les jeunes dans leurs efforts de recrutement. Selon l'ex-chef de l'Assemblée des premières nations, George Erasmus, les jeunes sont davantage portés à des actes de désobéissance civile et à la violence, car ils se sont rendus compte que les méthodes pacifistes de leurs ancêtres avaient maintes fois échoué (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 10).

Il faut dire aussi que le contexte social et scolaire moderne se prête au militantisme indien. Selon York, la création d'une école mohawk en 1978, la Kahnawake Survival School, a grandement contribué à répandre les idées plus militantes de la Warrior Society. Selon lui, l'avènement de la Loi 101 qui francisait l'enseignement au Québec, et l'existence de rivalités entre les Mohawks et la communauté environnante de Châteauguay au sujet du système scolaire, sont autant de facteurs qui auraient précipité l'établissement de cette école. Grâce à un programme d'immersion en mohawk, un nombre important de jeunes Mohawks de Kahnawake sont submergés dans la langue mohawk, dès l'école élémentaire. De plus, selon York, les idées des Warriors font leur chemin car bon nombre de ces jeunes ont une idée plus claire de leur identité mohawk, leurs parents ayant abandonné la religion catholique pour adopter les préceptes religieux de la Longhouse.

Bien que cette école soit encore aujourd'hui financée par le Centre d'éducation de Kahnawake et le ministère des Affaires indiennes, le programme scolaire est contrôlé par les professeurs mohawks et un comité de parents. De la septième à la neuvième année, les étudiants apprennent l'histoire selon le point de vue mohawk. Selon York, un livre intitulé Seven Generations publié par cette école en 1980, leur sert de guide (1991, 117). On y retrace, par exemple, la controverse entourant la construction de la voie maritime du Saint-Laurent dans les années 50. On y décrit également le gouvernement canadien "comme un ennemi oppresseur de la souveraineté mohawk" (1991, 117). Cette voie maritime qui empiète sur le territoire de la réserve, a été l'une des premières batailles dans la communauté. Malgré les actions de quelques irréductibles qui refusaient de bouger, les Mohawks ont dû céder environ 500 hectares

de leurs terres dans le cadre d'une expropriation massive entreprise par le gouvernement fédéral. "Les Mohawks étaient trop divisés pour opposer une résistance efficace au projet de construction de la voie maritime", souligne ce livre d'histoire, rapporte York (1991, 121).

Pour toutes ces raisons que nous venons d'énumérer, donc, ces jeunes sont portés à être plus ouverts aux idées militantes des Warriors et à leurs méthodes radicales. York décrit même la Kahnawake Survival School comme un lieu d'initiation aux méthodes des Warriors : "The Warrior movement is not an official subject for classroom lectures at the Kahnawake Survival School, but the place has become a breeding ground for warriors", écrit-il (1991, 116).

Le contexte social favorise également la propagation des idées des Warriors. Les enfants de la réserve absorbent à un bas âge "l'atmosphère militaire" qui règne à Kahnawake, nous dit York. Les Warriors patrouillent la réserve pour repousser toute ingérence policière. Dès qu'une crise éclate aux abords de la réserve, comme un affrontement avec les policiers, par exemple, les Mohawks sont mobilisés sur-le-champ au moyen de walkie-talkies. York fait remarquer d'ailleurs qu'un nombre appréciable de jeunes Mohawks ont pris les armes derrière les barricades d'Oka et de Kahnawake pendant l'été de 1990.

Pour résumer, donc, trois caractéristiques distinguent les partisans des Warriors. Premièrement, il y a d'abord une question d'idéologie. Deuxièmement, il y a des liens stratégiques. Et troisièmement, les jeunes sont particulièrement séduits par les méthodes des Warriors. Il faut dire que les Warriors ont une grande capacité de mobilisation car ils défendent

des causes très chères à l'ensemble des Mohawks comme la protection du territoire et de la souveraineté mohawks. En énonçant ces objectifs pendant la crise d'Oka, les Warriors furent habiles à créer un esprit de solidarité et une cohésion de groupe. Nous décortiquerons ces éléments en profondeur un peu plus loin au cours de ce chapitre.

Or, quelle que soit leur orientation politique, il est clair d'après nos entrevues, que tous ces groupes partageaient des valeurs communes qui les ont incités à mener une action collective. Tilly définit une action collective comme suit : "le fait d'agir ensemble pour défendre des intérêts communs" (1978, 7). Là où les scissions sont devenues évidentes, c'est au sujet du droit de porter les armes. C'est ce critère qui nous permettra de faire une classification très primitive. Nous classerons comme groupes radicaux ceux qui défendent le principe de l'utilisation des armes. Nous classerons comme modérés tous les autres. Disons en partant que la population de Kanehsatake se chiffre à 1591 habitants, dont 838 y vivent en permanence (Cinquième rapport du Comité permanent des Affaires autochtones, 1991, 3). Pour avoir une meilleure idée du rôle des factions rivales à l'oeuvre pendant la crise d'Oka, nous avons préparé le profil qui suit :

1. **Le conseil de bande de Kanehsatake** : Le conseil de bande de Kanehsatake connu aussi sous l'appellation "les chefs héréditaires traditionnels" est le groupe reconnu officiellement par le gouvernement fédéral aux termes de la Loi sur les Indiens. Pendant la crise, il était dirigé par le grand chef George Martin, un homme peu articulé et sans expérience politique. Sous les menaces des Warriors, celui-ci s'est enfuit de la communauté, laissant ainsi le champ libre à la Coalition mohawk de Jerry Peltier pour tenter de dénouer l'impasse. Martin a refusé de nous

accorder une entrevue mais il a quand même fait quelques déclarations "en exil" qui ont servi à notre analyse. Il a critiqué ouvertement le projet d'agrandissement du terrain de golf de la municipalité d'Oka, il a dénoncé le recours à l'armée mais il s'est dissocié des Warriors et de leurs tactiques de violence. Par contre, Clarence Simon, un ancien chef du conseil de bande de Kanehsatake démis de ses fonctions en janvier 1990 par les mères de clan pour ouvrir la voie à George Martin, a bien voulu répondre à nos questions.

Contrairement aux autres conseils de bande, celui de Kanehsatake n'a pas été choisi selon les normes habituelles prévues par la Loi sur les Indiens. Au lieu d'être élu au suffrage universel par la population indienne, le conseil de bande de Kanehsatake a été choisi en 1969 selon le système traditionnel des mères de clan, d'après les vœux exprimés alors par la population (Cinquième rapport du Comité permanent des Affaires autochtones, 1991, 4). Le conseil de bande de Kanehsatake est modéré en ce sens qu'il s'est carrément opposé à l'usage d'armes pendant le conflit d'Oka, préférant la voie de la diplomatie. Or, comme nous le verrons plus loin, ce système "traditionnel" ne fait pas l'unanimité. Les mères de clan ont désigné Martin comme "Grand chef de la Confédération des chefs héréditaires traditionnels des Six nations". Mais selon l'ethnologue Robert Vachon, "ce système et son chef n'ont jamais demandé la reconnaissance et n'ont jamais été reconnus par la Nation Mohawk et la Confédération des six nations iroquoises. Certains le nomment même une "Imitation Longhouse" (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 130).

2. La Coalition mohawk de Kanehsatake : cette coalition comprend le Conseil mohawk de Kanehsatake et deux autres groupes de citoyens. Créée en février 1990, la Coalition s'était donné comme objectif de "régler la question territoriale et le problème de l'absence de leadership au sein de la communauté", a affirmé son président Jerry Peltier au cours d'une entrevue. Peltier affirme que la Coalition représentait les vues de 90 p. cent de la population de Kanehsatake. Pendant la crise, la Coalition a milité en douce en faveur d'un retour au système électif tel que prévu par La Loi sur les Indiens. Peltier soutient que les chefs héréditaires nommés par les mères de clan exerçaient un contrôle dictatorial sur la communauté. Les dirigeants de cette coalition comprennent Clarence Simon et Jerry Peltier. On compte aussi parmi ses membres Bertha Bonspille-Peltier et Mary Cree que nous avons interviewées. La Coalition s'est notamment opposée aux méthodes employées par les mères de clan pour démettre Simon de ses fonctions, parce que selon elle, ces méthodes étaient contraires aux vraies coutumes traditionnelles. Avec le départ de George Martin, la Coalition a réussi à imposer sa présence vers la fin du mois d'août en convaincant le gouvernement fédéral de tenir un nouveau référendum à Kanehsatake sur le mode de sélection des chefs de la communauté. La Coalition obtient gain de cause : une majorité de Mohawks votent pour le retour au système électif¹⁴. Nous classons cette faction comme groupe modéré car la Coalition a dénoncé les Warriors et s'est opposée à l'emploi d'armes. Après la crise, Jerry Peltier sera élu le nouveau chef du

¹⁴ Une très forte proportion des Mohawks (526 contre 21) ont rejeté le système traditionnel de nomination par les mères de clan au cours d'un référendum organisé par le gouvernement fédéral le 31 mai 1991. Ils se sont prononcés en faveur du suffrage universel.

Sources : La Presse Canadienne, "Oka-élections", 28 juin 1991, article non signé. Voir aussi Patricia Poirier, "Ottawa to impose Kanehsatake vote: Minister says new council wanted", The Globe and Mail, 3 juin 1991.

conseil de bande de Kanehsatake¹⁵. Le gouvernement fédéral entreprendra de négocier une entente cadre avec la Coalition pour régler la question territoriale.

3. Les Warriors : ils représentent la faction la plus militante des Mohawks. Leur idéologie et méthodes d'intervention radicales favorisent le recours aux armes pour protéger le territoire mohawk et assurer la souveraineté de la nation mohawk. Longtemps associées à la présumée contrebande de cigarettes et au trafic illégal des armes outre-frontière, les activités des Warriors ont été portées à l'attention du grand public au printemps 1990 lorsque de violents conflits éclatent à la réserve de Akwesasne entre des clans diamétralement opposés sur la question des casinos. Une fusillade fait deux morts chez les Mohawks. Avant les événements de l'été 1990, les activités des Warriors étaient à peu près inexistantes à Kanehsatake. Les Warriors sont venus de Kahnawake et de Akwesasne prêter main forte aux Mohawks de Kanehsatake qui protestaient contre les travaux d'agrandissement du terrain de golf de la municipalité d'Oka. Les Mohawks de toutes tendances prétendent que ce projet aurait empiété sur leurs terres qui comprennent, notamment, un cimetière autochtone. A Kanehsatake, les tactiques des Warriors ont été appuyées par la Longhouse People of the Pines qui partage en gros leur idéologie et leurs méthodes d'intervention. A Kahnawake où ils avaient érigé des barricades sur le pont Mercier en guise de solidarité pour leurs confrères de Kanehsatake, le conseil de bande a adopté une résolution pour appuyer les barricades érigées par les Warriors aux entrées du pont Mercier. Le grand chef du conseil de bande de la réserve Joe Norton s'est lavé les mains de toute

¹⁵ Jerry Peltier a été élu grand chef de Kanehsatake en remportant 246 voix sur 558. Source : La Presse Canadienne, "Oka-élections", 28 juin 1991, article non signé.

l'affaire, ce qui a eu pour conséquence de rehausser la crédibilité des Warriors et de légitimer leurs activités. Parmi les Warriors, on reconnaît Kenneth Deer, porte-parole des Warriors de Kahnawake. Selon Gerald Alfred, l'un des négociateurs pendant la crise, les Warriors ont 1000 adeptes sur une population de 6000 à Kahnawake.

4. La Longhouse People of the Pines : ce groupe traditionnel de Kanehsatake est dirigé par Walter David, père. Les adeptes de cette longhouse comprennent la famille étendue de Walter David et ses amis, une vingtaine d'adhérents en tout, selon York (1991, 13). Ils prétendent être les seuls représentants légitimes de la Longhouse, la religion traditionnelle des Mohawks. Ils se sont dissociés de la Longhouse de Samson Gabriel en 1965 dont ils rejettent l'autorité et l'idéologie pacifiste mais ils prétendent néanmoins parler au nom de la Confédération des six nations. La Longhouse People of the Pines que l'on traduit parfois comme le Peuple de la Pinède ou "The Breakaway Longhouse", a une interprétation militariste de la constitution iroquoise, tout comme les Warriors. C'est le principal lien qui les unit. Les membres du Peuple de la Pinède s'appuient sur les écrits de 1916 de Arthur Parker qui tenta de traduire sur papier la constitution iroquoise. Selon l'interprétation militariste de Parker et de ses disciples, la Grande Loi de la Paix prône l'usage des armes lorsqu'il s'agit de protéger l'intégrité du territoire mohawk. Pendant le conflit, les membres de cette faction ont mis leurs croyances en pratique. Ils ont défendu l'usage d'armes et l'emploi de tactiques de violence au nom de la souveraineté de la nation mohawk.

Bien que les membres de la Longhouse People of the Pines l'aient dénoncé publiquement, de nombreux compte-rendus journalistiques ont signalé que c'est cette faction qui avait invité les Warriors à Kanehsatake pour freiner le projet d'expansion du terrain de golf. Au début du conflit, avant qu'il ne dégénère en lutte armée, la Longhouse People of the Pines avait pris l'initiative de dresser des barricades 'symboliques' à Kanehsatake pour bloquer l'accès au chantier de construction du terrain de golf. Au sein de la Longhouse People of the Pines, on reconnaît Ellen Gabriel qui est devenue l'une des porte-parole les plus articulées des Warriors pendant la crise. Cette faction a aussi dénoncé le conseil de bande de Kanehsatake. A ses yeux, le système des chefs héréditaires est considéré "comme un système étranger, créé en dehors de la loi Mohawk traditionnelle et par conséquent, illégitime" (Cinquième rapport du Comité permanent de la Chambre des communes, 1991, 6). En outre, la Longhouse People of the Pines considère le conseil de bande comme une marionnette du gouvernement fédéral car celui-ci est financé par le gouvernement fédéral. Cette faction contient des éléments radicaux. Elle a été désavouée par la Confédération des six nations qui ne reconnaît pas ses porte-parole.

5. La Confédération des six nations : La Confédération est le siège historique du gouvernement des six peuples iroquois (le peuple Haudenosaunee). Le grand conseil de la Confédération qui comprend 50 chefs, se réunit périodiquement à Onondaga, N.Y.¹⁶ pour trancher les grandes questions de l'heure qui touchent de près les peuples iroquois. La

¹⁶ Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement du Conseil de la Confédération, voir Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, p. 33.

Confédération ne reconnaît que les chefs (ou rotiyanners en mohawk¹⁷) qui adhèrent à ses valeurs et qui respectent la version pacifiste de la constitution iroquoise telle qu'enseignée par le prophète Handsome Lake. Elle rejette du coup les Warriors et leurs activités liées aux bingos et aux maisons de hasard car ces activités sont à ses yeux, contraires à la Grande Loi. A Kanehsatake, la Confédération est représentée par le chef en titre Samson Gabriel, le seul porte-parole légitime de la Confédération et Curtis Nelson, le sous-chef. Samson Gabriel représente la Longhouse de Kanehsatake, la seule authentique Longhouse reconnue par la Confédération. Selon Robert Vachon, Gabriel joue plutôt un rôle effacé. Ce dernier n'aurait pas participé aux réunions de la Confédération depuis dix ans (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 130). Cette longue maison n'a qu'une poignée de fidèles traditionalistes. A ne pas confondre avec la Longhouse People of the Pines de Waiter David et Ellen Gabriel, une faction, rappelons-le, qui s'est scindée de la Longhouse de Samson Gabriel dans les années 60. Samson Gabriel s'exprime couramment en mohawk, mais il ne parle pas un mot de français ni d'anglais. Pour combler cette brèche, nous avons donc interviewé Allen Gabriel qui a été témoin des événements à Oka. Il est secrétaire de la Longhouse de Kanehsatake. A la table des négociations, il était conseillé pour la Confédération des six nations.

¹⁷ Les rotiyanner (pluriel de royaner) sont nommés à vie par les mères de clan et n'ont pas de salaire. Chacun peut être déposé par les mères de clan s'il y a consensus au sein de la nation. Il n'a pas le droit de porter d'armes. Il demeure l'interprète officiel de la Grande Loi de la Paix. Sa fonction principale consiste à créer l'harmonie.

Source : Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, p. 132.

La Confédération s'est opposée aux tactiques de violence des Warriors pendant la crise d'Oka mais son intervention tardive a à peine été remarquée. Les Warriors ont eu beaucoup plus d'écho, ayant été invités directement à la table des négociations par les autorités politiques. La Confédération a finalement imposé sa présence aux pourparlers à la dernière heure quand le gouvernement fédéral a commencé à douter de la légitimité des Warriors comme porte-parole de l'ensemble des Mohawks. Dans la vie quotidienne des Mohawks, le rôle de la Confédération est souvent symbolique, sauf pour les traditionalistes qui y puisent une source de légitimité politique et morale. La Confédération comprend six nations et regroupe plus de 100 000 habitants au Canada et aux Etats-Unis (Audiences du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 48, 20 février 1991, 8). Historiquement, la Confédération et ses institutions ont été désavouées par le gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a imposé de force son propre système de gouvernement en créant le conseil de bande prévu par la Loi sur les Indiens.

B. Le modèle d'analyse

Rentrons maintenant dans le vif du sujet. Nous reprendrons dans cette partie, un par un, les 6 facteurs identifiés au chapitre 1. Nous essayerons de voir dans quelle mesure ces variables ont contribué au succès ou à l'échec des stratégies des Warriors.

1. Les structures d'organisation des Warriors

Définissons d'abord ce que nous entendons par structures d'organisation. Tilly a une définition utile : "les structures d'un groupe qui lui permettent d'agir pour faire valoir ses intérêts" (1978, 7). Nous retenons les éléments suivants pour analyser l'organisation des Warriors: i) l'idéologie, ii) le discours, iii) les objectifs, iv) la hiérarchie, v) la discipline, vi) le financement et vii) la qualité du leadership. Ces variables nous permettront de tirer quelques conclusions: s'agit-il d'un groupe centralisé, décentralisé, bureaucratique ou institutionnel? Comme nous l'avons vu, les groupes décentralisés dont l'organisation est faible, ont plus de chances de voir leurs efforts aboutir à un échec.

i) l'idéologie

Nous retenons ce critère car l'idéologie des Warriors qui justifie le recours à la violence, a sans contredit influencé le déroulement des événements à Kanehsatake et à Kahnawake. Dans cette partie, deux questions principales retiendront notre attention. Dans un premier temps, nous essayerons de voir dans quelles conditions se propage une idéologie reposant sur la violence. Dans un deuxième temps, nous tenterons de définir l'idéologie des Warriors et d'expliquer pourquoi les Mohawks y ont adhéré.

Revenons à cette première interrogation. Dans quelles conditions une idéologie reposant sur la violence se propage-t-elle? A ce sujet, Gurr offre quelques éléments de réponse. Il

explique que lorsque le mécontentement (discontent) est généralisé au sein d'une communauté qui cherche à améliorer son sort et que les vieilles méthodes de diplomatie et de négociation ont échoué par le passé, les gens deviennent alors "plus réceptifs à de nouvelles idées et à de nouveaux modes d'action" : "Under conditions of strain or discontent, however, new ideas circulate among the discontented which are more likely to offer normative justifications for violence" (1970, 194).

Parce que ces gens sont ainsi mécontents, "ils sont prédisposés à des doctrines justifiant des actions agressives", écrit-il dans son ouvrage Why Men Rebel. Dans son analyse de la violence collective, Gurr dresse les constats suivants : *premièrement*, les gens mécontents de leur sort sont d'autant plus vulnérables à de nouvelles doctrines lorsqu'ils ont du mal à identifier les sources de leur malaise ou de leurs frustrations, et *deuxièmement*, des idéologies nouvelles justifiant la violence se propagent mieux dans des situations confuses:

People are most likely to be receptive to new ideational systems when they are intensely discontented and the sources of deprivation are obscure. Ambiguity and unfocussed discontent are widely identified with the spread of beliefs justifying violence in the literature on aggressive movements (1970, 199).

Nous retrouvons ces deux éléments dans notre étude de cas. D'abord, que pouvons-nous dire au sujet des sources de mécontentement chez les Warriors et les Mohawks en général? A priori, nous pouvons affirmer que les sources de mécontentement chez les manifestants autochtones étaient très vagues. A l'exception du projet d'expansion du terrain de golf, il est

difficile de mettre le doigt sur les sources précises de mécontentement et de frustration chez les Warriors et l'ensemble des Mohawks pendant cette crise d'Oka. Nous verrons plus loin que les doléances des manifestants n'ont jamais été articulées avec précision. Les revendications initiales portaient sur le projet de terrain de golf mais l'appel à la souveraineté a vite supplanté ce premier objectif au point de le reléguer au deuxième plan.

a) **Les sources de mécontentement lointaines et récentes**

Les autres sources de mécontentement chez les Mohawks et les Warriors sont surtout d'ordre historique, donc, moins palpables dans le quotidien des Mohawks mais néanmoins présentes. Le conflit d'Oka illustre bien le malaise profond qui caractérise la société autochtone contemporaine. Ce malaise est attribuable, croyons-nous, à une série de défaites historiques qu'il s'agisse de la non-reconnaissance des traités des autochtones, de l'échec répété des négociations sur leurs revendications territoriales ou du rejet de leurs institutions politiques, religieuses et culturelles.

Commençons d'abord par replacer la crise d'Oka dans son contexte historique. Il n'est pas dans notre intention de retracer l'historique des revendications territoriales des Mohawks de Kanehsatake. L'historien Serge Laurin en donne un excellent compte-rendu dans son ouvrage intitulé Histoire des Laurentides¹⁸. Nous nous contenterons de dire que les "troubles d'Oka"

¹⁸ Laurin, Serge, Histoire des Laurentides, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.

comme le décrit si bien Laurin, auront été une grande source de friction entre les Blancs d'Oka, les Mohawks et le gouvernement fédéral. Pour bien situer le lecteur, nous en dégagerons ici les principales étapes.

Les Mohawks ont toujours prétendu posséder les terres de l'ancienne seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. Cette seigneurie avait été cédée aux ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris en 1717 pour y établir une mission amérindienne à Oka. Les terres en litige pendant le conflit d'Oka sont les vestiges de cette ancienne seigneurie. Selon les recherches exhaustives de l'historien Serge Laurin, les propriétaires du Séminaire "auraient formellement promis" aux Indiens qu'ils obtiendraient des terres bien à eux s'ils acceptaient de quitter le Sault-au-Récollet pour s'établir au Lac-des-Deux-Montagnes. Pendant plus de 270 ans, les Mohawks se buteront toutefois à un mur d'incompréhension et d'indifférence, sinon de mépris à leur endroit lorsqu'ils tenteront, par tous les moyens, de faire reconnaître leurs droits aux terres d'Oka. Mais rien n'y fit. Ils furent déboutés devant les plus hauts tribunaux du pays et ils s'adressèrent même en 1912 au Conseil privé de Londres. A chaque fois, ils obtinrent une fin de non recevoir à leurs demandes qui étaient pourtant très légitimes à leurs yeux.

A partir de 1945, le vieux contentieux implique désormais le gouvernement du Canada. Il devient propriétaire de ce qu'il reste des terres de l'ancienne seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes qui n'ont pas été vendues par le Séminaire de Saint-Sulpice. Le gouvernement canadien lancera alors un long processus pour rassembler les terres dispersées ici et là au sein de la municipalité d'Oka afin d'y créer une réserve mais cela n'aura jamais lieu.

Contrairement aux espérances des Mohawks, l'arrivée de ce nouveau "tuteur" ne met donc pas fin à l'érosion de la base territoriale des Amérindiens d'Oka ni au transfert des terres à des intérêts non-autochtones. En 1947, le gouvernement fédéral vend à la municipalité d'Oka "une partie des terres non occupées par les Amérindiens mais néanmoins utilisées par eux à des fins communautaires" (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 101).

Ayant épuisé tous leurs recours juridiques, les Mohawks de Kanehsatake, Kahnawake et Akwesasne revendiquent en 1975 des terres situées le long du fleuve St-Laurent, lesquelles comprennent notamment la pinède d'Oka. Leur requête sera rejetée. Le gouvernement fédéral avance comme argument, que les Mohawks ne possèdent pas ces terres depuis des "temps immémoriaux" et que tous les titres ancestraux, s'ils existent, ont été "éteints" (Cinquième rapport du Comité permanent des Affaires autochtones, 1991, 9). En 1977, les Mohawks reviennent à la charge en vertu de la politique des revendications particulières pour réclamer la propriété des terres à Oka mais ils sont encore déboutés dans leur demande. Cette fois, le gouvernement fédéral fait valoir qu'il ne reconnaît pas les revendications antérieures à la Confédération de 1867. Le gouvernement fédéral essaye de relancer son projet de réunification des terres en 1989 mais celui-ci restera lettre morte, ne ralliant pas le consensus chez les diverses factions mohawks.

Entretemps, d'autres événements viendront aiguïser le sentiment d'hostilité des Mohawks à l'égard des Blancs et du gouvernement fédéral. La construction sans leur consentement à Oka d'un terrain de golf de 9 trous sur une partie des terres communales en 1958 et l'hostilité des

Blancs d'Oka en 1986 à l'égard de la création d'un centre de désintoxication pour autochtones, pour n'en nommer que deux, viendront aviver les tensions entre les parties¹⁹. De plus, les nombreux raids de la SQ pour démanteler les réseaux de cigarettes de contrebande à Kanehsatake et dans les autres territoires autochtones continuent de semer le mépris vis-à-vis les Blancs chez les communautés autochtones.

L'ex-chef de l'Assemblée des premières nations, George Erasmus, résume bien le sentiment de frustration des autochtones à l'égard du gouvernement fédéral. Il se plaint de la lenteur des gouvernements canadiens successifs à régler les doléances historiques des autochtones, que ce soit sur le plan juridique, politique ou constitutionnel. Erasmus rappelle que les gouvernements continuent d'ignorer les traités historiques. Et il accuse le gouvernement fédéral d'avoir renié son rôle de mandataire à l'endroit des Indiens:

Nos vifs espoirs ont fait place à la frustration en voyant disparaître, à tour de rôle, chacun des moyens qui devaient, nous avait-on promis, résoudre nos problèmes, c'est-à-dire les négociations, l'autonomie gouvernementale (telle que définie dans le rapport Penner du Comité parlementaire sur l'Autonomie des Indiens) et la Constitution (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 11).

¹⁹ Le choc collectif, rapport de la Commission des droits de la personne du Québec, avril 1991, p. 13.

Ce tableau cadre bien avec l'analyse de Gurr. Il affirme, rappelons-le, que des groupes sont davantage vulnérables à de nouvelles doctrines si la source de leur malaise ou de leur frustration est difficile à identifier :

The most knowledgeable citizen may have difficulty in identifying what group or institution is responsible for inflation, unemployment, declining religious morality, or status insecurity. If he is both intensely discontented and unable to find concrete sources of responsibility in his social environment, he is highly susceptible to new doctrines [...], (1970, 180).

A Kanehsatake, nous avons vu qu'à l'exception du terrain de golf, les sources de mécontentement des Mohawks étaient principalement de nature historique. On parle surtout d'un malaise qui s'étend à l'échelle de la société autochtone plutôt que de sources de frustration ponctuelles et faciles à identifier.

Pour ces raisons, nous croyons que les Mohawks étaient plus réceptifs à l'idéologie des Warriors et à leurs tactiques de violence.

b) Une situation politique confuse

Passons maintenant au deuxième postulat énoncé par Gurr. Il rappelle que de nouvelles idéologies se propagent mieux dans des situations confuses. Cette hypothèse correspond au cas de Kanehsatake. La situation politique confuse dans cette petite communauté fragmentée, a certainement servi de tremplin à la propagation de l'idéologie des Warriors. En effet, quand les

Warriors font leur entrée sur scène à Kanehsatake au printemps 1990, la communauté est en pleine crise. Le chef Clarence Simon a été démis de ses fonctions par les mères de clan, son successeur George Martin est incapable de rallier la communauté derrière lui, et la Coalition mohawk de Jerry Peltier nage dans l'incertitude. Les Mohawks, eux, sont tiraillés entre plusieurs courants idéologiques face au choix de leurs institutions politiques. Des pressions internes de la part de groupes de citoyens (la Coalition mohawk de Kanehsatake) se font de plus en plus persistantes pour revenir au système de suffrage universel pour élire leurs représentants tel que prévu par La Loi sur les Indiens. Tout changement au statu quo oppose cependant une résistance de la part des mères de clan²⁰ et du nouveau chef désigné George Martin.

Pour leur part, les traditionalistes de la Longhouse People of the Pines dénoncent, eux aussi, le système des mères de clan parce que celui-ci ne répond pas aux vraies coutumes traditionnelles, prétendent-ils.

La Loi sur les Indiens prévoit exceptionnellement l'instauration d'un "système de coutumes de bande". Or, étant donné que les anciennes coutumes iroquoises ont été transmises oralement, il est difficile de trancher cette question à la satisfaction de toutes les factions de

²⁰ Selon l'ethnologue Robert Vachon dont les propos sont reproduits dans Recherches amérindiennes au Québec, la mère de clan est une femme "reconnue pour sa sagesse". Elle a le devoir de déposer un chef de son clan si celui-ci agit à l'encontre de la Grande Loi de la Paix. Il importe aussi de préciser que la descendance, l'héritage et la succession se font selon la matrilinearité.

Source : Fenton, "Northern Iroquoian Culture Patterns" dans Handbook of North American Indians, v. 15, p. 312.

Kanehsatake, chacune ayant sa propre interprétation de la constitution iroquoise. En effet, les valeurs et les coutumes mohawks sont loin de faire l'unanimité. Le Cinquième rapport du Comité permanent des Affaires autochtones l'exprime ainsi: "les opinions diffèrent beaucoup non seulement en ce qui concerne la loi mohawk traditionnelle, mais également en ce qui a trait au mode d'élection du gouvernement" (1991, 12). Ces clivages ont été la source de nombreuses tensions sociales chez les Mohawks.

S'il est difficile d'y voir clair, c'est que le conseil de bande a changé de mains de nombreuses fois au cours des dernières années. En effet, comme nous l'avons déjà expliqué, jusqu'en 1969, le conseil de bande observait des coutumes de bande tout en suivant les dispositions électorales de la Loi sur les Indiens. Cependant, à la suite d'une pétition signée par 158 citoyens sur 292 en octobre de cette même année, le gouvernement fédéral accepta un changement de coutumes en reconnaissant la légitimité du système des chefs héréditaires traditionnels. Cette solution sera cependant de courte durée. En 1970, un groupe de Mohawks de Kanehsatake présente une nouvelle pétition, contestant la légitimité des chefs héréditaires (Cinquième rapport du Comité permanent des Affaires autochtones, 1991, 4).

Mais l'affaire n'en restera pas là. Au fil des ans, le gouvernement fédéral et certains groupes de la collectivité tentent de trancher cette question, une fois pour toutes, au moyen d'une série de référendums, de réunions et de pétitions. Mais pour compliquer une situation déjà extrêmement confuse, les gens de la Longhouse People of the Pines refusent par principe de participer aux référendums organisés par le gouvernement fédéral. Lorsque le conflit au sujet

du terrain de golf prend de l'ampleur au printemps 1990, les mères de clan venaient de destituer les chefs héréditaires et de nommer George Martin comme grand chef. Le désarroi total régnait. En mai 1991, la communauté est soumise à un nouveau référendum sur le mode de sélection des chefs. Les résultats du vote confirment la destitution des mères de clan et le retour au système de suffrage universel.

En rétrospective, le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon a reconnu que ce système des mères de clan avait contribué à l'instabilité politique de la communauté. Il a fait remarquer que "depuis 1986, les mères de clan ont nommé six conseils de bande différents à Kanehsatake - six chefs différents en cinq ans. Cela veut dire que le gouvernement de la bande a changé, en moyenne, plus d'une fois par année" (Audiences du Comité des Affaires autochtones, fascicule 47, 19 fév. 1991, 11).

Aux conditions précaires que nous venons de décrire, il faut ajouter un autre élément d'incertitude : le statut juridique de Kanehsatake. Ce territoire n'est pas une réserve au sens où l'entend La Loi sur les Indiens, bien que des terres de la Couronne aient été réservées à l'usage exclusif des Indiens. Le territoire mohawk est morcelé, ce qui crée un véritable chaos juridictionnel. Certains Mohawks vivent sur des terres fédérales à l'extérieur des limites de la municipalité d'Oka alors qu'environ 500 Mohawks vivent sur des terres fédérales à l'intérieur des limites municipales. Des efforts avaient été entamés par le gouvernement fédéral avant la crise de 1990 pour constituer un territoire mohawk contigu. Mais ces efforts se sont heurtés au

refus de George Martin qui a suspendu les pourparlers sur l'unification des terres quand il fut porté au pouvoir par les mères de clan au printemps 1990.

Au printemps 1990, la décision du conseil municipal d'Oka de procéder à l'agrandissement du terrain de golf malgré leurs supplications, ajoute à la frustration grandissante des Mohawks. La colère gronde car les Mohawks voient cette dernière défaite comme une autre rebuffade. En effet, le conflit d'Oka est bien plus qu'une simple histoire de terrain de golf. Il a des racines profondes qui ne laissent personne indifférent. Les Mohawks de Kanehsatake se sont butés pendant plus de 270 ans à un mur d'incompréhension de la part des ecclésiastiques de la mission d'Oka et des autorités politiques pour faire valoir leurs droits aux terres d'Oka.

C'est dans ce vide politique où règne l'anarchie et la confusion totale que les Warriors réussissent à s'imposer. L'absence de consensus sur les institutions politiques mohawks leur donne un parfait tremplin pour véhiculer leur idéologie. Les Warriors arrivent à rallier des Mohawks de toutes tendances à leur mouvement de "résistance armée" mais comme nous le verrons plus loin, l'allégeance de ces derniers sera de courte durée.

Le contexte politique et historique que nous venons de décrire est révélateur pour trois raisons. D'abord, il fait ressortir la fragilité des institutions politiques autochtones et le désarroi total de la société autochtone. Il explique aussi la vulnérabilité des Mohawks à une idéologie reposant sur la violence. Gurr explique que la violence risque de se manifester davantage dans

une collectivité où les gens pensent avoir épuisé tous les autres recours pour obtenir gain de cause :

The potential [for violence] would be greatest in a nation most of whose citizens felt sharply divided with respect to their most deeply valued goals and had individually and collectively exhausted the constructive means open to them to attain those goals, and lacked any non-violent opportunity to act on their anger (1970, 92).

Pour résumer donc, notre étude de cas montre que le potentiel de la violence était très grand à Kanehsatake. Mais puisqu'il existait de nombreuses dissensions idéologiques et que la situation était très confuse, la source du malaise des Mohawks n'était pas toujours identifiable. Pour toutes ces raisons et bien d'autres que nous exposerons plus loin, nous affirmons que les Mohawks étaient "réceptifs" à une idéologie fondée sur la violence.

c) Les influences externes

Passons maintenant à notre deuxième interrogation : quelle est l'idéologie des Warriors et pourquoi les Mohawks y ont-ils adhéré?

L'idéologie des Warriors est pertinente, car elle façonne leur pensée et influence leur choix de stratégies et de tactiques. Afin de bien comprendre cette idéologie, nous croyons bon de retourner aux origines contemporaines de ce mouvement. Nous verrons que les Warriors ont radicalisé et militarisé leur mode d'action au cours des années 60 et surtout au cours des années 70 sous l'influence de la vague nationaliste indienne aux Etats-Unis. Notre regard se penchera

ici sur Kahnawake, siège, selon York, de la plus militante organisation des Warriors en Amérique du Nord (1991, 254). Nous nous tournerons du côté de la réserve de Kahnawake, car il ne faut pas oublier que les Warriors de Kahnawake et de Akwesasne ont pour ainsi dire "exporter" leurs activités à Kanehsatake pendant l'été 1990. Par contre, Kanehsatake qui ne possède pas de Warrior Society proprement dite, même s'il y existait des liens solides avec les Warriors de Kanehsatake et de Kahnawake, a résisté plus longtemps à cette vague nationaliste en raison de l'influence des églises catholique et protestantes. Selon Robert Vachon, la communauté de Kanehsatake fut plus imperméable à ce nouveau courant d'idées car elle est "plus assimilée que les deux autres à la culture occidentale et chrétienne" (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 130).

Quant à la réserve de Akwesasne, elle a été, elle aussi, soumise à l'influence du mouvement radical indien aux États-Unis. Pour diverses raisons dont nous ne ferons pas allusion ici, Akwesasne est profondément divisée sur le plan idéologique quant à la pertinence des bingos et des maisons de hasard. On y retrouve des clans pro-Warriors qui s'affichent en faveur de ces activités alors que d'autres clans sous la direction du chef traditionnel Tom Porter, s'y opposent farouchement. Les Warriors avancent que ces établissements sont autorisés en vertu de la Grande Loi de la Paix car les sources de revenus qu'ils en tirent militent en faveur de l'autonomie politique de la nation mohawk. De leur côté, les chefs traditionnels font valoir que

les Warriors déforment la Grande Loi pour l'adapter à leurs fins, car la constitution iroquoise ne fait pas allusion aux bingos et aux casinos²¹.

Pour ce qui est de l'origine lointaine des Warriors, elle est difficile à déchiffrer. L'historiographie est vague à ce sujet. Certains experts en la matière remettent en question l'existence même de ce groupe. Nous ne tenterons pas d'élucider ce mystère qui reste du domaine de l'anthropologie. Pour nous, ce qui importe, c'est de jeter un peu de lumière sur l'origine contemporaine des Warriors dans la mesure où elle a influencé leur idéologie et leur mode d'action.

Dans les années 60, le mouvement contestataire américain laisse des marques à Kahnawake. Selon Gerald Alfred, les Mohawks ont été séduits par ce courant qui donnait une nouvelle impulsion à la Société des Warriors en justifiant leur raison d'être. Il explique que le rejet des institutions et de l'autorité politique ont été particulièrement accrocheurs chez les jeunes Mohawks en mal d'identité. Il est difficile cependant de soupeser l'influence directe du mouvement civil américain dans la vie quotidienne des Mohawks. Les entrevues que nous avons menées donnent peu d'indices à ce sujet mais Kenneth Deer, porte-parole des Warriors à Kahnawake, y apporte quelques éléments de réponse. Il a expliqué au cours d'une conversation

²¹ Pour comprendre le débat sur les casinos, voir Richard Hill, "Rattling the Rafters: High Stakes Gambling Threaten the Peace of the Longhouse" dans Northeast Indian Quarterly, I : 3, automne 1989, p. 4-11.

avec l'auteure que les années 60 ont coïncidé avec un mouvement de retour aux sources chez les Mohawks et que l'idéologie des Warriors a servi de catalyseur :

Since the 60s, many people had been searching for their roots because they realized the religions and social structures that had been imposed by the governments were not working and so they were looking for their roots and the Society offered a channel, a way of bringing them back to their roots.

Les années 70 seront également une période mouvementée. Le mouvement nationaliste indien aux Etats-Unis est en pleine effervescence. Il ne passe pas inaperçu au nord de la frontière américaine. Sous l'influence du mouvement de protestation indien American Indian Movement (AIM), ce courant envahit les communautés autochtones canadiennes où il se traduit par la renaissance des valeurs politiques et religieuses de la Longhouse. Gerald Alfred rappelle aussi qu'à cette époque, l'influence de l'Eglise catholique avait pratiquement disparu au Québec (Kahnawake est une ancienne mission catholique des Pères Jésuites). Les adeptes de la Longhouse qui avaient été forcés à pratiquer leurs cérémonies religieuses en secret après le décret de 1924²², commencèrent alors à sortir de l'ombre et à pratiquer leurs cérémonies ouvertement.

²² En 1924, le gouvernement fédéral dépêche des agents de la Gendarmerie royale du Canada à Oshweken, en Ontario, répudie les chefs traditionnels et y installe de force un conseil de bande tel que prescrit par la Loi sur les Indiens.
Source : Cinquième rapport du Comité permanent des Affaires autochtones, 1991, 3).

Pendant toute cette période, donc, les protestations se multiplient des deux côtés de la frontière. L'intégrité du territoire autochtone devient un puissant cri de ralliement. Aux Etats-Unis, deux conflits armés retiennent l'attention : Ganieneh, N.Y. en 1973, et Raquette Point, N.Y. en 1979 et 1980. Il faut noter que Louis Hall, l'une des principales sources d'inspiration des Warriors de Kahnawake, avait joué un rôle de premier plan à Ganieneh.

Aux yeux des Mohawks, cette lutte indienne à Ganieneh représente une victoire inégalée. Mario Cuomo qui était secrétaire d'Etat de New York à l'époque, avait dû baisser les bras et céder une partie du territoire réclamé aux autochtones. Aujourd'hui, Ganieneh est une forteresse vigoureusement défendue à la pointe du fusil par les Mohawks qui n'y laissent entrer personne de l'extérieur²³. La victoire de Ganieneh est perçue par l'ensemble des Mohawks comme étant le meilleur exemple d'une nation indienne souveraine.

La réserve de Kahnawake, située à 8 milles au sud-ouest de Montréal, n'échappe pas à ce vent de protestation. Au cours des années 70, Kahnawake est le théâtre d'émeutes et de violents conflits entre Mohawks, la population blanche et la Sûreté du Québec. L'un des incidents les plus marquants fut l'expulsion par les Warriors de plusieurs familles de Blancs de la réserve en septembre 1973²⁴. On a accusé AIM d'avoir été l'instigateur de ce conflit. Lors

²³ Lee, Robert Mason, "Mohawk Militancy: From Wounded Knee to an Adirondack native commune ('established in 50, 000 B.C.') to Oka, an idea is spreading", The Ottawa Citizen, 15 sept. 1990.

²⁴ O'Neil, Pierre, "Les guerriers mettent leur menace à exécution", Le Devoir, 19 sept. 1973.

de violentes altercations avec les forces policières et les Blancs, les Warriors réussissent à forcer la main du gouvernement fédéral et du conseil de bande qui acceptent finalement de voir les Blancs partir.

Selon Gerald Alfred, cet incident fut le premier succès des Warriors dans la communauté. Et même si tous les Mohawks n'étaient pas d'accord avec les méthodes utilisées par ceux-ci, ils ont constaté que la stratégie des Warriors avait permis d'atteindre l'objectif désiré par la majorité des Mohawks: on voulait libérer des logements pour l'usage des Mohawks. Kahnawake faisait alors face à une pénurie de logements et les Mohawks digéraient mal que des Blancs puissent avoir accès à des logements à prix modique sur leur réserve alors qu'eux-mêmes en étaient privés. Cet incident représente aussi l'une des premières altercations sérieuses avec la Sûreté du Québec. Selon Alfred, l'expulsion des Blancs a divisé la communauté en deux camps: les modérés qui cherchaient un règlement pacifique à la crise du logement et les gens plus radicaux associés aux méthodes dures des Warriors et de AIM. Selon Alfred, cet incident a permis aux Warriors de percer dans la communauté : "Ce fut la naissance de cette faction radicale", a-t-il soulevé au cours d'un long entretien.

Pour leur part, Kanatakta et Brian Deer, deux Mohawks de Kahnawake interviewés par Recherches Amérindiennes au Québec sur l'éveil du nationalisme mohawk, font remonter à 1973 la réorganisation de la Société des Guerriers :

Ce n'était peut-être pas nécessaire auparavant de faire les choses aussi formellement parce que, dans notre tradition, chaque homme sain faisait tout ce qui était en son pouvoir pour aider la communauté, non seulement en temps de guerre mais en tout temps [...] Dans les années 70, les gens ont ressenti le besoin de se rassembler plus formellement, et le terme société en est venu à être utilisé [...]. (Recherches amérindiennes au Québec, XXI, 1-2 printemps 1991, 122).

Depuis les années 70, de nouveaux conflits avec les forces policières aux abords de la réserve sont venus renforcer la présence des Warriors à Kahnawake. Leur influence s'est accrue notamment avec l'affaire David Cross. Ce jeune Mohawk de 28 ans, le cousin de Ronald Cross (Lasagne) fut abattu le 20 octobre 1979 par un agent de la Sûreté du Québec (SQ). Celui-ci fut acquitté par un jury entièrement blanc. Les Mohawks crièrent à l'injustice. Par la suite, selon Kenneth Deer de la Warrior Society, l'idée de l'autonomie politique des autochtones a commencé à germer. Selon Deer, "le verdict a suscité beaucoup d'appuis à l'idée d'établir notre propre force policière".

Alfred ajoute que les Warriors ont également étendu leur sphère d'influence en prenant le contrôle du commerce des cigarettes. Selon lui, ils se sont ainsi attiré la fidélité d'une partie de la population en donnant des emplois aux Mohawks au sein de leur empire des ventes de cigarettes.

d) l'influence des éléments radicaux

On ne peut se permettre également de passer sous silence l'influence de Louis Hall, un septuagénaire militant de Kahnawake dont les écrits ont marqué la jeunesse mohawk. York décrit Hall non pas comme le père du mouvement des Warriors mais plutôt comme un porte-parole féroce de cette faction dure des Mohawks. Même si Hall lui-même minimise son importance, son oeuvre n'est pas négligeable. Selon Allen Gabriel de la Longhouse de Kanchsatake, les jeunes ont été séduits par les nouvelles méthodes d'intervention des Warriors après avoir constaté que les méthodes pacifistes de leurs ancêtres n'avaient rien donné pendant des centaines d'années.

Les écrits de Hall reprennent les doctrines de la faction dure de la Longhouse de Kahnawake à laquelle sont associés la plupart des Warriors. Au début des années 70, Hall (Karoniaktajeh de son nom indien) conçoit le drapeau rouge des Warriors si visible pendant les affrontements d'Oka. Militant de longue date, il est l'un des chefs de la Longhouse de Kahnawake qui autorise en 1972 la création de la Warrior Society. Au début des années 70, il devient l'un des chefs de file du mouvement de contestation pour reprendre d'anciennes terres mohawks à Ganienkeh (Moss Lake) dans l'état de New York. En 1979, il rédige un essai politique intitulé Warrior's Handbook. Dix ans plus tard, il publie son manifeste Rebuilding the Iroquois Confederacy. Il s'attèle aussi à la difficile tâche de traduire en anglais les 117 règlements ou "wampums" de la constitution iroquoise.

L'idéologie de Hall s'inspire de la Grande Loi de la Paix telle qu'interprétée par Arthur Parker²⁵. Au tournant du siècle, Parker accouche sur papier les règlements de cette constitution orale qui doivent guider la vie spirituelle et l'organisation politique des nations iroquoises, y compris le système de justice, le leadership politique et les méthodes de guerre contre les ennemis étrangers.

Rebuilding the Iroquois Confederacy retrace les origines de la Confédération des six nations et les buts visés par Deganawida, le fondateur de la Confédération, dont nous ne ferons pas allusion dans cette recherche. Dans son manifeste, Hall est particulièrement dur à l'endroit des adeptes du code de conduite morale de Handsome Lake. Hall avance que ce prophète a dénaturé la Grande Loi en s'inspirant du code religieux sévère des Quakers et de certaines valeurs chrétiennes. Le code de Handsome Lake interdit la consommation d'alcool, reconnaît l'existence d'un ciel et d'un enfer, prêche la confession des péchés et s'oppose à toute forme de violence (York, 1991, 255).

Selon Hall, tous les chefs qui pratiquent ce code violent les règlements de La Grande Loi de la Paix (Gayanerekowa) et "peuvent être déposés s'ils ne rentrent pas dans l'ordre après trois avertissements" (1989, 10). Hall va plus loin en disant que ceux qui s'alignent avec Handsome Lake "perdent leurs droits héréditaires et tous leurs droits de la Ligue des cinq nations". Selon lui, ceux qui refusent d'abandonner les principes de Handsome Lake "s'aliènent de la

²⁵ Parker, Arthur C., Parker on the Iroquois, Syracuse, N.Y., Syracuse University Press, 1968 (1916).

Confédération iroquoise et de son territoire" (1989, 10). Il ajoute que les fidèles de Handsome Lake ont été "soumis à un lavage de cerveau" et qu'il s'agit d'une "conspiration pour dissoudre la grande Confédération iroquoise" (1989, 11).

Sont considérés traîtres, donc, ceux qui refusent de se soumettre à l'interprétation militariste de la Grande Loi de la Paix. Hall et les Warriors avancent que La Grande Loi prévoit l'exécution de ces traîtres. Bien que la plupart des Warriors reconnaissent que cette solution soit impraticable, ils n'ont pas de mots tendres à l'endroit de ceux qu'ils appellent "les traîtres de la nation". Dans la foulée de la crise d'Oka, Ellen Gabriel de la Longhouse People of the Pines a qualifié publiquement Allen Gabriel de la Longhouse de Kanehsatake de "traître". Selon elle, ce dernier avait eu vent de l'assaut par la SQ la veille du 11 juillet et n'avait pas daigné avertir les Mohawks aux barricades d'Oka.

Hall reproche aussi aux partisans du code de Handsome Lake de vouloir interdire les sociétés de Warriors dont il glorifie le rôle. Selon Hall, la constitution iroquoise prévoit un rôle très noble pour "le chef de guerre et ses hommes", expression qu'il préfère à "Warrior Society". Cette expression, dénonce-t-il, a été inventée de toutes pièces par les Blancs. Le rôle des Warriors, dit-il, est de défendre et de protéger le peuple. Il peut prendre diverses formes, soit "le maintien de la paix, l'enseignement, un rôle d'orateur, la reconquête des terres autochtones, la défense des droits de la personne", etc., (1989, 35).

Hail soutient que l'enterrement des armes par certaines nations mohawks non belligérantes, a sonné leur déclin car elle a permis aux colonisateurs blancs de s'emparer de leurs terres (1989, 12). A titre d'exemple, il relève le cas des Onondagas, dans l'état de New York. Selon lui, ce peuple indien pacifiste est en voie d'extinction, car il s'est soumis au code de Handsome Lake et refuse de prendre les armes pour défendre ses intérêts. En revanche, Hall fait valoir que les Mohawks, eux, sont une nation florissante car ils n'ont jamais enterré les

armes²⁶, ils n'ont jamais cessé la lutte armée pour faire reconnaître leurs droits. C'est ainsi qu'il justifie la renaissance des sociétés de Warriors qu'il définit comme "une force armée" pour assurer la défense du territoire autochtone. Selon Hall, "les nations indiennes sans Warrior Society sont en position de faiblesse car elles sont dominées par la peur" :

People in fear inspire no respect, only pity mixed with contempt. They are ripe for extinction for only those who struggle grow strong and achieve survival. Indians who do not have a Warrior Society do not struggle. They decrease in number, die out and become extinct (1989, 41).

Les factions rivales aux Warriors remettent en question l'existence même de ces guerriers. Jake Thomas, un chef cayuga de la réserve des Six nations de Oshweken, en Ontario, répudie cette interprétation de l'histoire. Expert en matière de constitution iroquoise, il affirme catégoriquement que la possession d'armes n'est pas justifiée car les Mohawks ne sont pas en guerre contre personne (Akwesasne Notes, XXII : 4, Early Fall, 1990, 6).

Les Warriors contemporains et leurs sympathisants s'appuient sur les écrits de Parker et de Hall qu'ils modernisent pour refléter la réalité complexe d'aujourd'hui. Les Warriors estiment que la Grande Loi de la Paix autorise le recours à la violence lorsqu'il s'agit de protéger la nation autochtone contre l'envahisseur étranger. Selon eux, l'interdiction de posséder

²⁶ La légende veut que les cinq nations iroquoises à l'origine de la Ligue des Nations aient décidé de faire la paix en enterrant leurs armes sous le Grand Arbre de la Paix. La sixième nation, les Tuscaroras, se serait jointe aux autres nations iroquoises après 1722 selon Recherches amérindiennes au Québec XXI : 1-2, printemps 1991, p. 41.

des armes s'applique seulement aux nations iroquoises de la Confédération. Les partisans de cette idéologie font valoir que les Mohawks ont le droit de se protéger contre les attaques des "ennemis étrangers". Aux yeux des Warriors, le gouvernement fédéral et ses institutions, de même que les forces policières, sont les "ennemis étrangers" des Mohawks. Les propos du chef du conseil de bande de Kahnawake Joe Norton expriment bien l'idée des Warriors sur la prise d'armes : "Some say they're [les armes] buried forever and shouldn't be dug up for anybody. But what do you do if you're attacked? What do you do if you're attacked by a Swat team?"

Au nom du grand idéal de la souveraineté de la nation mohawk, les Warriors défendent également leurs activités "illicites" de commerce de cigarettes et de casinos. Pour eux, le commerce des cigarettes (mot qu'ils préfèrent à contrebande) est justifié, car il est un exemple de la "souveraineté en exercice", explique Kenneth Deer de la Warrior Society. Les Warriors ne reconnaissent pas les frontières "artificielles" canado-américaines qui coupent le territoire mohawk en deux. Du côté canadien, il y a la réserve de Akwesasne, près de Cornwall, en Ontario. Du côté américain, il y a la réserve de St-Régis, dans l'état de New York. Les Warriors estiment que cette superficie fait partie du grand territoire mohawk et qu'ils ont le droit à titre de nation souveraine, de se déplacer librement sur leur territoire, d'y faire le commerce des armes et des cigarettes et d'y établir des casinos, comme ils l'entendent. La Cour suprême des Etats-Unis leur a donné raison sur la question des casinos. Selon Recherches amérindiennes au Québec, elle statuait en 1987 "que les gouvernements tribaux sont aptes à légiférer en matière de bingos sur un territoire indien, remettant en question la juridiction des États dans ce domaine" (XXI : 1-2, printemps 1991, 3).

L'idéologie de Hall, donc, repose sur une idée centrale : la lutte par des moyens violents pour la survie et la suprématie de la race rouge. Selon Gerald Alfred, Hall puise ses doctrines chez l'idéologie nazie. Il explique que l'écrivain septuagénaire aurait fait connaissance d'un ex-Nazi vivant au Canada avec qu'il se serait lié d'amitié. Chez les Warriors et leurs sympathisants, le principe de la "paix par la force" domine également leur philosophie. "Les faiblards se feront écrasés, écrit Hall dans un communiqué de presse récent. Seuls ceux qui seront forts sauront obtenir la paix. Les Indiens devront se battre pour obtenir la paix" (York, 1991, 259).

D'après ce que nous venons de voir, il semble effectivement que l'idéologie des Warriors soit ancrée sur une certaine culture de la violence. Gurr reconnaît que certaines attitudes vis-à-vis la violence ont des origines "psychoculturelles" :

Some of men's perspectives on violence are psychocultural in origin, the result of socialization patterns that encourage outward displays of aggression and of cultural traditions which sanction violent collective responses to various kinds of deprivations.

Chez les Mohawks, de nombreuses coutumes dont nous ne reproduirons pas tous ici, valorisent l'agression et le recours à la force. Ce domaine dépasse les bornes de notre enquête mais nous donnerons quand même quelques exemples pour illustrer la socialisation de la violence

dont parle Gurr. Les Mohawks ont conservé des rites et des danses qui mettent en valeur la guerre, la force physique et la violence. On évoque, par exemple, les notions de chef de guerre, de danse de la guerre, du chant de la guerre etc.

Disons aussi qu'il y a chez les Mohawks cette "intimité ambiguë entre guerre et paix, entre usage de la force et négociation". (Recherches amérindiennes au Québec, printemps 1991, XXI : 1-2, printemps 1991, 77). Historiquement, les peuples iroquois sont reconnus comme des nations belligérentes. Selon Marie-Laure Pilette de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, ce dilemme historique a façonné les attitudes des Mohawks. "Nous retrouvons alors le dilemme iroquois entre guerre et alliance, où l'usage de l'une ne dissocie pas de l'usage de l'autre sur le plan fonctionnel. Bien au contraire, elles s'autodéterminent. Ce dilemme demeure bien sûr parfaitement incompréhensible pour un non-Iroquois" (ibid., 77).

Il est difficile de prévoir à quel degré cette conception de la paix et de la guerre a pu influencé le comportement des Warriors et de leurs jeunes protégés. Toutefois, certains indices nous permettent de croire que la violence est acceptée socialement lorsque les circonstances le justifient.

Le meilleur exemple de l'acceptation sociale de la violence est, à notre avis, le fait que le curriculum dans les écoles mohawks de Kahnawake valorise le recours à des moyens durs pour protéger les intérêts de la nation mohawk. York y fait allusion dans son oeuvre The People of the Pines. Selon York, l'attitude même des Mohawks s'est radicalisée au cours des 35 dernières

années. Peu de Mohawks avaient offert une résistance au projet d'expropriation pour faire place à la voie du Saint-Laurent dans les années 50. Aujourd'hui, l'histoire enseignée aux jeunes Mohawks dépeint cet épisode comme une défaite, tel que le rapporte le livre d'histoire des jeunes de la Kahnawake Survival School : "The seaway was a defeat for the Kanienkehaka (Mohawk). It reminded people of the kind of treatment that native people can expect from the Canadian and American governments" (York, 1991, 117).

A l'école, les coutumes mohawks sont encouragées. Même les règlements de l'école qui doivent être ratifiés par les étudiants, s'inspirent de la Grande Loi de la Paix. Dans la communauté où plusieurs drapeaux de la Warrior Society sont visibles, on encourage des enfants de 7 à 8 ans à manipuler des armes, on les habille en habits de camouflage et on tient des parades chaque fois qu'un Warrior est libéré de prison (York, 1991, 118-120).

A Kahnawake, les jeunes sont exposés régulièrement à une atmosphère militaire, rappelle York. On n'a qu'à se souvenir des affrontements avec les policiers lorsque les Warriors ont réussi en 1973 à expulser des familles blanches de la réserve à la pointe d'un fusil. Il y a eu d'autres affrontements violents au cours des dernières années, ce qui maintient la communauté sur le qui-vive. Les Mohawks qui détestent la présence de la Sûreté du Québec et de la GRC sur leur territoire, sont prêts à riposter sur-le-champ. Les jeunes et les adolescents sont témoins des moindres événements violents dans cette petite communauté de 6000 habitants.

Autre facteur de socialisation de la violence, dans la culture mohawk, les aînés ont une plus grande force de persuasion morale que dans la culture nord-américaine. Ce sont eux qui sont chargés de transmettre la Grande Loi de la Paix et les traditions mohawks. Les aînés qui sont très respectés dans l'hierarchie familiale, ont une grande influence auprès des jeunes. Ces premiers ont été témoins de conflits violents et peuvent relater ces incidents à leurs jeunes protégés.

Les exemples que nous avons relevés rejoignent les propos de Gurr. Il fait voir que certaines sociétés ont des tendances à la violence car il y existe de fortes traditions culturelles qui encouragent des réactions violentes :

Dispositions to violence, and to peace, are deeply rooted in human culture and vary markedly among cultures. People acquire basic attitudes about the desirability of acting out their aggressions as children, and then later in life develop attitudes about the responsibilities of rulers for their well-being. These attitudes fundamentally influence responses to depriving political circumstances. People also may be taught about the gains their ancestors won or liberties they protected through violence, teachings that often provide enduring justifications for violence in new circumstances (1970, 192).

Pour résumer, l'ambiance militaire de la communauté de Kahnawake, le programme scolaire, l'influence de Louis Hall, les affrontements violents du passé sur la réserve, et le recrutement actif des Warriors chez les jeunes, sont autant d'exemples de la socialisation de la violence. Or, bien que nous identifions une certaine culture de la violence comme l'une des

causes de la violence pendant la crise d'Oka, nous ne croyons pas qu'elle explique tout, car le tableau est fort complexe. Nous dresserons nos conclusions à cet effet dans le chapitre 3.

ii) Le discours

Il est intéressant d'analyser le discours des Warriors à plusieurs égards. D'abord, le discours peut être un puissant instrument. Lorsqu'il fait appel à des symboles, il peut avoir un pouvoir de persuasion très important. Selon Gurr, il sera plus facile pour un groupe protestataire de répandre son idéologie s'il peut susciter un "sentiment d'appartenance" chez un groupe de gens mécontents et frustrés. Ce sentiment d'appartenance peut être renforcé par "l'usage de symboles" qui mettent en évidence des sources de malaise communes, qui valorisent un groupe de gens mécontents et qui évoquent des moyens pour lutter contre les oppresseurs (1970, 208).

a) symboles et clichés

Les Warriors ont énormément fait usage de symboles et de clichés pendant toute la durée du conflit. Le symbole le plus pertinent qui fait appel au nationalisme indien, est le drapeau rouge des Warriors conçu par Louis Hall. Dans ses écrits, Louis Hall joue aussi la carte du nationalisme en décrivant, par exemple, la Warrior Society comme "le pouvoir du peuple en action" (1989, 89). Pendant la crise, les Warriors ont aussi fait abondamment usage du logo de la Confédération des six nations dans leurs communiqués et ce, contre le gré de celle-ci. Selon Kenneth Deer de la Warrior Society, cela était justifié car "il n'existe pas de droits d'auteur sur

le logo de la Confédération, a-t-il noté au cours d'une longue entrevue à Kahnawake. Nous sommes tous le peuple de la Haudonesaunee".

Pour créer ce sentiment d'appartenance propice à une action collective, les Warriors sont habiles à débiter des clichés et des arguments tout faits. On valorise le rôle du Warrior, par exemple, sans jamais le définir. Les propos suivants de Joe Norton qui s'est associé aux Warriors pendant la crise, illustrent bien ce que nous venons d'exprimer : "Everybody is a Warrior when the time comes. When the time comes to defend, everybody is a Warrior", nous a-t-il expliqué. Selon lui, les Warriors ont la mission de "porter le fardeau de la paix" mais il ne peut expliciter davantage sa pensée. Dans ce même ordre d'idées, un Warrior qui a témoigné devant le Comité permanent des Affaires indiennes, Billy Two-Axe, a défendu le rôle "noble" des Warriors. Il a souligné qu'il avait pris les armes en bon père de famille pour protéger sa famille contre l'agression de la SQ : "Nous sommes Warriors de naissance, et c'est notre responsabilité de protéger notre famille tout comme vous le feriez vous-même" (fascicule 49, 21 février 1991, p. 7).

Voici un autre exemple d'arguments utilisés par les sympathisants des Warriors pour justifier le recours à des tactiques de violence. Cette source a préféré garder l'anonymat:

We have territory here which is unceded land and if Canada has the right to have an army then we sure can defend our land and our people. And we don't have to justify whether or not we carry weapons. Canada and the United States have a long history of violence against native people without provocation. It doesn't

matter who brought in a weapon or who has a weapon, or who never carried a weapon. We are a sovereign nation.

Le discours évoqué par les Warriors reflète leur idéologie. Empreint de nationalisme, il met en valeur deux éléments principaux: la souveraineté de la nation mohawk et la défense du territoire mohawk.

En effet, la "souveraineté de la nation Mohawk" est devenue un puissant cri de ralliement pendant les événements d'Oka. Les Warriors ont fait valoir qu'ils n'étaient pas soumis aux lois canadiennes parce qu'ils adhèrent à leurs propres lois mohawks à titre de nation souveraine. Dans ce contexte, ils ont caractérisé le mouvement de violence à Oka comme une lutte politique pour la reconnaissance de leurs droits. Étant donné que les Warriors ne reconnaissent pas la légitimité du système juridique canadien, ils ne peuvent pas être considérés comme des criminels aux yeux des lois canadiennes, ont-ils fait valoir le 26 septembre 1990, en quittant le centre de désintoxication d'Oka :

We cannot accept Canada's program of self-government as we are already a sovereign nation. We have committed no crimes and if the governments of Canada and Quebec choose to process us as criminals within their laws, we are political prisoners not criminals (Ottawa Citizen, le 27 septembre, 1990).

b) les cibles d'attaque

Les Warriors rehaussent aussi les valeurs traditionnelles de la société mohawk tout en rejetant les symboles de l'autorité du gouvernement canadien. C'est ainsi que les institutions du gouvernement fédéral et celles du gouvernement du Québec sont les principales cibles d'attaque des Warriors. Ce sont les ennemis modernes des Warriors. Faisant le bilan de la crise, l'un des alliés des Warriors, Mike Myers, a déclaré devant le Comité permanent des Affaires autochtones, que Kanehsatake avait été "la cible d'un plan d'action orchestré par le gouvernement fédéral et celui du Québec pour déstabiliser et occuper le territoire mohawk" (La Presse Canadienne, 12 mars 1991). Tout au long du siège de 78 jours, les Warriors ont repris ce même refrain. Ils ont avancé que les gouvernements fédéraux et québécois mais surtout la Sûreté du Québec, représentaient une menace pour l'ensemble des Mohawks car ces derniers étaient prêts, selon eux, à les attaquer sans mot dire. Suivant cette logique, les Mohawks avaient donc le droit de se protéger en défense légitime, ont affirmé les Warriors.

Ces affirmations ne sont pas tombées dans le vide. En raison des nombreuses descentes de la SQ dans la communauté de Kanehsatake au cours des années récentes, les relations avec cette force policière étaient déjà tendues. De l'avis de Dan Gaspé, un observateur du conflit qui est maintenant l'un des chefs du conseil de bande de Kanestake, les Warriors ont bien choisi leurs cibles d'attaque. Selon lui, même s'ils n'étaient pas nécessairement d'accord avec les méthodes dures des Warriors, les Mohawks les ont appuyés car ils croyaient que ceux-ci allaient tenir tête à la SQ qu'ils détestent. Gaspé a rappelé que la SQ était intervenue massivement en

1988-89 à Kanehsatake pour contrer la contrebande de cigarettes. "Il y avait un sentiment général de haine contre les policiers", a-t-il décrit. Allen Gabriel de la Longhouse de Kanehsatake, partage cet avis. Pour beaucoup de Mohawks, le choix fut facile, dit-il : "Qui détestons-nous le plus, la SQ ou les Warriors"?

Un autre élément du discours des Warriors mérite un examen. Allen Gabriel souligne que la croisade des Warriors en faveur de la protection des terres mohawks à Oka, a été très séduisante car elle était imprégnée de symbolisme :

Lorsqu'ils parlent de la lutte pour la protection du territoire et de la souveraineté, tout le monde peut s'y reconnaître. Les Warriors ont été perçus comme étant les champions de cette cause et c'est pourquoi ils ont eu beaucoup d'appui de la part du public, du moins, à l'origine. Quand leurs vraies intentions ont commencé à faire surface, les gens s'étaient déjà compromis.

Comme nous l'avons vu, en raison des luttes historiques pour obtenir les titres aux anciennes terres de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, les envolées oratoires des Warriors en faveur de la protection de la terre ont touché des cordes sensibles chez les Mohawks.

La Loi fédérale sur les Indiens est une autre source de frictions chez les Mohawks que les Warriors attaquent habilement. Hall est particulièrement cinglant dans ses attaques:

Oppression is an act of war against the people. Legislating the Indians into extinction by way of assimilation is an act of war against the Indians. Legal extermination of the Indians as a distinct people is an act of aggression and the Indians must act in

self-defense. The answer is the Warrior Society whose task force is charged with finding ways to protect the people from every form of aggression being waged against them[...] (1989, 37).

En attaquant les visées assimilatrices des politiques fédérales, les Warriors ont misé juste. En effet, de toutes les mesures instituées par le gouvernement fédéral, c'est La Loi sur les Indiens qui inspire le plus de haine, car elle a eu pour effet, rappelons-le, de déstabiliser les institutions politiques et sociales des autochtones. Cette loi a imposé le conseil de bande comme forme de gouvernement sans le consentement des autochtones. En 1924, le gouvernement fédéral dépêche des agents de la GRC à Oshweken, en Ontario, répudie les chefs traditionnels et y installe de force un conseil de bande aux termes de la Loi sur les Indiens. Certains groupes plus radicaux accusent le gouvernement fédéral de "génocide culturel". C'est ainsi que s'est exprimé Walter David Sr. de la Longhouse People of the Pines devant le Comité permanent des Affaires autochtones :

Your nation, Canada and the United States will apparently not rest until our six nations Confederacy is reduced to a historical footnote and museum piece. Your government is guilty of genocide where we are concerned (Audiences du Comité permanent des Affaires autochtones, mars 1991, 10).

Selon le Comité spécial sur l'autonomie politique des Indiens, le principal reproche qu'on fait à cette loi, c'est qu'elle ne reconnaît pas la diversité des peuples indiens. De ce fait, elle représente ainsi un puissant instrument d'assimilation²⁷.

²⁷ Indian Self-Government in Canada: Report of the Special Committee, Ottawa, 1983.

Aux termes de cette loi, seuls les Indiens inscrits ont le droit de vivre sur les réserves et ont accès aux programmes fédéraux de logement et d'aide sociale. Les Métis sont donc exclus automatiquement. Selon les autochtones, il appartient aux nations indiennes de déterminer qui sont Indiens et qui ne le sont pas. Cette loi contenait aussi beaucoup de dispositions discriminatoires qui ont suscité l'ire des autochtones. Jusqu'en 1985, La Loi sur les Indiens stipulait qu'une Indienne qui épousait un Blanc devait quitter la réserve et perdait tous ses droits alors que l'inverse n'était pas vrai. Ces dispositions ont été éliminées à la suite d'une lutte intense menée par un groupe de femmes indiennes devant l'ONU.

Selon les auteurs Roger Gibbins et Rick Ponting, cette pratique discriminatoire a eu pour effet de fragmenter la population indienne :

Through this definitional exercise the Indian Act fragmented the native population in Canada into legally and legislatively distinct blocks experiencing quite different rights, restrictions, and obligations. The contemporary conflicts among status Indians, non-status Indians, and Indian women married to non-Indian men are today's legacy of this definitional approach (Ponting, 1986, 21).

Cette loi promulguée en 1869 et redéfini en 1876, a subi de nombreuses modifications au fil des ans mais ses visées sont restées à peu près intactes. En général, les autochtones trouvent La Loi sur les Indiens très paternaliste, car elle contrôle à peu près toutes les activités quotidiennes des Indiens. Par exemple, elle interdit aux Indiens vivant sur les réserves de faire des prêts commerciaux. Le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon est d'accord que cette

loi n'a plus sa raison d'être : "C'est une loi désuète, paternaliste et humiliante pour les peuples autochtones dont l'existence est contrôlée par la signature du ministre des Affaires indiennes dans la quasi-totalité des domaines susceptibles d'avoir une influence sur leurs intérêts", a-t-il résumé au cours de son témoignage devant le Comité permanent des Affaires autochtones (Audiences du comité, fascicule 47, 19 fév. 1991, 24).

c) **la réplique**

Les opposants aux Warriors les accusent de tenir un discours truffé de faussetés et de demi-vérités. Selon une citoyenne de Kanehsatake affiliée à la Coalition mohawk dirigée par Jerry Peltier, Bertha Bonspille-Peltier, en empruntant un discours nationaliste, les Warriors jouent sur le sentiment de culpabilité des Mohawks. "On leur a fait sentir d'avoir honte de ne pas vouloir prendre les armes", a-t-elle expliqué au cours d'un entretien à Kanehsatake. Pour sa part, le journal Akwesasne Notes publié à la réserve canadienne de Akwesasne est particulièrement dur à l'endroit des Warriors. Dans le premier d'une série d'articles, un auteur anonyme jette le discrédit sur les Warriors. Il souligne que le nationalisme prôné par Hall et ses disciples essaye d'inculquer de "fausses valeurs" aux Mohawks :

Hall bases his army on the insecurities, social isolation and low self-worth of his recruits. It's this false sense of nationalism, which in the mind of Hall and his followers, justifies their actions. Violent acts on the "betrayers of the nation", with murder the ultimate violent act, is justified as protecting the nation. Terrorism is advocated in the name of nationalism (Akwesasne Notes, Early Fall 90, XXII : 1, 25).

Dan Gaspé, un allié de la Confédération des six nations, abonde dans le même sens. Selon lui, les Warriors ont habilement trompé les Mohawks en leur faisant croire que seule leur présence aux barricades suffirait, et qu'ils n'auraient donc pas à prendre les armes:

You don't have to pick up a gun. We need people to cook, drive, and for communications. So it all sounded well and good in that they were there for the land. So a lot of people were duped in that respect. They were sweet-talked, using nationalism, pride and hatred for the police. They're very skillful at that. Some of their leaders are very good talkers. They speak well in Mohawk.
(conversation avec l'auteure)

Les partisans des Warriors réfutent ces allégations. Parce qu'ils se voient comme les protecteurs de la nation, ils refusent d'être qualifiés de "violents" par leurs adversaires. "En temps de paix", la Warrior Society est une "société de bienfaisance" au service de la communauté, rétorque Joe Norton, le chef du conseil de bande de Kahnawake. Ce sont les circonstances qui dictent l'emploi de méthodes dures, dit-il. "Everybody is a Warrior when the time comes", se plaît-il à répéter. Selon lui, les Warriors n'ont pas à justifier leurs méthodes violentes puisque les Mohawks ont toujours été la cible des agressions de l'extérieur. Même s'il n'était pas d'accord avec la prise d'armes à Kanehsatake et à Kahnawake, Norton est maintenant fier qu'elles aient été brandies, car la SQ se préparait à déployer une force excessive, a-t-il soutenu au cours d'une entrevue.

Pour conclure, donc, nous pouvons affirmer que le discours des Warriors fait effet. En misant sur des cibles d'attaque honnies par la majorité des Mohawks et des symboles qui font

appel au nationalisme mohawk, il touche les cordes sensibles de la communauté. En effet, le sentiment d'aliénation et de frustration, voire de dépit, à l'endroit des institutions fédérales, est très répandu. George Erasmus qui était chef de l'Assemblée des premières nations pendant le conflit d'Oka, décrit les politiques fédérales comme une "camisole de force" : "[...] le gouvernement même qui est supposé protéger nos droits devient notre principal adversaire dans nombre de questions vitales pour notre avenir" (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 61).

Il faut dire aussi que les Warriors sont d'efficaces communicateurs. Plusieurs d'entre eux manient avec abilité et autorité la langue mohawk. Loren Thompson, l'un des leaders des Warriors derrière les barbelés de Kanehsatake, a particulièrement impressionné, a opiné Bertha Bonspiile-Peltier. Elle le décrit comme un "excellent orateur" qui s'exprime dans un "mohawk excellent".

iii) l'hierarchie

Selon Gamson, un groupe bureaucratique comprend un minimum de trois niveaux hiérarchiques, une liste officielle de membres et une constitution écrite (1975, 91). Selon lui, plus l'organisation d'un groupe est sophistiquée et centralisée, plus ce groupe remportera du succès dans ses démarches protestataires. Or, Gamson n'est pas explicite lorsqu'il dit qu'un groupe bureaucratique "possède trois niveaux de divisions internes ou plus". Le seul exemple qu'il donne de ces trois niveaux, est le suivant : "officers or executive committee; division,

committee, or chapter heads; and rank and file. Groups that have only officers and rank and file do not meet this criterion" (1975, 91).

Comme organisation, les Warriors ne répondent pas à cette définition de groupe bureaucratique. Peu de choses sont connues au sujet de la division hiérarchique des Warriors mais d'après nos recherches, il semble que les Warriors n'aient que deux niveaux hiérarchiques : les "généraux" et les "fantassins" (footsoldiers). Sans fournir d'explication, Gamson rappelle que les groupes qui n'ont que ces deux niveaux, les cadres (officers) et les militants de base (rank and file) ne sont pas considérés comme des groupes bureaucratiques. Nous supposons que la complexité des structures d'un groupe accentue la répartition des tâches, renforce la discipline du groupe et facilite l'atteinte des objectifs. Nous croyons que plus un groupe possède de divisions internes, plus il sera facile d'organiser le travail et de maintenir la discipline. Par conséquent, les groupes qui ne possèdent que deux niveaux sont par définition, des groupes faibles, non structurés et portés à être indisciplinés. Les Warriors avec leurs généraux et leurs fantassins entrent donc dans cette catégorie.

Au-delà de ces concepts théoriques, le moindre que l'on puisse dire, c'est que comme organisation, les Warriors ont des structures "floues", souligne Kenneth Deer. "C'est pourquoi les gens disent qu'ils ne peuvent pas identifier leurs leaders ni leurs membres", poursuit-il. Selon lui, l'organisation des Warriors est gardée secrète parce "qu'il y a des gens qui veulent la détruire. Il y a des gens qui iraient tout rapporter aux policiers dans le temps de le dire".

On sait cependant qu'au fait de la pyramide, quelques "généraux" contrôlent l'organisation, selon l'expression utilisée par les Warriors eux-mêmes. Il y a "un ou deux" dirigeants au sommet de cette pyramide, explique M. Deer sans les nommer. Ceux-ci sont sur un même pied d'égalité. "Les généraux" préfèrent rester dans l'ombre mais ce sont eux qui dirigent "les opérations", reprend-il. Sur le terrain, les Warriors ordinaires que l'on appelle les "footsoldiers", mènent l'opération. (A Oka, les Warriors surnommés "Lasagne", "Spudworm" et compagnie sont considérés comme de simples soldats. Ils n'étaient que des exécutants. Ce n'étaient pas eux qui dirigeaient les opérations, a-t-il été possible de savoir).

Lors de notre enquête à Kahnawake, nous avons pu constater également que les "footsoldiers" étaient souvent désignés par des numéros pour éviter que des informations pertinentes ne soient transmises aux oreilles de la SQ et de la GRC. En raison de la nature même de la société des Warriors, il n'existe pas de liste officielle des membres. Pendant les affrontements à Oka, les dirigeants des Warriors n'étaient pas sur les lieux. Ils n'ont jamais pu être identifiés ni par la presse ni par les forces de l'ordre. Cela était voulu, a confirmé M. Norton. "L'un des éléments de notre stratégie, c'est de ne jamais pointer personne du doigt", a-t-il reconnu.

A la tête, la Warrior Society est dirigée par le "chef de guerre". Son rôle, a expliqué M. Deer, c'est de faciliter la mise en oeuvre de projets. Les décisions sont consensuelles, a-t-il ajouté, mais c'est au chef de guerre de s'assurer que les décisions seront exécutées. Mais on

ne force personne à suivre s'ils ne sont pas d'accord, a poursuivi M. Deer. Ainsi, certains Warriors ont préféré ne pas aller à Oka et ils n'ont pas été punis pour autant.

Pour conclure, nous croyons que parce que l'organisation hiérarchique des Warriors est floue, cela a contribué à l'échec de leurs stratégies. Gamson nous rappelle que les groupes non bureaucratiques et décentralisés ont plus tendance à aboutir à l'échec. La nature même de la Warrior Society est très floue. On l'a décrite comme une organisation qui est toujours sur un pied de guerre pour répondre aux crises lorsqu'elles surviennent. Cette société ne tient pas de réunions hebdomadaires, n'affiche pas la date de ses réunions ni l'ordre du jour parce qu'elle veut éviter des regards indiscrets. Quand il n'y a pas de crise, les membres de cette organisation s'affairent à d'autres besoins, tout en continuant à patrouiller la réserve de Kahnawake.

iv) la discipline

Étant donné le peu de renseignements à ce sujet à notre disposition, il est difficile d'avoir une idée juste du degré de discipline de la Warrior Society. Selon Kenneth Deer, les règles de discipline ne sont pas observées parfaitement. Les dirigeants ont parfois de la difficulté à contrôler les excès des plus extrémistes, a-t-il reconnu. Clarence Simon de la Coalition mohawk de Kanehsatake a un exemple en main. Il souligne à cet effet que "les Warriors avaient perdu le contrôle" lorsque quelques-uns d'entre eux se sont déchainés pour piller et saccager des résidences privées à Oka. Par contre, Michael Thomas, un Warrior qui était sur la ligne de

front à Kanehsatake, contredit Kenneth Deer. Selon lui, il n'existe aucun code de discipline, a-t-il affirmé au cours d'une entrevue.

Les témoignages recueillis au sujet de degré de discipline des Warriors sont contradictoires. Il est difficile de s'en faire une idée juste mais le journal Akwesasne Notes a obtenu copie d'une ébauche de 1987 des directives de la Warrior Society de Kahnawake. On y interdit la consommation d'alcool et de narcotiques et on proscriit l'usage incontrôlé des armes. "The Warriors will, at all times be a defensive force and not an offensive force, signale l'énoncé de politique de la Warrior Society. We will never initiate any action unless so directed by the War Chief or Council of Chiefs with the War Chief in attendance" (Akwesasne Notes, Early Fall 1990, XXII : 4,5).

Selon ces directives obtenues par Akwesasne Notes, la Warrior Society enjoint également ses membres de cacher leurs armes et de ne pas placoter inutilement sur les ondes des dispositifs de communication. Il est clair aussi que c'est le chef de guerre qui mène l'organisation et que les Warriors doivent se rapporter à lui. "All Warriors are answerable to the War Chief or his announced assistants", peut-on y lire. On prévient aussi les Warriors de ne pas faire appel aux forces policières de l'extérieur. Une autre note à l'intention du personnel de la Warrior Society de Kahnawake rappelle aux Warriors qu'ils ne doivent pas s'endormir pendant leur quart de travail, qu'ils doivent effectuer des patrouilles régulières et vérifier les armes à feu. "A check of the security weapons will be made at the beginning shift. The .45 auto will have 230 rounds

and be in operating condition. The shotgun will have a basic load of 20 rounds and be in operating condition" (Akwesasne Notes, Early Fall 1990, XXII : 4, 5).

v) **le financement**

La santé financière d'un groupe protestataire influence sa capacité d'agir et par ricochet, le degré de succès de ses démarches. A priori, un groupe riche peut consacrer davantage de ressources à l'effort de mobilisation sans être obligé de sacrifier ses autres obligations, constate Tilly. Par contre, un groupe moins bien nanti devra consacrer une grande partie de ses énergies et de ses ressources aux affaires quotidiennes, fait-il observer (1978, 75). Les ressources financières d'un groupe protestataire influencent aussi le choix de ses objectifs, poursuit Tilly. Selon lui, les groupes pauvres et sans pouvoir seront davantage portés à revendiquer de "nouveaux droits, privilèges et avantages" alors que les groupes riches et puissants seront davantage portés à mener une action collective défensive pour protéger leurs droits acquis (1978, 76).

Revenons à cette première constatation. Les ressources financières abondantes des Warriors qui proviennent, selon Akwesasne Notes, de la vente de cigarettes de contrebande et du trafic d'armes, leur donnent, certes, un avantage. Dans le récent conflit entourant la contrebande du tabac, le gouvernement fédéral a donné raison à Akwesasne Notes. Le commissaire de la GRC a identifié Akwesasne comme la plaque tournante de la contrebande du tabac en disant que 70 p. cent des cigarettes de contrebande provenaient de cette réserve. A

Akwesasne, les Warriors finançaient leurs activités au moyen des casinos mais la plupart ont été fermés après la crise d'avril 1990 qui fait deux morts. Par rapport aux Mohawks ordinaires de Kanehsatake, à la Coalition mohawk, à la Confédération des six nations et même au conseil de bande de Kanehsatake, on peut sans risque de se tromper dire que les Warriors représentent un groupe riche. Pendant les événements d'Oka, on les a vus déambuler en véhicules tout-terrain et en blindés, mitraillettes d'une main et téléphone cellulaire de l'autre.

Certes, leur position financière les a avantagés par rapport aux factions moins bien nanties. Bien équipés, leur message a beaucoup mieux passé que celui des groupes plus modérés. Très visibles pendant les affrontements, les Warriors ont pu affirmer leur présence et contrôler initialement l'ordre du jour à la table des négociations. C'est d'ailleurs grâce à d'importantes sources de revenu, que la Warrior Society de Kahnawake est devenue plus militante et qu'elle a pu étendre son champ d'action, admet volontiers Kenneth Deer. Il explique que cette société a pris son envol au début des années 80 grâce à des entrées de fonds considérables provenant du commerce des cigarettes.

Les adversaires des Warriors avancent, de leur côté, que les profits du commerce illégal des cigarettes vont directement à un poignée de dirigeants des Warriors et que la communauté n'en voit pas un sou. Akwesasne Notes souligne que les Warriors qu'elle appelle une "force paramilitaire", se financent à même leurs activités de contrebande d'armes, de narcotiques et de cigarettes" (Early Fall 90, XXII : 4, 25).

Avec son bureau de relations publiques établi en permanence sur la rue principale à Kahnawake et un compte de banque bien garni, les Warriors peuvent se consacrer à des tâches plus sophistiquées que leurs adversaires : ils sont en mesure de répandre leur idéologie, de recruter de nouveaux membres, bref, d'étendre leur sphère d'influence. Contrairement aux autres groupes impliqués dans le conflit d'Oka, les Warriors ont les ressources pour faire des représentations à l'Onu, pour tenir des conférences, pour faire des voyages à l'étranger.

Tilly avance que les groupes riches seront portés davantage à choisir des objectifs qui ne risquent pas de chambarder le statu quo afin de maintenir leurs acquis. Cette affirmation ne s'applique pas, croyons-nous, à des groupes marginalisés comme les Warriors qui n'ont pas accès au système de prise de décision. Parce qu'ils sont en marge de la société en raison de leurs activités "illicites", les Warriors ont plutôt choisi des objectifs radicaux pour faire reconnaître leurs droits historiques.

vi) la qualité du leadership

Comme nous l'avons vu, l'existence de structures cohérentes contribue à l'efficacité d'un groupe protestataire. A ce titre, les leaders de ce groupe jouent un rôle primordial. Ce sont eux qui voient à la bonne marche de l'organisme, à la répartition des tâches, au recrutement de nouveaux membres et surtout à la dissémination des doctrines justifiant la violence, nous dit

Gurr :

Leaders can articulate doctrines justifying political violence and communicate them to followers and potential followers; establish patterned modes of action and provide sanctions for those who use them; provide the means and cues for violent action; and minimize the likelihood of retaliation for their followers.

Pour qu'une action de violence collective remporte du succès à long terme, le leadership du mouvement de violence doit être "très compétent", rappelle Gurr (1970, 292). Étant donné le secret entourant les activités des Warriors, il est pratiquement impossible de jauger la qualité de ses leaders. Gerald Alfred évalue leur nombre entre 10 à 20. Selon lui, les Warriors ont environ 1000 adeptes à Kahnawake sur une population de 6000, ce qui n'est pas négligeable. Puisque ce mouvement a pris de l'ampleur au cours des dernières années, on peut présumer que le leadership est suffisamment fort pour recruter de nouveaux membres et repousser ses opposants. La Warrior Society de Kahnawake est associée à la Longhouse et réussit de ce fait, à attirer des gens acquis aux valeurs traditionnelles. Les Warriors peuvent également consacrer des efforts au recrutement et à la dissémination de leur message, grâce aux abondantes ressources financières de la Warrior Society.

Le leadership d'un groupe protestataire est également important dans la mesure où des leaders forts et charismatiques sauront mieux gérer les divisions internes et éviter les scissions, évoque Gamson (1975, 93). A Kanehsatake, les leaders des Warriors auraient dû être d'autant plus forts pour rallier les diverses factions concurrentielles à leur point de vue. Ce n'est pas ce qui s'est produit. Deux choses ont nui aux Warriors. D'abord, leurs leaders n'étaient pas sur les lieux des affrontements et deuxièmement, bien qu'ils aient été d'habiles communicateurs, ils

n'ont pas su saisir l'occasion pour solidifier le fragile consensus au sujet de la pertinence des armes. Les négociateurs des Mohawks et des Warriors ont aussi manqué de finesse à la table des négociations, a reconnu M. Harvey Longboat, négociateur pour la Confédération des six nations, dans son témoignage devant le Comité permanent des Affaires autochtones :

Du côté des Mohawks, les responsabilités ne sont pas moindres en ce qui concerne l'échec des négociations. Nous avons constamment aperçu un manque de réalisme, conjugué à des efforts manipulateurs, incohérents et parfois malhonnêtes d'obtention de gains à court terme au détriment des objectifs à long terme. Il n'y avait de ce côté, aucune "unité spirituelle" (Audiences du comité, fascicule 48, 20 fév. 1991, 11).

Signe de faiblesse, cette déclaration laisse entendre que les leaders des Warriors n'avaient donné aucune directive précise à leurs négociateurs.

2. Les objectifs

Les objectifs choisis par un groupe protestataire détermineront dans une certaine mesure les stratégies et les tactiques employées à cette fin. Les objectifs déterminent aussi la capacité de mobilisation du groupe, le taux de discipline de ses membres et le niveau de répression de la part des autorités politiques, nous rappellent Tilly, Frank et Kelly. Gurr qui a analysé l'étude de Gamson des 53 groupes protestataires, conclut que "les groupes dont les objectifs étaient limités et qui ne visaient pas à déplacer leur opposant avaient plus de chances de remporter du succès". Par contre, il ajoute que "les groupes qui cherchaient à déplacer leur opposant, qui avaient des buts radicaux ou qui avaient dilué leurs efforts en défendant plusieurs causes à la

fois, étaient voués davantage à l'échec". Selon Gurr, les petits groupes, ceux qui comprennent plusieurs factions et troisièmement, les groupes décentralisés, avaient aussi tendance à échouer dans leurs démarches" (1970, 258).

Plusieurs de ces éléments sont réunis ici dans notre étude de cas. D'abord, nous avons affaire à un groupe décentralisé aux objectifs radicaux qui, de surcroît, défend plusieurs causes à la fois. De plus, le groupe protestataire de Mohawks comporte plusieurs factions, ce qui peut contribuer à l'échec d'une démarche protestataire, car il y est difficile de maintenir un consensus sur les stratégies d'intervention et les objectifs.

L'analyse des objectifs des Warriors nous amène à une autre constatation. Il y a lieu de faire une distinction entre leurs objectifs énoncés publiquement et leurs objectifs cachés. Publiquement, les Warriors ont indiqué qu'ils avaient deux objectifs: la protection des terres ancestrales d'Oka et la reconnaissance de l'autonomie politique des Mohawks. Ce deuxième objectif s'est ajouté en cours de route. Pour ce qui est de ce premier objectif, nos recherches ont montré qu'il y avait consensus de la majorité des Mohawks sur la protection des terres. Quand à l'appel à la souveraineté, cet idéal semblait plaire aux Mohawks mais les points de vue divergeaient largement sur la signification de ce concept. Qui plus est, quand le conflit s'est corsé, les Warriors qui avaient été maîtres de la situation jusque-là, ont élargi leurs revendications. Ils ont alors insisté pour que les Warriors soient amnistiés de toute poursuite criminelle éventuelle et de surcroît, ils ont demandé que la Cour internationale de La Haye soit saisie de tout le dossier.

Selon Alfred, c'est à partir de ce moment que le consensus fragile sur l'utilité des tactiques de violence a commencé à s'effriter. Alfred estime que le but de la souveraineté de la nation mohawk n'était qu'un écran de fumée pour cacher les vraies intentions des Warriors: la soif du pouvoir. "It would be more honest and more acceptable if they would just admit they were another group trying to gain power", a-t-il affirmé dans le cadre de cette recherche.

Alfred croit que les Warriors cherchaient ultimement à s'emparer du pouvoir à Kanehsatake pour redémarrer leur empire de commerce de cigarettes après la fermeture de leurs magasins de cigarettes à Akwesasne lors des descentes policières du printemps 90. Selon lui, la preuve que les Warriors se soient impliqués dans la crise d'Oka pour faire avancer leurs propres intérêts, c'est qu'ils n'avaient aucune revendication pour améliorer le sort de l'ensemble des Mohawks. Ayant lui-même participé aux négociations finales, il souligne que les Warriors ne pouvaient pas prétendre être les champions de la souveraineté car cette question est revendiquée par une grande majorité de Mohawks, a-t-il souligné. Selon lui, les Warriors n'ont pas le monopole de la vérité sur cette question, nous a-t-il confié :

They're going to try to tell you that their demands were sovereignty, and recognition of land claims, but that's bull cause that's not an agenda. Everybody has that as a goal. They didn't have any set programs to solve our problems or anything like that. It was these generic ideas.

A Oka, par contre, la lutte pour la protection des terres mohawks était sincère, croit-il. Mais par ailleurs, les Warriors voulaient s'assurer que ce serait eux qui en profiteraient en bout de ligne :

It was clear they were trying to grab the land for themselves. I was at the negotiations, the first thing they said was we want to be recognized as the representatives of the Mohawks of Kanehsatake. When it came to the point when they're talking about how to transfer the land, they wanted to have the title to the land, not the Mohawk Council of Kanehsatake, not the Mohawks of Kanehsatake but their Longhouse of which there are only 40 members, all of the same family.

Akwesasne Notes reprend ce même thème. Dans le troisième article d'une série, un auteur anonyme affirme que les Warriors visaient par leurs tactiques, à contrôler les communautés de Akwesasne, Kahnawake et Kanehsatake :

The tactics of the leaders of the Mohawks Sovereignty Security Force and the "Warriors" of Kahnawake and Kanehsatake to gain control of the nation are evident and plain. They are, of course, using the gambling and land claims controversies as a "crisis" to attempt to secure power over Akwesasne, Kanehsatake and Kahnawake (Akwesasne Notes, Early Fall 1990, XXII : 4).

Ce journal anti-Warrior estime que les Warriors avaient mis tous les éléments en place pour atteindre leur objectif ultime, soit la conquête du pouvoir : "The military plan how has the essential ingredients: a cause, recruits, and financing" (Akwesasne Notes, Early Fall 90, XXII : 1, 25).

Kenneth Deer de la Warrior Society de Kahnawake admet qu'une minorité de Warriors ont voulu profiter de la situation confuse à Kanehsatake pour faire avancer leurs propres intérêts liés aux bingos, aux casinos et aux cigarettes. Mais il maintient que la grande majorité des Warriors croyaient sincèrement à l'idéal de la souveraineté, a-t-il précisé au cours d'un entretien avec l'auteure.

Même chez les détracteurs des Warriors, on ne met pas en doute leur sincérité de se battre pour l'autonomie de la nation mohawk, mais on remet en question leurs tactiques. Pour conclure, donc, nos recherches montrent que les Warriors ont profité du vide politique à Kanehsatake pour imposer leur idéologie et atteindre leurs objectifs. Les objectifs ultimes visés par les Warriors ne reflétaient pas ceux de l'ensemble de la communauté de Kanehsatake, quoique la lutte pour l'obtention des terres à Oka semblait rallier l'appui de la majorité des Mohawks. Les buts des Warriors visaient en bout de ligne à protéger leurs propres intérêts financiers. Nous croyons que la radicalisation de leurs objectifs au fur et à mesure que le conflit prenait de l'ampleur, est un signe de faiblesse de l'organisation des Warriors.

Par rapport aux autres factions, les Warriors étaient, certes, les mieux placés pour mobiliser les citoyens de Kanehsatake et de Kahnawake à leur mouvement de violence. Ils disposaient de la machine de propagande, des moyens de communication (télécopieur, téléphones cellulaires), d'un discours attrayant et des moyens de coercion (armes à feu).

Les Warriors ont réussi à convaincre un nombre appréciable de Mohawks à se joindre à leur mouvement de violence. Cette opération s'est faite sans trop de difficultés, d'une part parce que les objectifs énoncés par les Warriors touchaient les cordes sensibles de la collectivité et d'autre part, parce que leurs cibles d'attaque (gouvernement fédéral et forces policières) étaient bien choisies. Nous avons affaire ici à un cas classique de "mobilisation défensive", c'est-à-dire : "une menace de l'extérieur qui incite les gens d'un groupe à mettre leurs ressources en commun pour combattre l'ennemi" (Tilly, 1978, 73). Dans ce cas, le gouvernement fédéral et la SQ ont été identifiés par les Warriors comme "l'ennemi". Il n'était pas difficile pour bon nombre de Mohawks de répondre à cet appel en raison du mépris qu'ils affichent à l'endroit des autorités fédérales et de la Sûreté du Québec.

3. Le mode d'action

On entend par mode d'action les stratégies, tactiques et ressources utilisées par un groupe protestataire pour atteindre ses objectifs. Certains modes d'action entraînent une plus grande probabilité de violence, signale Tilly dans son oeuvre *The Rebellious Century*. Il précise toutefois qu'il s'agit d'une simple constatation et non d'une thèse toujours vérifiable. Néanmoins, il avance que les modes d'action illégaux ont tendance à éclater en violence. S'il en est ainsi, c'est que les actes illégaux ont tendance à susciter des mesures répressives violentes de la part des autorités politiques et des forces policières (1975b, 282).

Le choix du mode d'action dépend également des rapports de force entre les divers groupes concurrentiels, poursuit Tilly. Selon lui, par définition, un groupe puissant n'a aucun intérêt à choisir une action collective qui a de fortes chances d'entraîner la violence, sauf si la violence risque de paralyser un opposant de taille. Par contre, un groupe sans pouvoir peut avoir intérêt à recourir à la violence, écrit Tilly. "For a powerless group, on the other hand, courting violence, or even deliberately initiating violence, will sometimes pay" (1975b, 283).

Allons voir maintenant si ces énoncés cadrent bien avec les stratégies employées par les Warriors. Nous avons déjà établi que les Warriors sont un groupe marginalisé, sans pouvoir véritable au sein des institutions fédérales canadiennes. Même s'ils ont l'appui d'une certaine partie de la population, surtout chez les traditionalistes, ils demeurent à l'écart des sociétés canadienne et autochtone en général. Leurs présumées activités illicites de trafic de cigarettes et d'armes sont dénoncées par le gouvernement fédéral et généralement mal reçues par la population canadienne.

Selon plusieurs personnes interviewées dans le cadre de cette recherche, la stratégie des Warriors était fondée sur l'usage de la violence. La violence avait donc un but utilitaire, c'est-à-dire qu'elle était perçue comme le moyen le plus efficace pour atteindre les buts fixés. Alfred affirme catégoriquement que les gens de la Longhouse People of the Pines ont fait appel aux Warriors "parce qu'ils avaient de gros bras et qu'ils étaient armés". Selon lui, ce fut là une erreur stratégique monumentale. "Right there, Ellen Gabriel and all those people who were there

originally were sidelined, and the Warriors took over", a-t-il relaté au cours d'une entrevue.

L'un des porte-parole de cette Longhouse a vertement dénoncé cette version des faits :

When we were attacked, we didn't ask people are you a member of the Warrior society, do you have a criminal record? We didn't ask people for references. We were attacked and people came here to help (conversation anonyme avec l'auteure).

Quoiqu'il en soit, il est clair qu'en employant les tactiques que nous avons décrites ci-dessus, les Warriors ont réussi à transformer un "mouvement de résistance pacifique" en un mouvement de violence collective.

a) les forces des Warriors : tactiques de guérilla

Le mode d'action des Warriors est révélateur. Les Warriors sont passés maître dans les tactiques de guérilla. Ils utilisent efficacement la peur, la rhétorique, de même que les menaces et l'intimidation pour véhiculer leur message et gagner les gens à leur cause. Pendant les affrontements avec les forces de l'ordre à Kanehsatake, les Warriors étaient masqués, armés jusqu'aux dents et vêtus d'habits de combat. Ils tiraient souvent dans l'air et lançaient des cris de terreur, d'après les images captées à la télévision. Selon York, "la menace de la violence" est une tactique fréquemment employée par les Warriors pour contrer une agression étrangère (1991, 258). Selon Dan Gaspé, un partisan de la Confédération des six nations, les Warriors ont réussi à prendre le contrôle du mouvement de protestation à Kanehsatake "parce qu'il

n'existait aucun effort concerté pour les disloquer. Les Mohawks en avaient peur. Ils n'allaient pas affronter des gens armés", nous a-t-il expliqué.

Les Warriors ont aussi utilisé à leur avantage l'élément de surprise. Même Joe Norton qui s'est aligné avec les Warriors, a admis qu'il n'avait pas eu vent des intentions de ceux-ci d'ériger des barricades sur le pont Mercier à Kahnawake. Ces barricades ont été érigées vers 5H du matin, précise Alfred, à l'insu de la communauté qui n'avait pas été consultée. "Devant le fait accompli", les gens de la communauté n'ont eu d'autre choix que d'appuyer cette initiative, a-t-il expliqué. A Kanehsatake, également, les Mohawks se sont retrouvés devant le fait accompli. Les barricades avaient été érigées sans que la communauté n'en soit mise au courant, maintient Gerald Alfred. "Ils ont mis leur plan d'action en branle sans consulter qui que ce soit", affirme-t-il, en parlant des Warriors.

Autre atout qui a joué pendant la crise, la machine de propagande des Warriors est bien rodée. Depuis quelque temps déjà, ils ont ouvert un bureau à Kahnawake sur la rue principale au vu et connu de tous qui porte le nom de "Mohawk Nation Office". Pendant la crise, ils ont émis des dizaines de communiqués de presse en provenance du Nation Office, ce qui leur a donné un avantage certain par rapport à la Confédération des six nations qui, elle, est restée à peu près muette.

Le Mohawk Nation Office a toutes les allures d'un bureau d'accueil touristique. On se fait un plaisir de renseigner les visiteurs et on a mis en vente les livres de Louis Hall, dont sa traduction de la Grande Loi de la Paix. Ce bureau est en fait la division des relations publiques des Warriors. La création de cette machine de propagande répond au mot d'ordre de Louis Hall. Dans Rebuilding the Iroquois Confederacy, il rappelle que la Warrior Society doit faire une campagne de propagande pour contrer la guerre psychologique dont sont victimes les Indiens (1989, 37).

La confusion et l'ambivalence sont également des tactiques utilisées adroitement par les Warriors. Pour se donner une crédibilité auprès du public, les Warriors ont emprunté le logo de la Confédération des six nations qu'ils affichent sur leur papier de lettre et leurs communiqués. Selon Allen Gabriel, secrétaire de la Longhouse de Kanehsatake et négociateur pour la Confédération, cette tactique a forcé la Confédération à réagir et a semé la confusion générale :

At one point it looked like there were two sets of people representing the Confederacy. One wasn't, but one had the technology at their disposal. Every time we would issue something, they would just drown it out in their own releases. It really confused a lot of people.

Pour rectifier les faits, la Confédération a dû émettre un communiqué au mois d'août dans lequel elle dénonçait les Warriors. Du même coup, elle rendait publics, les noms des négociateurs habilités à prendre la parole en son nom²⁸.

En utilisant ces tactiques avec finesse, les Warriors ont réussi à gagner la confiance des Mohawks de la communauté et à imposer leur idéologie.

b) les faiblesses: trop de chaises à la table

C'est à la table des négociations que les Warriors ont fait de graves erreurs stratégiques. Selon Alfred, ils auraient pu saisir cette occasion en or pour marquer des points et obtenir des concessions du gouvernement fédéral qui auraient profité à la communauté mohawk. Au lieu, les Warriors se sont montrés de pauvres négociateurs et des tacticiens maladroits, constate Alfred. Au lieu de circonscrire leurs revendications, ils les ont élargies. Au lieu de limiter le nombre de leurs porte-parole, ils les ont augmentés. A un moment donné, au grand désarroi des autorités politiques qui n'y comprenaient plus rien, les Warriors, leurs acolytes et leaders spirituels, comptaient une soixantaine de personnes autour de la table, a fait remarqué Jerry Peltier de la Coalition mohawk de Kanehsatake. Pour sa part, Joe Norton reconnaît que la

²⁸ La Confédération des six nations reprenait le même message dans une lettre acheminée au premier ministre Brian Mulroney. La Confédération rappelait que le Mohawk Nation Office de Kahnawake (les Warriors) n'était pas autorisé à parler en son nom.
Source : Communiqué de presse émis par Six Nations "Iroquois" Confederacy, 9 sept. 1990.

maladresse des Warriors à la table des négociations fut une erreur grossière. "They really piled on the demands. They even demanded amnesty for people that were involved in the Akwesasne situation and other reserves in N.Y. State and in Ganienkeh", a-t-il rapporté dans le cadre de cette recherche.

Bref, l'anarchie totale régnait. Ce fut le début de la fin. Les négociations furent rompues et le gouvernement fédéral imposa une solution militaire pour dénouer l'impasse.

c) l'attrait des Warriors

Les recrues des Warriors en disent long également sur leur mode d'action. Quel est l'attrait des Warriors? Comment attirent-ils des adeptes? Les entrevues que nous avons menées permettent d'y apporter quelques éléments de réponse. Quelques-uns décrivent les Warriors comme une espèce de "société secrète". D'autres comme Rheena Diabo, citoyenne de Kahnawake, préfèrent parler de "culte" car les gens sont soumis à un "lavage de cerveau", a-t-elle soutenu au cours d'une entrevue.

Pour sa part, Alfred estime que les Warriors attirent dans leur camp des gens "désillusionnés et peu éduqués", à qui on fait miroiter la supériorité des Mohawks en jouant sur la carte du nationalisme. Il compare les Warriors à un mouvement intégriste : "Ils ont la ferveur de quelqu'un récemment converti", dit-il. Selon lui, on valorise les nouvelles recrues,

lesquelles, rappelle-t-il, sont souvent des sans-emploi, en leur donnant un rôle au sein de la société.

De son côté, Dan Gaspé croit que les Warriors sont capables d'aller chercher de nouvelles recrues en leur faisant goûter au pouvoir :

The guy is given a uniform, three good meals a day, he's given a gun and made to feel power. In this case, they were given vehicles, communication equipment and so on. Otherwise, these were people who were passing every other night in bars, ending up in jail. They were transformed from the dregs of society to something of importance.

Akwesasne Notes va plus loin en avançant que les tactiques de recrutement de la Warrior Society sont semblables à celles utilisées par Adolf Hitler :

Hall appeals to the young in the same fashion Hitler appealed and won over young Germans to enlist as cadets and soldiers. Those in society who have been labelled as "rejects" are actively recruited, in a twisted and evil fashion, and are made to feel a sense of oneness with others and a sense of "false love".

Que ce soit leurs tactiques employées (la peur, la confusion, l'élément de surprise) ou leurs méthodes de recrutement, ce scénario démontre, une fois de plus, la faiblesse de l'organisation des Warriors.

4. Le statut politique

Comme nous l'avons vu, le statut politique d'un groupe protestataire peut influencer son choix d'objectifs et aussi la réaction des autorités politiques. Frank et Kelly font valoir que les groupes qui jouissent d'un statut élevé au sein de la société adoptent généralement des objectifs très délimités qui ne menacent pas l'ordre établi. Tilly précise, à son tour, que les groupes dont le rang social est très bas feront face normalement à des mesures de répression plus considérables que les membres du système politique (polity).

Voyons comment ces affirmations s'appliquent aux Warriors. En partant, il faut reconnaître que le statut politique de l'ensemble des autochtones est vague et incertain. Au plan juridique, les Indiens inscrits qui vivent sur des réserves sont régis par la Loi sur les Indiens, une loi vieillotte qui réglemente à peu près tous leurs secteurs d'activité et qui étouffe leurs aspirations à l'autonomie politique. Au plan constitutionnel, l'article 35 de la constitution reconnaît certains droits aux autochtones mais ces droits ne sont pas définis. Les rondes constitutionnelles des années 80 ont abouti à l'échec, de même que les accords constitutionnels du Lac Meech et de Charlottetown. Ces échecs ont entretenu un sentiment d'impuissance, sinon de mépris, à l'égard des autorités politiques. L'ex-chef de l'Assemblée des premières nations, George Erasmus, a décrit le processus constitutionnel de rapatriement de la constitution en 1982 et des négociations successives de "cul-de-sac" pour les autochtones (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 15).

Au plan politique, la voix des autochtones se fait entendre par l'entremise de quatre associations nationales dont l'Assemblée des premières nations qui représente les Indiens inscrits, mais leurs revendications tombent souvent dans l'oreille sourde du gouvernement fédéral. Dans la foulée de la crise d'Oka, le président de la Commission des droits de la personne Max Yalden a lancé un plaidoyer pour améliorer le sort des autochtones qu'il a qualifiés de laissés-pour-compte de la société canadienne. Selon lui, "les autochtones, comme groupe, comptent toujours parmi les Canadiens les plus défavorisés"²⁹.

Cet ensemble de facteurs montre à quel point les autochtones sont écartés du système de prise de décision politique canadien. Les Warriors sont davantage isolés au sein de la société canadienne car ils représentent une faction radicale en marge des lois canadiennes. Parce qu'ils sont ainsi isolés et que les points d'accès au système de prise de décision leur étaient fermés, ils ont choisi des objectifs radicaux pour se faire entendre. En agissant de la sorte, ils avaient tout à y gagner et rien à y perdre. Les Warriors ont joué le tout pour le tout. Cette affirmation rejoint la pensée de Gamson au sujet des groupes aliénés qui ont peu de pouvoir : "Such a group, unlike the others, has little to lose by constraints. Since the probability of favorable outcomes is already very low in the absence of influence, it is hardly necessary to worry about resentment" (Gamson, 1968, 169). Ajoutons que les Warriors sont doublement marginalisés parce qu'ils sont répudiés par la Confédération des six nations. L'un des principaux leaders

²⁹ Audiences du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 52, 7 mars 1991, p. 36.

spirituels des Warriors à Oka, Loren Thompson, fut répudié par la Confédération en raison de son rôle pour établir un casino à Akwesasne³⁰.

Devant cette situation mouvante, il est clair que le gouvernement fédéral ne savait plus sur quel pied danser. Voulant éviter de prendre position dans cette affaire, il a laissé le soin au gouvernement du Québec de prendre la décision finale de faire appel à l'armée canadienne. Dès le début de la crise, le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon a fait clairement savoir qu'il ne négocierait pas la question des revendications territoriales "à la pointe d'un fusil".

Au cours des audiences spéciales du Comité permanent des Affaires autochtones sur la crise d'Oka, M. Siddon a tenu à établir une "nette distinction entre les citoyens mohawks de Kanehsatake et de Kahnawake respectueux des lois, et les Warriors armés qui ont utilisé la violence et des menaces de violence [...]" (Audiences du Comité, fascicule no 47, 19 fév 1991, 6). Par cette déclaration, le ministre laissait entendre que les Warriors avaient enfreint les lois canadiennes avant même le début de leur procès. Dans cette même veine, le sous-ministre aux Affaires indiennes Harry Swain traitait les Warriors de "bande de criminels"³¹. Cette

³⁰ Loren Thompson, le chef spirituel des Mohawks derrière les barricades d'Oka, fut déposé comme chef par la Confédération des six nations en raison de son rôle pour établir un bingo et un magasin de cigarettes à Akwesasne.
Source : Robert Vachon, Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, p. 128.

³¹ Gauthier, Gilles, "Ottawa ne désavoue pas les propos de Harry Swain", La Presse, 25 juillet 1990.

déclaration a suscité l'ire des Mohawks derrière les barricades mais M. Siddon ne s'est pas excusé : "Je n'aurais peut-être pas employé ces termes précis mais les faits parlent d'eux-mêmes", a-t-il rapporté à la presse (The Montreal Gazette, 1990, 25 juillet 1990). Ces déclarations montrent à quel point les Warriors étaient considérés comme des hors-la-loi qui avaient commis des actes illégaux. Parce qu'ils avaient cette perception négative des Warriors, les autorités politiques ont réagi avec vigueur en imposant une solution militaire grandiose : près de 4000 soldats ont été dépêchés dans la région de Oka-Kanehsatake pour encercler un petit groupe d'une cinquantaine de Mohawks et Warriors retranchés dans le centre de désintoxication d'Oka.

Le scénario que nous venons de décrire donne raison à Tilly. Il avance que les groupes marginalisés feront face à des mesures de répression plus sévères de la part des autorités politiques. C'est ce qui s'est produit à Oka. Parce que les Warriors sont exclus des cercles du pouvoir et que leurs objectifs menaçaient les institutions existantes, ils ont été repoussés avec force par les autorités politiques.

5. La réaction des forces de l'ordre

Dépassé par les événements, le gouvernement du Québec a fait appel aux renforts de l'armée canadienne suivant le raid avorté de la SQ du 11 juillet. Les forces armées canadiennes ont monté une véritable opération militaire pour encercler les Warriors et les forcer à se rendre : barricades, barbelés, ratissage d'armes, actes d'intimidation. Pourquoi un tel déploiement?

Selon le ministre Tom Siddon, ce déploiement de force était nécessaire pour faire respecter les lois canadiennes et assurer la sécurité publique, a-t-il confié au cours d'un long témoignage devant le Comité permanent des Affaires autochtones :

Délaisser la loi, c'est adopter l'anarchie. La présence et l'usage d'armes automatiques à Akwesasne, Kanehsatake et Kahnawake au cours de 1990 ont entraîné la mort de trois personnes et obligé les femmes, les enfants et les personnes âgées à vivre dans la peur des conséquences de cette violence. Chaque collectivité est devenue un camp armé, et une intervention majeure de la police et de l'armée a été nécessaire pour rétablir la sécurité publique et pour rouvrir les principaux ponts et voies publics (Audiences du Comité, fascicule 47, 19 fév. 1991, 7).

M. Siddon a expliqué qu'une solution de taille s'imposait lorsque les négociations initiales qui portaient sur le règlement des revendications territoriales à Oka, ont commencé à dérouter :

Mais nous avons rapidement constaté que nous avions affaire à des revendications portant sur la souveraineté qui allaient bien au-delà des raisons initiales pour lesquelles une barricade avait été construite à Oka. La souveraineté, des demandes d'immunité vis-à-vis de la loi et d'amnistie à l'endroit de poursuites éventuelles, les tensions et les conflits inévitables qui étaient la triste conséquence des entraves au libre déplacement de tels problèmes se posent toujours lorsque des autorités dûment établies se trouvent face à des rebelles armées. Il fallait donc prendre les mesures qui s'imposaient (Audiences du Comité, fascicule 47, 19 fév. 1991, 14).

Dans ce même ordre d'idées, la ministre de la Justice de l'époque, Kim Campbell, a ramené le conflit d'Oka "à un problème d'application de la loi". Dans un discours prononcé le 9 septembre 1990, elle a rappelé que le gouvernement canadien n'accepterait jamais d'accorder l'immunité aux Warriors contre des poursuites criminelles éventuelles. "Les gouvernements du Canada et du Québec ne peuvent accepter et n'accepteront pas que les Warriors fassent fi des lois du Canada, y compris des dispositions du Code criminel", a déclaré alors Mme Campbell.

D'après la déclaration de M. Sidon, le gouvernement fédéral pensait qu'il avait affaire à des "rebelles armées". Les buts radicaux des Warriors ont incité les autorités politiques à poser des gestes extrêmes. En exigeant l'autonomie politique des autochtones, les Warriors mençaient l'ordre établi et les gouvernements ont agi en conséquence. Ce scénario cadre bien avec les conclusions de Frank et Kelly. Ces auteurs rappellent que les mesures de répression seront d'autant plus sévères si les activités d'un groupe protestataire "remettent en question la légitimité et l'autorité de la coalition au pouvoir" (1979, 609).

6. La Confédération des six nations: forces et faiblesses

Nous identifions la Confédération des six nations comme la principale faction rivale aux Warriors car sa philosophie sur l'usage de la violence est diamétralement opposée à celle des Warriors. La Confédération, rappelons-le, est le siège historique de l'autorité politique et morale des six peuples iroquois. Les 50 chefs de la Confédération se disent les représentants légitimes de la Grande Loi de la Paix. Ils ont une interprétation pacifiste de la constitution

iroquoise, c'est-à-dire, qu'ils s'opposent à la violence et favorisent plutôt la voie de la diplomatie. La Confédération est en faveur de l'autonomie politique des autochtones mais elle dénonce le recours aux armes comme moyen d'y parvenir. Selon Allen Gabriel, porte-parole de la Longhouse de Kanehsatake, les chefs de la Confédération interprètent la légende de l'Arbre de la Paix d'une façon très précise : "les armes de guerre sont enterrées à la faveur de la diplomatie et des négociations". Il laisse entendre que l'interprétation restrictive qu'en fait la Warrior Society, a un but pratique : elle leur permet de prendre les armes sans consulter la communauté.

La Confédération s'est opposée à l'usage de tactiques de violence pendant les événements d'Oka mais elle n'a pas été habile à véhiculer son message. Les paroles enflammées des Warriors ont eu plus de succès, de même que leurs tactiques de confrontation. Allen Gabriel reconnaît que les Warriors et les membres de la Longhouse People of the Pines ont eu beaucoup plus d'attention médiatique que la Confédération parce qu'ils étaient les plus sensationnels :

They were the ones holding the guns. They were on sight whereas the Confederacy was trying to work behind the scenes to try to prevent another outbreak. I think in the short term that may have been to our detriment because we weren't visible enough but I think in the long run, within the circle of players involved, it may have helped our credibility.

Comme l'a signalé Allen Gabriel, la Confédération a préféré oeuvrer dans les coulisses. Au départ, elle était désavantagée par le facteur géographique. Son siège est à Onondaga, N.Y. Un manifestant de Kanehsatake associé aux Warriors a reproché à la Confédération de ne pas

être présente dans ce dossier alors que le litige entourant les terres d'Oka dure depuis plus de 270 ans. Selon un porte-parole de la Longhouse People of the Pines qui a préféré garder l'anonymat, les Mohawks ont décidé de prendre les choses en main car la Confédération est restée impassible pendant les mois précédant la crise alors que la tension montait :

You don't wait until you get an official word from the Confederacy to defend your people, to defend your life. That's a given [...]. The Confederacy has known about this problem here with the land. We've had this problem for over 200 years. Since we live in this community, we're the closest to be able to do any kind of action.

Les Warriors et leurs sympathisants reprochent justement à la Confédération de réagir aux événements plutôt que de prendre les devants. Selon Joe Norton, la crise d'Oka a sorti la Confédération de sa torpeur. "La Confédération n'est pas une force politique, a-t-il avancé. Mais elle a été forcée d'exercer son pouvoir politique en raison de la crise".

Par rapport aux Warriors, la Confédération était aussi nettement désavantagée sur le plan financier. Elle n'avait pas de machine de propagande à sa disposition. De plus, les chefs ne sont pas rémunérés, a précisé Allen Gabriel. "Nous n'avions pas beaucoup de ressources à notre disposition et c'est pourquoi nous n'avons pas eu un grand impact sur l'opinion publique", a-t-il admis.

Il faut rappeler aussi qu'aux yeux du gouvernement fédéral, la Confédération n'avait pas de légitimité ni de poids politique pour représenter les Mohawks. Les institutions de la

Confédération ont été déclarées illégales par le gouvernement fédéral en 1924. Au début de la crise, le gouvernement fédéral reconnaissait seulement George Martin et le conseil de bande de Kanehsatake comme porte-parole légitimes de la communauté. Quand le vide politique s'installa par suite du départ précipité de Martin, le gouvernement fédéral s'est rapproché de la Coalition mohawk de Jerry Peltier et de la Confédération.

Les conventions culturelles ont également minimisé le rôle de la Confédération. Selon les conventions mohawks, la Confédération ne doit pas intervenir dans les affaires d'une communauté à moins qu'une demande expresse à cet effet ne lui soit présentée. Selon Robert Vachon, "il existe un protocole diplomatique dans la Confédération, à savoir qu'une nation ou communauté ne s'immisce généralement pas dans les affaires d'une autre avant d'y avoir été invitée par la communauté, en particulier par leur rotiyaner" (chefs) (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 130).

A cet effet, le chef Harvey Longboat, l'un des négociateurs de la Confédération, a expliqué que la Confédération est finalement intervenue dans ce dossier "dans les derniers moments de la crise" à la demande du chef Samson Gabriel de la Longhouse de Kanehsatake. "Nous ne devons pas nous immiscer à moins que la collectivité ne demande notre aide", a expliqué M. Longboat devant les audiences du Comité permanent sur les Affaires autochtones (Audiences du Comité, fascicule 48, 20 février 1991, 26).

Selon Allen Gabriel, deux raisons expliquent pourquoi les Mohawks n'ont pas demandé à la Confédération d'intervenir plus tôt. D'abord, a-t-il précisé, la communauté de Kanehsatake était paralysée par le vide politique créé par l'absence de consensus sur les institutions mohawks. Et deuxièmement, la Confédération revêt surtout un caractère symbolique pour la majorité des Mohawks.

Par contre, ce ne fut pas la même attitude chez les traditionalistes militants (les chefs Doxtator, Antone et Loren Thompson) et les Warriors, qui n'ont pas hésité à se pointer aux barricades d'Oka et à la table des négociations.

Chapitre 3

ANALYSE ET COMMENTAIRES

A. Un terrain fertile à la violence : le contexte

Deux questions primordiales nous ont guettés au cours de cette recherche. A priori, nous avons tenté d'identifier les facteurs qui ont incité les Warriors et les Mohawks à participer à un mouvement de violence collective en décrivant le contexte dans lequel s'inscrit la crise d'Oka. Nous avons également cherché à savoir si les structures d'organisation des Warriors pouvaient déterminer le degré de succès (ou d'échec) de leurs stratégies d'intervention axées sur la violence.

D'abord, pourquoi la violence a-t-elle éclaté à Oka pendant l'été tumultueux de 1990? Le contexte que nous avons décrit offre quelques éléments de réponse. D'après nos recherches, plusieurs facteurs ont contribué à créer un terrain fertile à la violence: 1) une certaine culture de la violence, 2) l'instabilité des institutions politiques mohawks, 3) l'accumulation de frustrations et 4) une crise d'identité chez les Mohawks de toutes tendances.

Reprenons ces éléments sommairement un par un.

1. Une culture de la violence : Nos recherches ont montré que certaines factions mohawks et en particulier les Warriors, ont une idéologie ancrée sur une culture de la violence et que celle-ci, conjuguée à d'autres facteurs, a entraîné des actions violentes à Oka et à Kahnawake. A Oka, la situation politique confuse a permis aux Warriors de répandre leur idéologie et d'asseoir leur autorité. Les Warriors justifient le recours à des tactiques de violence au nom des principes de la Grande Loi de la Paix. Selon eux, la constitution iroquoise stipule que les Mohawks ont le droit de prendre les armes pour protéger les intérêts de la nation mohawk contre les "envahisseurs étrangers". Dans l'esprit des Warriors et de leurs sympathisants, le gouvernement fédéral et ses institutions, de même que les forces de l'ordre sont les "ennemis modernes" des Mohawks car à leurs yeux, ces institutions sont contraires à la constitution iroquoise. Les Warriors ne reconnaissent pas l'autorité des lois canadiennes car ils adhèrent à leurs propres lois en vertu de la Grande Loi de la Paix.

2. La crise de légitimité des institutions mohawks : A Kanehsatake, le désarroi total des institutions mohawks a créé un vide politique qui a permis aux Warriors de s'affirmer. Quand le conflit éclate au printemps 1990, la communauté est en pleine crise. Le chef Clarence Simon a été démis de ses fonctions par les mères de clan. Son successeur George Martin se révèle incapable de créer l'unité au sein de cette communauté déchirée par deux courants idéologiques dominants. A l'instar d'autres communautés autochtones, Kanehsatake est balayée par un fort courant de renouveau pour les traditions politiques, sociales et culturelles ancestrales. Ce courant

se heurte, toutefois, à l'opposition de factions plus progressistes. Sans renier leurs racines mohawks, ces dernières préfèrent le conseil de bande comme forme de gouvernement et s'opposent à l'établissement d'un système de mères de clan. Selon le Comité permanent des Affaires autochtones, l'entrechoc de ces deux courants paralyse la communauté de Kanehsatake "depuis au moins trente ans" (1991, 4).

Les Mohawks hésitent, donc, entre un système politique fondé sur les anciennes coutumes iroquoises et un système électif prévu par La Loi fédérale sur les Indiens. Depuis 1969, le conseil de bande de Kanehsatake est nommé par neuf mères de clan mais ce système de gouvernement est loin de faire l'unanimité. Ce système des "chefs héréditaires traditionnels" est notamment contesté par la Coalition mohawk de Kanehsatake qui lui reproche d'exercer un contrôle dictatorial sur la communauté. Lorsque George Martin s'enfuit de la communauté sous les menaces des Warriors et que la communauté se retrouve sans dirigeants politiques, la confusion totale s'installe. La crise de légitimité des institutions politiques est l'un des facteurs, croyons-nous, qui a précipité l'explosion de violence à Kanehsatake et à Kahnawake. Gurr rappelle à cet effet que de nouvelles idéologies se propagent mieux lorsque les sources de mécontentement sont abstraites ou mal définies et que le contexte est confus (1970, 194). Notre étude de cas correspond à cette thèse. Nous croyons qu'en raison de cette crise de légitimité des institutions politiques, les Mohawks étaient davantage vulnérables à l'idéologie des Warriors.

Il faut mentionner que le leadership de George Martin était contesté avant l'arrivée des Warriors mais son départ précipité a permis à ces derniers d'exercer un contrôle sur

Kanehsatake. En l'absence d'un leadership clair, la population locale a été influencée par les tactiques et le beau discours des Warriors, de même que par leurs objectifs populaires de protéger le territoire mohawk et de faire reconnaître la souveraineté mohawk. Dans cette communauté déchirée où les allégeances politiques étaient très partagées, il était difficile de maintenir une cohésion de groupe et une action concertée vis-à-vis les Warriors. Ces derniers ont donc eu beau jeu pour répandre leurs idées militantes.

3. L'accumulation de frustrations : Au printemps 90, le refus de la municipalité d'Oka de mettre son projet d'expansion du terrain de golf en demeure malgré les requêtes incessantes des Mohawks, a constitué la bougie d'allumage du conflit. Ce litige perdurait depuis plus de 270 ans. Les Mohawks avaient tenté en vain par tous les moyens de faire reconnaître leurs droits aux terres d'Oka qu'ils prétendent posséder depuis "des temps immémoriaux". La frustration était donc à son plus haut point lorsque la crise éclata au début du printemps 1990. Selon Gurr, la frustration en soi ne mène pas nécessairement à la violence. Mais la colère provoquée par la frustration peut être une source de motivation importante "qui prédispose les hommes à l'agression". Selon lui, "lorsque cette frustration est profonde et dure depuis longtemps, l'agression est probable, sinon certaine [...]" (1970, 36).

Dans le cadre de cette recherche, plusieurs Mohawks ont indiqué qu'ils étaient à la limite de leur patience parce qu'ils avaient essuyé de nombreuses rebuffades au fil des ans et qu'ils avaient épuisé tous leurs recours. Dans ces conditions, la violence s'imposait par conséquent, comme la seule solution de rechange, ont affirmé plusieurs personnes interviewées par l'auteure.

Le chef Oren Lyons, qui représentait la Confédération des six nations à la table des négociations, a expliqué la décision des Mohawks de recourir aux armes ainsi :

In the case of the land issue in Kanehsatake, the people believed, honestly and consistently, for over 150 years that that was their land. They had the wampum belts, the documents, and the promises to prove it. Although the law is written equally for everyone, it does not do the same justice. It was available [sic] having neither political processes nor legal avenues to secure fairness that led to the frustration. That is one of the factors. The land issue and the inability to deal with the land issue in any other way is one of the factors that led to people taking up arms (Audiences du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 48, 20 fév. 1991, 27).

Pour ces raisons, nous pouvons donc dire que les Mohawks étaient "réceptifs" à de nouveaux modes d'action, selon l'explication donnée par Gurr (1970, 194). Le chef indien Saul Terry, président de l'Union des Indiens de la Colombie-Britannique, a exprimé pour sa part, la colère de l'ensemble des peuples autochtones ainsi devant le Comité permanent des Affaires autochtones :

La crise de l'été dernier aurait dû au moins éclaircir un point. Lorsque nos peuples se retrouvent le dos au mur, lorsqu'ils n'ont plus aucune possibilité légitime d'obtenir réparation, lorsque le régime ne sert qu'à les déposséder et à les opprimer, justice n'est pas rendue et nos peuples lutteront pour défendre leurs terres et pour s'opposer aux conditions financières intolérables qui nous sont imposées. Nous avons fini d'acquiescer avec douceur et de donner notre assentiment avec mépris (Audiences du Comité permanent des Affaires autochtones, 1991, fascicule 50, 7).

4. La crise d'identité des Mohawks : En raison du désarroi total de leurs institutions sous les politiques d'assimilation du gouvernement fédéral et l'influence des religions chrétiennes, les Mohawks de toutes tendances font face à une crise d'identité. Aujourd'hui, les Mohawks et l'ensemble des autochtones sont à la croisée des chemins. Un courant de renouveau traditionnel balaye les communautés autochtones mais celles-ci sont encore sous le joug de La Loi sur les Indiens qui demeure un puissant instrument d'assimilation. La Loi sur les Indiens, rappelons-le, établit une distinction entre les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits. Seuls les Indiens inscrits sont reconnus par cette loi et ont, à ce titre, le droit de vivre sur les réserves et de bénéficier d'une gamme de programmes d'aide fédéraux. Autre source de friction, la Loi sur les Indiens n'a pas respecté non plus le système matrilineaire des Mohawks, principe selon lequel la succession se fait d'oncle à neveu ou de frère à frère et non de père en fils (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 72). De ce fait, un nombre incalculable de Mohawks ont perdu leur clan hérité de leur mère.

En général, les autochtones détestent cette loi car elle a eu pour effet de déstabiliser leurs institutions et de les priver de leur identité propre. Selon Gerald Alfred, l'une des causes des profondes divergences idéologiques chez les Mohawks, c'est qu'il n'existe "aucune définition commune" pour établir l'appartenance mohawk. "On Indian identity, the basic problem is that the government insists on telling Indians who Indians are", a-t-il signalé au cours d'une entrevue. La définition d'un Indien telle que prévue par la Loi sur les Indiens, est fortement contestée par les Mohawks car elle est, à leurs yeux, une définition artificielle. Selon Alfred, les Mohawks estiment que des gens avec du sang blanc aux yeux bleus (Ellen Gabriel, par exemple, a les

cheveux châains et les yeux bleus) sont tout aussi Mohawks que ceux qui ont des traits indiens plus marqués. Pour d'autres, un Mohawk doit avoir un certain pourcentage de sang indien, doit appartenir à la Longhouse ou bien s'intégrer à une communauté mohawk.

Dans son analyse de la crise de Kanehsatake-Kahnawake repris dans Northeast Indian Quaterly, Gerald Alfred souligne que l'absence d'une identité mohawk a engendré un cycle perpétuel de luttes de pouvoir entre les factions rivales à Kahnawake. Au départ, cette absence d'identité a engendré un vide politique, empêchant ainsi la communauté d'élaborer une position unifiée devant la menace d'une intervention de la Sûreté du Québec :

The absence of an overarching Mohawk identity maintains a vacuum in which all of the factions' ideas on identity and ideology compete for legitimacy [...] The Mohawk Crisis of 1990 does provide an example of how the lack of consensus on identity affects policy and politics in Kahnawake. Instead of a unified community response to the external threat posed by Canada and Quebec aggression, Kahnawake's response ensued out of a skirmish yielding one faction a small political victory over the other factions (1991, 25).

L'absence d'une identité mohawk non seulement perpétue l'existence de factions rivales, croit Alfred, mais permet à des groupes radicaux comme les Warriors de prendre le contrôle de la communauté. Selon lui, en l'absence d'un consensus sur les moyens à prendre pour contrer une "agression" de l'extérieur, les Warriors ont réussi à imposer leurs tactiques sans le consentement de la communauté, a-t-il expliqué. Rappelons que les Warriors ont érigé les barricades sur le pont Mercier aux abords de la réserve de Kahnawake très tôt le matin, à l'insu de la population générale. La position adoptée par un groupe de citoyens de Kahnawake donne

raison à Alfred. Un an après la crise, des membres du groupe Good Minds se sont indignés devant l'alliance entre le conseil de bande dirigé par Joe Norton et les Warriors :

Members say band council chief Joe Norton has sold out to the Warrior faction and the cigarette-vending interests that finance it, while ignoring the wishes of the majority of honest, hardworking Mohawks (The Montreal Gazette, 14 juillet 1991).

Pour résumer, donc, l'existence d'une culture de la violence, la perte de légitimité des institutions mohawks, l'accumulation de frustrations et l'absence d'une identité mohawk sont autant de facteurs qui ont avivé les tensions à Oka. Selon Gurr, le contexte historique peut être important pour déterminer l'utilité de la violence dans la mesure où il permet aux gens de voir si la violence a procuré des gains par le passé :

If aggression always succeeded in an individual's past, a few failures are often sufficient to extinguish the habit. But if aggression succeeded only occasionally, it is likely to be tried repeatedly, despite failures, in hopes that it eventually will succeed again (1970, 133).

B. Les structures d'organisation: examen récapitulatif

Passons maintenant à notre deuxième interrogation. Dans quelle mesure les structures d'organisation des Warriors ont-elles influencé le résultat de leurs démarches de protestation? Les variables que nous avons analysées au chapitre deux, nous permettent de faire les

constatations suivantes :

1. Les structures d'organisation : Dans l'ensemble, nous avons constaté que l'organisation des Warriors était faible, que leurs stratégies étaient incohérentes mais qu'ils avaient un discours truffé de puissants symboles et des objectifs attrayants qui leur ont permis de mobiliser un nombre appréciable de Mohawks à leur mouvement de violence. Cet appui durera pendant les premières semaines d'euphorie collective de la crise. Les Warriors ont réussi ce tour de force en choisissant des cibles d'attaque populaires, soit les institutions canadiennes et la SQ, et en se faisant les champions de deux causes très chères à l'ensemble des Mohawks, soit la défense des terres ancestrales et l'idéal de la souveraineté de la nation mohawk.

Quant à l'organisation même des Warriors, elle n'est pas très sophistiquée. Il n'y a que deux niveaux hiérarchiques, soit les "généraux" et les "footsoldiers", ce qui à notre avis, est un autre signe de faiblesse. Il faut ajouter d'autre part, qu'une organisation faible aux structures floues et aux multiples objectifs, est davantage soumise à des actions répressives de la part des forces de l'ordre. Frank et Kelly rappellent que plus les actions d'un groupe protestataire "remettent en question la légitimité et l'autorité de la coalition au pouvoir", plus les mesures de répression de la part des autorités seront sévères (1978, 115). Ce scénario s'applique aux Warriors. Nous avons vu que les Warriors constituent un groupe en marge de la société et qu'ils poursuivaient des objectifs radicaux qui menaçaient le statu quo. Les gouvernements ont pris les grands moyens pour mâter ce mouvement de contestation.

Nous avons des échos contradictoires quant au niveau de discipline imposé aux Warriors. Certaines sources soulignent qu'il n'y a aucun code de discipline alors que d'autres sources anti-Warrior ont déniché des règles de discipline et de conduite précises à l'égard de la manutention d'armes et du comportement des Warriors. Pour ce qui est du financement de la Société des Warriors, les sources sont nombreuses et proviendraient du trafic "illicite" des cigarettes et des armes, ont affirmé plusieurs observateurs. Pour sa part, le commissaire de la GRC Norman Inkster a déclaré que près de 70 p. cent du tabac de contrebande transitent par la réserve amérindienne de Akwesasne³². Akwesasne, près de Cornwall, en Ontario, est à cheval sur les frontières canadienne et américaine, québécoise et ontarienne.

Pour nous, ce qui importe, ce n'est pas l'origine des sources de financement des Warriors, mais leur ampleur car elle influence leur capacité d'agir sur le terrain et leur choix d'objectifs. En plus, les groupes riches comme les Warriors peuvent davantage consacrer leurs ressources à leurs efforts de mobilisation, constate Tilly. Parce qu'ils avaient une machine de propagande sophistiquée et des ressources financières abondantes, les Warriors ont été avantagés sur le terrain à Kanehsatake et à Kahnawake. Ils avaient les moyens pour véhiculer leur message : équipement moderne, bureau de relations publiques, réseau de communication, etc.

³² Wills, Terrance, "Cigarette smuggling has spread like wildfire and taken root: Canadians, fed up with crippling taxes, have become addicted to black-market deals", The Montreal Gazette, 12 fév . 1994, p. B3.

Par contre, les mesures de lutte contre la contrebande de cigarettes annoncées aux Communes le 8 février 1993 par le premier ministre Jean Chrétien, ont jeté une douche froide sur les activités des contrebandiers à Kahnawake et à Kanehsatake. Le premier ministre Chrétien a abaissé les taxes sur le tabac pour ramener le prix des cigarettes légales au prix des cigarettes de contrebande. Il a aussi imposé une taxe à l'exportation de 8 \$, et annoncé des peines sévères à l'endroit des contrebandiers (communiqué du Cabinet du premier ministre, 8 février 1994). Son geste a été imité par le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Selon une source policière, la réduction des taxes sur le tabac aurait porté un coup fatal aux activités de contrebande au Québec. La vente de cigarettes de contrebande aurait baissé de 80 à 90 p. cent, a souligné un porte-parole de la SQ (The Montreal Gazette, 3 mars, 1994). Mais les sources de financement des contrebandiers dont certains sont associés aux Warriors, ne sont pas complètement anéanties. Selon le solliciteur général Herb Gray, les réseaux de contrebande ont d'autres sources de revenu :

I can only say [...] that the smuggling networks are not limited to cigarettes but also deal in drugs, alcohol and firearms, and these smuggling networks are linked with organized crime groups (The Toronto Star, 16 février, 1994).

Pour ce qui est de la qualité du leadership des Warriors, il est difficile de s'en faire une idée claire, étant donné la nature secrète de leurs activités. Il est important d'avoir des leaders forts pour éviter des scissions internes à l'intérieur d'un groupe protestataire, nous rappelle Gamson (1975, 93). Cette affirmation est d'autant plus vraie dans le cas d'un groupe protestataire composé d'un groupe dominant minoritaire (les Warriors) et de plusieurs factions majoritaires.

Les leaders des Warriors auraient dû redoubler d'efforts pour cimenter les liens de solidarité entre les diverses factions pour les convaincre de la pertinence de leur stratégies d'intervention. A Oka, les Warriors ont été habiles à dégager un consensus chez les factions rivales au sujet du terrain de golf. Comme nous l'avons vu, plusieurs factions aux idéologies différentes ont uni leurs efforts à ceux des Warriors *dans le seul but* de bloquer le projet d'agrandissement du terrain de golf d'Oka.

Cependant, ces factions ne se sont pas ralliées aux objectifs plus radicaux de ceux-ci. C'est ce que Alfred identifie comme une "solidarité de crise", une espèce de solidarité passagère tissée dans les moments d'euphorie collective :

This "crisis solidarity", while temporary, rests on the commonality in all self conceptions of Mohawk identity : the keen awareness of the difference between Mohawks and non-Indians, and a shared sensitivity towards territorial issues arising out of the common historical experience with non-Indian governments and their consistent effort to eliminate the Mohawk land base (1991,26).

Bref, pour résumer, les Warriors se sont fait les champions de la cause de la terre mais en raison d'un manque de leadership, ils n'ont pas su tirer leur épingle du jeu pour gagner l'appui indéfectible des Mohawks à leurs méthodes d'intervention.

2. Les objectifs : En misant sur la protection des terres ancestrales et l'idéal de l'autonomie politique, les Warriors ont énoncé des objectifs qui ralliaient l'appui d'un grand nombre de Mohawks. Selon plusieurs sources interviewées par l'auteure, les Warriors avaient cependant

un but ultime : la prise du pouvoir à Kanehsatake et à Kahnawake pour redémarrer leur empire de trafic de cigarettes et pour protéger leurs autres intérêts financiers. Chez les Mohawks de Kanehsatake qui avaient participé au "mouvement de résistance" pour bloquer le projet du terrain de golf, le consensus autour de la pertinence de la violence a commencé à s'effriter lorsqu'ils ont eu vent des objectifs secrets des Warriors et de leurs tactiques de confrontation jugées déraisonnables.

Pour résumer, donc, l'ensemble des Mohawks de Kanehsatake étaient unis quant à la justesse des revendications territoriales mais ils étaient divisés quant à l'idéologie, aux stratégies et aux tactiques utilisées pour faire valoir leurs droits aux terres d'Oka. Frank et Tilly avancent qu'un groupe protestataire aura plus de chances d'obtenir gain de cause lorsque ses objectifs sont circonscrits et ne menacent pas les institutions existantes. Les Warriors ont dérogé à cette règle. Sûrs d'avoir la situation en main, ils ont d'abord évoqué la lutte pour la protection des terres mohawks, puis ils ont élargi leurs revendications en cours de route. Ils ont mis d'autres revendications sur la table, notamment, la reconnaissance de l'autonomie politique des autochtones et puis, l'exonération de toute accusation criminelle.

3. Le mode d'action : L'étude du mouvement de violence à Kanehsatake a fait ressortir plusieurs éléments de la stratégie des Warriors. D'abord, nous avons vu que leurs tactiques de violence avaient un but utilitaire, c'est-à-dire, que la violence était perçue comme l'instrument le plus efficace pour atteindre des objectifs précis. Nous avons vu également que les Warriors avaient utilisé plusieurs tactiques efficacement : l'élément de surprise, l'ambiguïté, les tactiques

de peur et de confrontation, et la rhétorique. Là où les Warriors se sont montrés faibles, c'est à la table des négociations. Les Warriors ont été incapables de circonscrire leurs revendications et ils ont démontré une incompréhension des enjeux.

4. Le statut politique : Notre enquête a mis en évidence que les Warriors étaient un groupe marginalisé et sans pouvoir. Comme l'exprime Oren Lyons, l'un des négociateurs de la Confédération des six nations pendant la crise : "Indians are on the tail end of everything. They don't have the political clout to deal with issues" (Akwesasne Notes, Early Fall 1990, XXII : 4, 11).

Parce qu'il en était ainsi et que les moyens institutionnels avaient échoué (processus de négociations au sujet des revendications territoriales, tribunaux, pourparlers politiques), nous croyons que les Warriors ont choisi des objectifs radicaux pour faire entendre leurs doléances. Selon Tilly, Tilly et Tilly, les options offertes à des groupes sans pouvoir sont limitées. Le mode d'action choisi sera donc probablement illégal car ces groupes n'ont rien à y perdre et tout à y gagner. "Its program, its forms of action, its very existence are likely to be illegal, hence subject to violent oppression", rapportent ces trois auteurs : (1975b, 283)

As a consequence, such a group chooses between taking actions which have a high probability of bringing on a violent response (but which have some chance of reaching the group's goals) and taking no action at all (thereby assuring the defeat of the group's goals) (1975b, 283).

Sur ce point, nous sommes d'accord avec les trois auteurs Tilly. Nous soutenons que les Warriors se sont exposés à des mesures de répression sévères de la part des autorités politiques parce qu'ils avaient choisi des modes d'action illégaux et des objectifs radicaux. Les auteurs Tilly avance que "les modes d'action illégaux ont de plus grandes chances d'aboutir à la violence" car les législateurs et les autorités policières répliqueront probablement par la violence (Tilly, Tilly and Tilly, 1975b, 282).

La réaction musclée des gouvernements fédéral et québécois démontre à quel point les objectifs des Warriors représentaient, à leurs yeux, une menace à l'ordre établi et ils ont réagi en conséquence en demandant l'intervention de l'armée canadienne. Les autorités politiques considèrent les Warriors comme des "rebelles armées", des "terroristes" et des "criminels", ce qui donne une bonne idée de leur perception vis-à-vis ce groupe de Mohawks.

5. La réaction des forces de l'ordre : Le gouvernement fédéral et celui du Québec ont riposté avec vigueur au mouvement de violence de Kanehsatake-Kahnawake. Environ 3600 soldats de l'armée canadienne ont été dépêchés sur les lieux pour encercler les Warriors et les forcer à rendre leurs armes. Des femmes et des enfants se trouvaient également sur les lieux du Centre de désintoxication d'Oka. Il y a eu des bousculades mais l'armée s'est montrée très disciplinée et le bain de sang a été évité. Le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon a expliqué par la suite, qu'un tel déploiement avait été nécessaire pour assurer la sécurité publique et faire respecter les lois canadiennes.

6. Les forces et faiblesses de la Confédération des six nations : Le rôle effacé de la Confédération des six nations pendant la crise d'Oka, témoigne, à notre avis, de la perte de légitimité de cette institution politique iroquoise et aussi de son manque de leadership pour monter une opposition véritable aux Warriors. Chez les Mohawks en général, la Confédération a perdu beaucoup de son importance historique. On lui reproche, entre autres, d'avoir des positions contradictoires. Pendant le siège de Raquette Point en 1979-80 du côté américain de la réserve de Akwesasne, la Confédération qui aujourd'hui dénonce la violence de la Société des Warriors, appuyait les gestes des traditionalistes mohawks associés aux Warriors (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 4).

C. Les hypothèses

Nous avons tenté de décrire les facteurs qui ont influencé les Warriors et un nombre appréciable de Mohawks à utiliser la violence comme stratégie d'intervention. Les quatre variables que nous avons énoncées (une culture de la violence, l'instabilité des institutions mohawks, l'accumulation de frustrations et une crise d'identité) expliquent, à notre avis, le contexte explosif dans lequel s'inscrit la crise d'Oka. La présence de ces facteurs a, certes, facilité le choix de la violence comme stratégie, mais elle n'a pas en soi nécessairement provoqué la violence, avançons-nous. Ces facteurs apportent quelques éléments de réponse, mais la complexité de la société autochtone rend toute analyse définitive très difficile.

La dynamique des forces en présence a aggravé les tensions qui existaient depuis belle lurette entre les diverses factions, les Blancs et le gouvernement fédéral. Le refus de la municipalité d'Oka de suspendre son projet de terrain de golf, la présence des Warriors et de la SQ, l'incompréhension des gouvernements et le climat d'hystérie ont fait sauter cette poudrière. Nous avons tenté de brosser un tableau de la situation mais nous admettons d'entrée de jeu qu'il faudrait mener une étude sociologique complète pour bien cerner les enjeux de cette problématique.

Passons maintenant à notre deuxième interrogation. La façon dont sont organisés les Warriors a-t-elle pu influencer le résultat de leurs actions protestataires?

D'abord, à plusieurs égards, il est possible d'affirmer que l'organisation des Warriors était faible, si l'on s'en tient aux théories énoncées par Gamson, Gurr, Tilly, Frank et Kelly. Comme nous l'avons répété à plusieurs reprises, les groupes faibles et mal organisés que l'on définit normalement comme des groupes décentralisés, de même que les groupes caractérisés par l'existence de plusieurs factions, ont plus tendance à échouer dans leurs démarches que les groupes bureaucratiques et centralisés. Pour illustrer ce que nous venons de dire, reprenons brièvement quelques définitions.

Selon Gamson, trois caractéristiques définissent un groupe bureaucratique : un minimum de trois niveaux hiérarchiques, une liste de membres officielle et une constitution écrite (1975, 90). Les Warriors ne répondent à aucun de ces critères. Leur organisation hiérarchique n'a que

deux niveaux, ils n'ont pas de liste de membres officielle (on préfère les désigner par numéro) et ils fondent leurs croyances idéologiques sur une constitution orale.

Comme organisation, les Warriors ne répondent pas non plus à la définition d'un groupe centralisé, tel que définit par Gamson, c'est-à-dire un groupe qui a un seul centre de pouvoir et qui pivote autour "d'un personnage central" (1975, 93). A Kahnawake, York identifie Allan Delaronde (le chef de guerre) et Art Montour comme les principaux leaders des Warriors, (1991, 131) alors qu'à Akwesasne, il y a, selon cet auteur, les frères Boots. Le pouvoir semble donc concentrer entre les mains d'une poignée de dirigeants et non d'un seul personnage.

Troisièmement, s'agit-il d'un groupe institutionnel? Selon Gamson, les groupes qui oeuvrent à l'intérieur des institutions existantes pour faire avancer leur cause (système électoral et processus de lobbying, par exemple) ont plus de chances de voir leurs efforts récompensés car les moyens qu'ils utilisent ne menacent pas l'ordre établi. A notre avis, les Warriors ne peuvent pas être considérés comme un groupe institutionnel. Ils sont marginalisés, ils méprisent les institutions "blanches" et sont considérés des "hors-la-loi" par les autorités politiques. Ils répondent plutôt à la définition de "outside challengers". S'ils en sont arrivés à opter pour la violence, c'est que les autochtones sont au bord de leur patience. George Erasmus, l'ex-chef de l'Assemblée des premières nations, a rappelé au cours d'un vibrant exposé reproduit dans Recherches Amérindiennes au Québec, que la génération montante était séduite par des actions de violence, car les autres recours (tribunaux, processus de règlement des revendications territoriales, négociation politique) avaient échoué lamentablement. A preuve, le litige d'Oka

qui porte sur les terres ancestrales des Mohawks, perdue depuis l'époque du Séminaire de Saint-Sulpice, il y a plus de 270 ans. A noter cependant : malgré les critiques acerbes des Warriors contre les institutions fédérales, plusieurs de leurs sympathisants, dont Joe Norton est le plus célèbre, siègent aux conseils de bande, institutions créées par le gouvernement fédéral.

Enfin, que pouvons-nous dire au sujet de l'effet des nombreuses factions qui caractérisent le groupe protestataire de Mohawks aux barricades d'Oka? Nous croyons justement que l'existence de plusieurs factions a également affaibli le consensus au sein du groupe des Mohawks protestataires et a miné la cohésion du groupe. Gamson rappelle, à cet effet, que les groupes décentralisés non bureaucratiques, qui, de surcroît, connaissent des scissions internes, "sont voués à l'échec". Par contre, si ces groupes décentralisés parviennent à éviter l'éclatement, ceux-ci "ont une chance modeste que leurs efforts soient couronnés de succès", surtout s'ils sont dotés de structures centralisées, poursuit Gamson (1975, 108). A notre avis, les Warriors ont échoué sur tous ces fronts.

Les objectifs des Warriors sont également révélateurs. Les groupes qui visent à déplacer leurs opposants, qui ont des buts radicaux ou qui défendent plusieurs causes à la fois ont tendance à échouer dans leurs démarches, rappelle Gamson. Les Warriors, nous l'avons vu, cherchaient par la reconnaissance d'une nation souveraine dotée de ses propres pouvoirs et institutions, à bousculer les institutions existantes. Les Warriors ont également fait l'erreur de multiplier leurs revendications, ce qui, à notre avis, est un autre signe de faiblesse.

C. Les hypothèses

Ce tableau que nous venons de décrire confirme nos hypothèses énoncées au chapitre 1 :

1. Les groupes peu influents comme les Warriors qui voient leurs revendications étouffées par le système politique existant, ont tendance à avoir délibérément recours à la violence pour faire valoir leurs droits. La violence, dans ce cas, a une valeur utilitaire ou stratégique.
2. L'absence d'un consensus au sujet de la légitimité des structures politiques dans une communauté divisée sur le plan idéologique, suscite des conflits idéologiques et des luttes de pouvoir qui ont tendance à favoriser la montée de groupes radicaux.
3. Il est probable qu'une faction minoritaire dominante à l'intérieur d'un groupe protestataire dotée de structures d'organisation floues et d'un leadership faible, n'arrive pas à soutenir un consensus au sein d'une communauté fragmentée. En l'absence d'un tel consensus, les tactiques employées par cette faction minoritaire sont éventuellement remises en question par les autres factions politiques.
4. Pour ces raisons, la stratégie d'intervention de ces factions minoritaires aboutit très souvent à l'échec.

D. Conclusions

Allons voir maintenant à la lumière du contexte que nous avons décrit et des hypothèses énoncées, quel degré de succès a connu la stratégie d'intervention des Warriors.

D'abord, la violence a-t-elle porté fruit?

Nous affirmons que non mais il s'agit d'un non qualifié. Dans l'ensemble, si l'on analyse la liste de leurs revendications, les stratégies des Warriors ont abouti à l'échec. Pour ce qui est de la revendication initiale des Warriors, soit la possession des terres ancestrales d'Oka, on peut qualifier les démarches des Warriors de demi-victoire. Les Warriors ont mis un frein au projet d'expansion du terrain de golf. Le gouvernement conservateur de Brian Mulroney s'est porté acquéreur de 106 acres qui englobent notamment le cimetière indien et les terrains qui devaient servir à l'agrandissement du terrain de golf³³ mais ces terrains n'ont pas encore été transférés aux Mohawks, près de quatre ans après le conflit. (Le successeur de Tom Siddon, le ministre des Affaires indiennes Ron Irwin a expliqué que ces terrains n'avaient pas encore été transférés au conseil de bande de Kanehsatake car le chef actuel Jerry Peltier voulait d'abord constituer un comité d'étude chargé de distribuer les lots résidentiels (La Presse canadienne, 17 mars 1994). Pour ce qui est de leur deuxième revendication principale qui portait sur la reconnaissance de

³³ Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien, "Le gouvernement fédéral accepte une entente cadre concernant les négociations au sujet de Kanehsatake", communiqué de presse, 19 fév. 1991, p.3.

la souveraineté de la nation mohawk, les Warriors ont également échoué dans leurs efforts. Le gouvernement fédéral a également opposé un non catégorique aux autres revendications, soit l'exonération de toute accusation criminelle et le renvoi du litige territorial devant la Cour internationale de La Haye.

Revenons sur le thème de la souveraineté. Selon Dickerson et Flanagan, on entend par souveraineté "tout un ensemble de pouvoirs rassemblés sous l'autorité suprême du gouvernement" (1990, 36). Selon ces auteurs, ces pouvoirs comprennent le droit de faire appliquer des règles de conduite, comme par exemple, d'établir des tribunaux, d'indemniser les victimes, de punir les contrevenants et le droit sur la vie et la mort :

Another is the power to make law, which encompasses creating a new law, amending existing law, and repealing old law. Sovereignty also includes the control of all the normal executive functions of government: raising revenue, maintaining armed forces, minting currency, and providing other services to society. Moreover, in the British tradition, sovereignty implies an underlying ownership of all land [...]. Finally, sovereignty always means the power to deal with the sovereigns of other communities as well as the right to exercise domestic rule free from interference by other sovereigns (1990, 36).

Ces auteurs rajoutent que l'exercice de la souveraineté peut être délégué aux provinces dans un régime fédéral comme le Canada. De plus en plus, rappellent Dickerson et Flanagan, on semble donner un sens plus précis au terme souveraineté : "whether a government is able to control a certain population on a given territory, free from interference by other governments"

(1990, 38). Sur la scène internationale, cela veut dire la non-ingérence de gouvernements étrangers dans les affaires internationales d'un État.

Ceci nous amène à définir le mot "État". Selon Dickerson et Flanagan, "a state exists when a sovereign power rules over a population residing within the boundaries of a fixed territory" (1990, 39). Donc, le Canada est un État alors que le Québec qui a un peuple et un territoire, mais pas de gouvernement souverain, ne peut prétendre à la souveraineté. Par contre, les Palestiniens sont reconnus comme peuple, mais ils ne possèdent ni territoire et n'exercent aucun pouvoir souverain, rappelle ces politicologues.

D'après ces définitions, il est clair que ni les Warriors ni l'ensemble des Mohawks de Kahnawake, n'exercent la souveraineté au sens légal sur leur territoire. Les trois conditions énoncées plus haut, soit un pouvoir souverain, l'existence d'un peuple et d'un territoire délimité, ne sont pas réunies ici. A notre avis, il ne fait aucun doute que les Mohawks représentent un peuple distinct, mais leur idéal de la souveraineté ne demeure pour l'instant qu'un rêve. Les Mohawks et les Warriors ne reconnaissent pas les frontières canado-américaines "artificielles". Ils prétendent que leur territoire s'étend au-delà de la superficie de la réserve de Kahnawake pour englober une partie de l'état de New York, du Québec et de l'Ontario. Or, malgré leurs nombreuses interventions, pour l'heure, les limites de leur territoire ne sont pas reconnues ni par le droit international ni par le Canada.

S'ils n'ont pas réussi à faire reconnaître leur souveraineté, nous admettons cependant, que par rapport à d'autres nations autochtones, les Mohawks de Kahnawake sont l'une des communautés autochtones les plus avant-gardistes. Certes, Kahnawake possède plusieurs institutions autochtones, dont notamment un système de justice autochtone pour juger les peines légères, un hôpital, des services communautaires et des écoles. Il faut préciser que cette forme d'autonomie politique existait avant la crise d'Oka. Dans un document publié en 1989, le conseil mohawk de Kahnawake (conseil de bande) énumère une liste des institutions autochtones. Selon York, la réserve de Kahnawake a été la première à créer sa propre force policière autochtone en 1966 (1991, 15). Le système de justice n'emploie que deux juges et a des pouvoirs limités, souligne cet auteur. Ces services sont financés indirectement par le gouvernement fédéral par l'entremise du conseil de bande. Donc, il n'est pas question de parler de souveraineté absolue. Le conseil de bande administre localement ces programmes et services mais il s'agit de pouvoirs délégués par le gouvernement fédéral par le truchement de la Loi sur les Indiens.

Malgré leurs protestations, les Mohawks n'ont pas le pouvoir non plus d'édicter leurs propres lois ni de prélever des taxes sur "leur territoire". Les Warriors et les traditionalistes ne reconnaissent pas les lois canadiennes parce qu'ils ont leurs propres lois prescrites par la Grande Loi de la Paix. Les Mohawks croient que ceux qui se soumettent à l'autorité des lois canadiennes s'aliènent de la Confédération et perdent ainsi tous leurs droits.

Pour conclure, on peut dire que les Mohawks et les Warriors ont échoué sur tous les fronts pour faire reconnaître la souveraineté de la nation mohawk. Cela ne veut pas dire que cet objectif n'est pas louable. Le conseil de bande de Kahnawake poursuit ses efforts vers une plus grande autonomie politique. Le Conseil mohawk de Kahnawake décrit cette démarche comme "un processus vers l'autonomie politique" :

The emergence of Mohawk-controlled institutions reflects the grassroots movement to supplant the authority of the Canadian government with that of the Mohawk people; Kahnawake has initiated a process inevitably leading to self-determination (Institutions of Mohawk Government in Kahnawake, 1989, 2).

D'après nos recherches, la souveraineté n'est pas encore acquise. A ce titre, nous contredisons les conclusions de Geoffrey York. Dans son livre People of the Pines, il a affirmé que les Mohawks de Kahnawake avaient, à toutes fins pratiques, atteint la souveraineté comme conséquence directe de la crise d'Oka :

Through sheer stubbornness and willingness to fight, the Mohawks have effectively created Canada's first independant Indian territory. By consistently repelling the RCMP and the Quebec police, Kahnawake has become the only aboriginal community in Canada to successfully resist the symbols of federal and provincial authority. Despite the lack of legal recognition for their autonomy, the people of Kahnawake have achieved a form of sovereignty in practical terms (1991, 413).

Nous ne sommes pas d'accord. Nous croyons que cet objectif de la souveraineté a lamentablement échoué. A notre avis, l'une des raisons qui expliquent l'échec de cet objectif,

c'est que ce terme n'évoque pas la même notion pour tous les peuples autochtones ni même pour tous les individus. Le choix de la souveraineté comme objectif a été à la fois une force et une faiblesse de la stratégie des Warriors. D'abord, nous croyons que les Warriors ont marqué des points au sein de la population mohawk en évoquant l'idéal de la souveraineté, terme qui fait appel au nationalisme indien. Ce fut là l'une des grandes forces des Warriors. Par contre, et c'est là une grande faiblesse, cet objectif a été énoncé vaguement. Les Warriors n'ont jamais donné un sens précis à ce terme. Peut-être était-ce voulu, ou peut-être était-ce un manque de jugement de leur part. De toute façon, cette question est loin de faire l'unanimité chez les Mohawks et chez les peuples amérindiens en général. Gerald Alfred l'exprime ainsi dans son analyse de la crise d'Oka :

There is no consensus within Kahnawake, much less the Mohawk Nation, concerning sovereignty; it is a debate that rages daily as there exists a multiplicity of interpretations on the status of the Mohawk Nation's legal and political autonomy relative to the North American states. Most Kahnawake Mohawks do agree that they collectively partake of a distinct political relationship with the Canadian government based upon the concept of aboriginal rights that supersede European-imposed legal regimes (1991, 26).

Pour Joe Norton, le chef du conseil de bande de Kahnawake associé aux Warriors, la souveraineté autochtone signifie "le droit à notre propre base territoriale, le droit de développer notre économie comme bon nous semble, le droit d'établir nos propres lois, notre propre système judiciaire, notre force policière, d'établir notre gouvernement et de pratiquer notre religion, nos coutumes et traditions", a-t-il précisé au cours d'une entrevue. D'ailleurs, il reproche à la

société canadienne de vouloir uniformiser la définition de souveraineté autochtone alors que la définition varie d'une nation à l'autre, selon ses besoins.

La définition proposée par George Erasmus, le chef de l'Assemblée des premières nations à l'époque de la crise, va un peu dans ce sens et s'inspire du modèle américain. Il rappelle que dans leurs jugements, les tribunaux américains ont plus ou moins reconnu que la souveraineté des Premières nations n'était pas touchée par la signature des traités et leur ont accordé "un large pouvoir d'autodétermination au sein de ce qu'ils nomment le pays indien". Selon M. Erasmus, dans les réserves américaines, les autochtones ont "leur propre gouvernement, leurs propres tribunaux, leurs lois sur l'environnement, leur corps policier, et leur pouvoir de taxation". Bien que les autochtones canadiens ne visent pas nécessairement une réplique du modèle américain, ils cherchent une certaine "parité de pouvoir" avec les autres ordres de gouvernement, précise Erasmus (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 8). Bref, selon Erasmus, les autochtones veulent le droit de se gouverner eux-mêmes.

Pour sa part, Oren Lyons, l'un des négociateurs habilités à négocier au nom de la Confédération des six nations, conclut que l'occupation de Kanehsatake et de Kahnawake par l'armée pendant la crise compromet la notion même de souveraineté des Mohawks :

The army was essentially in control. Kahnawake was occupied. The whole issue of Mohawk sovereignty was in shambles. If you want to talk about sovereignty, what kind of sovereignty is that if there is an army occupying your territory? (Akwesasne Notes, Early Fall 1990, XXII : 4, 11.

Tout compte fait, on peut dire que même si les Warriors ont réussi à propulser leurs revendications à l'avant-scène du débat politique, toujours est-il que près de quatre ans après leur reddition, leurs gains sont très minimes. Gerald Alfred estime que les Mohawks en général sont perdants à la suite de cette crise qui a déchiré les collectivités et accru les tensions avec le gouvernement fédéral. Il ne peut identifier aucun gain "tangible". Selon lui, les rapports entre les autochtones et le gouvernement fédéral ont "reculé de 10 ans" car les relations se sont détériorées avec O'tawa. Tout est à refaire, tout est à rebâtir, croit-il. Pour Alfred, l'intervention de l'armée canadienne a prouvé que le gouvernement fédéral n'était pas digne de confiance.

Au plan politique, le gouvernement fédéral de Brian Mulroney a annoncé le 25 septembre 1990 un programme en quatre points pour régler les doléances des autochtones (Hansard, Débat de la Chambre des communes, 25 sept. 1990, 13321). Il s'est notamment engagé à accélérer le processus de règlement des revendications territoriales, à considérer les réclamations territoriales datant d'avant la Confédération, à modifier la Loi sur les Indiens et à établir une nouvelle relation entre les Canadiens autochtones et non autochtones. Le premier ministre promettait des changements radicaux:

Mais nous avons l'intention d'aller bien au-delà du statu quo. Et l'objectif ultime est d'étendre la capacité des autochtones d'assumer leur autonomie dans le cadre de la constitution canadienne. La Constitution canadienne, même si elle n'est pas parfaite, est suffisamment souple pour laisser aux peuples autochtones amplement de latitude pour se charger du développement de leurs collectivités, améliorer leurs régimes sociaux et leurs systèmes d'éducation, se doter d'infrastructures

économiques, bref pour mener leur vie en accord avec leur propre culture. Par exemple, le gouvernement veut trouver des moyens pratiques par lesquels les communautés autochtones pourront exercer effectivement un plus grand contrôle sur l'administration de la justice (Débats de la Chambre des communes, 25 septembre 1990, 13321).

Le premier ministre Mulroney annonçait un an plus tard, soit le 27 août 1991, la création de la Commission royale sur les peuples autochtones dont le rapport final ne sera déposé qu'à la fin de cette année³⁴. Les engagements promis par M. Mulroney sont toutefois restés lettre morte pour la plupart. Reste à voir si le gouvernement Chrétien qui lui a succédé, y donnera suite.

Au plan constitutionnel, les Mohawks comme l'ensemble des autochtones, ont fait peu de progrès, l'accord de Charlottetown ayant échoué. Parce qu'il ne veut pas rouvrir le dossier constitutionnel, le gouvernement de Jean Chrétien s'est engagé à reconnaître une certaine autonomie gouvernementale des peuples autochtones à l'extérieur du cadre de la Constitution. Au moment où nous écrivons ces lignes, cet objectif n'a pas été atteint, bien que des pourparlers aient été entamés avec les peuples autochtones.

Bref, si l'on s'en tient strictement aux demandes exprimées par les Warriors pendant la crise de l'été '90 à la table des négociations, (transfert des terres et souveraineté) nous devons constater que les démarches contestataires de ceux-ci n'ont pas porté fruit. Nous concluons que

³⁴ Young, Huguette, dépêche de La Presse Canadienne, 17 avril 1994.

la stratégie d'intervention des Warriors s'est donc avéré un échec, selon la définition de Gamson, c'est-à-dire, qu'elle n'a pas procuré d'avantages nouveaux (1975, 29).

Par contre, les Warriors ont gagné la bataille de l'opinion publique. Que l'on soit d'accord avec leurs méthodes ou non, ils ont porté leurs revendications à l'attention du public et du gouvernement comme jamais auparavant. Un sondage CROP réalisé au plus fort de la crise révélait que 53 p. cent des Montréalais appuyaient les Mohawks alors que 18 p. cent se rangeaient du côté de la municipalité d'Oka (La Presse, 14 juillet 1990). Chez les autochtones en général, cette lutte a suscité un sentiment de solidarité et a donné un nouveau souffle au nationalisme indien, croit Michael Thomas, un Warrior de Kahnawake qui a participé aux événements d'Oka :

There were many gains. The national awareness that went on, has instilled a certain strength and motivation to speak out on the issues of their rights and claims. As the original people of Canada, that's one of the foremost gains we've achieved [...]. Good little Indians is no longer the case. They've had the taste of freedom. There was a certain pride instilled, something they haven't felt for 300 years (conversation avec l'auteure).

Selon Joe Norton, la crise d'Oka si elle n'a pas produit de gains à court terme, aura des bienfaits à long terme. A court terme, les Mohawks et les Warriors ont réussi à empêcher le projet d'expansion du terrain de golf, rappelle-t-il. Les terres en litige ont été achetées par le gouvernement fédéral au nom des Mohawks de Kanehsatake. Or, parce qu'il y a beaucoup d'intervenants dans ce dossier (les Blancs, la municipalité d'Oka, les diverses factions

autochtones), ce dossier piétine. En mars 1994, le ministre des Affaires indiennes Ron Irwin précisait que les terres rachetées par le précédent gouvernement conservateur, n'avaient pas encore été transférées aux Mohawks. Norton a rappelé au cours d'une entrevue, les nombreuses pertes attribuables à la crise d'Oka :

We've paid a price in the short term for our actions. The price is that we've been severely hampered by police forces in both Kanehsatake and Kahnawake: police harrassment, the criminalization of the two communities and of the people that were involved. Our economy has been severely damaged and in the local area, there's no sympathy at all for us. As a matter of fact, there's still a lot of hatred, a lot of racism [...]. But in the long term, on a much grander scale, both Quebec and Canada realize that there is a need to deal with this issue in a different fashion [...].

Dan Gaspé est d'avis contraire. Selon lui, l'image des Mohawks a été ternie par les événements d'Oka. L'image que le public se fait maintenant d'un Mohawk est celle "d'un homme debout sur une voiture de police renversée avec une carabine dans ses mains et un visage masqué", a-t-il rappelé au cours d'une conversation en tête-à-tête. Il fait remarquer aussi que le conflit armé a creusé les divisions internes de la communauté, a mis l'économie en déroute, sans parler de l'énorme traumatisme subi par les enfants mohawks derrière les barricades. Par contre, Gaspé est d'accord que la crise d'Oka a suscité beaucoup d'intérêt pour la question autochtone et au Canada et sur la scène internationale.

Alfred est d'avis, lui aussi, que la crise d'Oka a aggravé les clivages idéologiques chez les Mohawks de Kahnawake. Selon lui, ce conflit a envenimé les relations avec les

communautés environnantes, a réduit les pouvoirs de la communauté et a fait éclater au grand jour la crise de légitimité des institutions politiques. Kahnawake s'est presque auto-détruite comme communauté car elle s'est montrée incapable de "diluer l'extrémisme des Warriors", écrit-il dans une excellente analyse des événements de Kanehsatake-Kahnawake (1991, 29). Selon Alfred, parce que les Mohawks étaient divisés sur le choix des stratégies pour contrer une nouvelle attaque de la SQ que l'on croyait imminente, ces communautés n'ont pas été capables de repousser les Warriors et leurs méthodes radicales. Il voit un autre aspect négatif de la crise : l'image ternie des Mohawks. Selon lui, les agissements des Warriors ont stéréotypé les Mohawks comme des "gens violents et déraisonnables" (1991, 29).

E. Commentaires

Nous croyons que le mouvement contestataire des Mohawks aurait eu plus de succès si les Warriors s'en seraient tenus à leur objectif original, soit la protection des terres d'Oka. Mais en cours de route, ils ont élargi leurs revendications pour inclure la reconnaissance de l'autonomie politique des autochtones et ils ont insisté, de surcroît, pour être exemptés de toute accusation criminelle. Cette situation qui les a éloignés de leur but original, a été l'une des principales causes de leur perte de crédibilité chez les Mohawks et les autorités politiques du Québec et du Canada. S'il en est ainsi, c'est en raison de la faiblesse de leurs leaders, avançons-nous. En effet, les dirigeants des Warriors n'ont jamais été à l'avant-scène des négociations. Ils ont opéré en coulisse, laissant le soin à leurs négociateurs de diriger les pourparlers à la table des négociations. Selon Alfred, les leaders des Warriors ont nommé une

équipe de négociations composée de militants radicaux qui connaissaient mal le système politique canadien et ne possédaient même pas les techniques de négociation les plus rudimentaires. Il souligne aussi que les Warriors ont réussi à écarter les représentants légitimes de la communauté de la table des négociations :

At the actual bargaining table, only those on the Negotiation Team were permitted to speak and all decisions were made amongst the four leaders of that team. The Negotiation Team was made up entirely of Warrior Longhouse supporters while the "Advisors" included only seven non-Warrior representatives who were relegated to observer status (1991, 27).

Alfred ajoute que cette stratégie d'exclusion des Mohawks a contribué à l'échec des pourparlers :

The tactic of excluding most of the community from the negotiating process and manipulating the public with misinformation, combined with political myopia and a lack of negotiating experience ultimately led to the failure of the Warrior Longhouse in negotiations. The moderate demands of most Mohawks concerning land rights and jurisdiction within Mohawk territory were not articulated and were instead replaced with unreasonable and unrepresentative Warrior demands (1991, 28).

Ces constatations appellent plusieurs commentaires. Si les Warriors et les Mohawks qui les ont suivis en étaient arrivés à choisir la violence comme stratégie, c'est dire que les méthodes traditionnelles de diplomatie avaient échoué. La patience des Mohawks avait atteint ses limites. Plusieurs leaders autochtones ont exprimé cet avis. Selon Oren Lyons, la crise d'Oka a montré

à quel point les Indiens peuvent s'organiser quand le besoin s'en fait sentir. Pour lui, la crise a mis en évidence le besoin urgent des gouvernements de régler les doléances des autochtones avant que la frustration n'atteigne un point d'ébullition (Akwesasne Notes, Early Fall 1990, XXII : 4, 11).

Le président de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique Saul Terry dressait les mêmes conclusions devant le Comité permanent des Affaires autochtones :

La confrontation doit-elle se rendre jusqu'à la violence avant que nos peuples se fassent entendre? Malheureusement, cela semble être la principale leçon à tirer de la crise mohawk. Il incombe maintenant au gouvernement fédéral de modifier ses politiques concernant les revendications territoriales, d'honorer ses obligations fiduciaires et de prouver par ses actes que tel n'est pas le cas. (Audiences du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 50, 5 mars 1991, 11).

1. Un microcosme

La crise d'Oka a secoué le Québec et le Canada tout entier. Mais elle n'est qu'un microcosme du mouvement de protestation chez les peuples autochtones. Le mouvement de violence à Kanehsatake n'est donc pas un cas isolé. Depuis plusieurs années, la tension montait chez plusieurs communautés autochtones. George Erasmus en avait donné un avant-goût lors d'une allocution à Edmonton en 1988. Il avait prévenu les Canadiens qu'ils ne pouvaient s'attendre à ce que les autochtones "demeurent éternellement pacifiques" :

[...] en 1988, j'ai lancé un avertissement disant qu'il était dangereux pour l'avenir de constamment annihiler les efforts de nos peuples pour résoudre leurs problèmes. Si on ne fait pas bientôt des efforts sérieux pour résoudre un large éventail de problèmes [...] on peut sûrement s'attendre à des réactions agressives, particulièrement de la part des jeunes. Ils adopteront une attitude très critique vis-à-vis de chefs comme nous qui essaient, depuis des années, de résoudre les problèmes par la négociation, mais qui n'avancent pas d'un centimètre (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 19).

M. Erasmus ajoutait que les actions plus militantes avaient produit des résultats et donc, demeuraient alléchantes pour les autochtones : "Au cours de ces affrontements, nos populations ont pu constater que les manifestations pacifiques et de désobéissance civile non seulement généraient l'enthousiasme et la solidarité parmi les nôtres, faisaient mieux connaître nos doléances et nous attiraient de nombreux appuis extérieurs, mais qu'elles produisaient aussi l'effet escompté et forçaient les gouvernements, sous la pression de l'opinion publique, à nous prendre au sérieux, et même à reprendre les négociations" (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 10).

La multiplication des manifestations autochtones au cours des dernières décennies est un signe, croyons-nous, que les institutions canadiennes actuelles ne reflètent pas les valeurs et les droits des peuples autochtones. Parce que des iniquités persistent depuis des siècles, on peut également mettre en doute la bonne volonté du gouvernement fédéral de régler les doléances des autochtones. Selon Erasmus, depuis la montée du mouvement politique indien, les gouvernements ont constamment "sous-estimé le sérieux des revendications concernant les terres,

les ressources et l'autonomie politique des Premières nations partout au Canada" (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 11).

2. Au-delà de la stricte légalité

Pendant la crise, la ministre de la Justice Kim Campbell et le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon ont constamment fait valoir l'autorité de la loi pour justifier l'intervention de l'armée canadienne. Cependant, chez certains groupes autochtones, cet argument ne pèse pas lourd car ils ne reconnaissent pas la légitimité des lois canadiennes. Nous sommes d'avis que la stricte légalité de la loi ne peut être invoquée car les lois canadiennes n'ont pas évolué dans le sens de la protection des droits des autochtones. Le ministre de la Sécurité publique du Québec à l'époque, John Ciaccia, abondait dans le même sens dans une lettre qu'il faisait parvenir au maire d'Oka Jean Ouellette et à son conseil le 9 juillet 1990, le suppliant de "suspendre indéfiniment" le projet de terrain de golf :

Ces enjeux vont au-delà de la stricte légalité de la situation telle qu'interprétée par nos tribunaux, qui se basent sur des lois mises en vigueur par notre société, lois qui ne répondent pas nécessairement aux revendications des autochtones (Recherches amérindiennes au Québec, XXI : 1-2, printemps 1991, 98).

La Commission royale sur les peuples autochtones penche, elle aussi, dans ce sens. Selon les co-présidents George Erasmus et le juge René Dussault, les droits ne sont pas que noirs ou blancs :

Ainsi lorsque l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 confirme les droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones du Canada, il reconnaît l'existence d'un ensemble de droits qui prennent racine dans des traditions constitutionnelles qui comptent parmi les plus profondes et les plus persistantes sur ce continent [...]. En fin de compte, ce n'est pas dans les dictionnaires qu'il faut chercher l'article 35, mais dans les traditions constitutionnelles vivantes qui sont reconnues par cet article, dans les traités qui ont établi une relation confédérale entre les nations autochtones et la Couronne canadienne au fil des années, et dans les principes de droit tacites qui sous-tendent cette relation (Discours des co-présidents, Toronto, le 1er février 1994, p. 7).

A noter que les 34 Mohawks accusés d'avoir participé à une émeute et d'entrave à la justice et dans certains cas de possession d'armes illégales à la suite de leur reddition le 26 septembre 1990 ont tous été acquittés, de même que 5 autres Mohawks, faute de preuves³⁵.

A notre avis, les événements d'Oka montrent à quel point, il y a méconnaissance, pour ne pas dire ignorance, des traditions culturelles et politiques de la société autochtone. Nous avons tenté de brosser un tableau fidèle de la situation mais il faut préciser que l'analyse que nous avons réalisée a été perçue à travers des "yeux blancs". Nous reconnaissons qu'en partant, il est très difficile de transposer les valeurs de la société blanche à celles de la société autochtone car les conceptions du monde ne sont pas les mêmes chez les autochtones et chez les Blancs. Le spécialiste Robert Vachon résume ces différences de conception ainsi : "Notre mythe à nous, c'est de changer le monde. Le leur, c'est de s'harmoniser avec lui".

³⁵ Bellemare, Pierre, "Les 34 Mohawks sont acquittés", La Presse, 4 juillet 1992, p. 1).

Le cercle vicieux de la violence a été créé en grande partie, croyons-nous, par le désaveu total du gouvernement fédéral et de la société canadienne à l'égard des institutions culturelles et politiques des autochtones. Cette triste réalité aurait pu être évitée si les gouvernements successifs avaient été davantage à l'écoute des doléances des autochtones.

BIBLIOGRAPHIE

Abler, Thomas, S. and Sally M. Weaver, A Canadian Indian Bibliography, 1960-1970, Toronto, University of Toronto Press, 1974.

Alfred, Gerald R., "From Bad to Worse: Internal Politics in the 1990 Crisis at Kahnawake", Northeast Indian Quarterly, VIII: 1, Spring 1991, p. 23-31.

Akwesasne Notes, "Statements Made by Warriors in Oka Treatment Center: September 26, 1990", communiqué de presse émis par les Warriors, XXII: 4, Early Fall 1990, p. 10.

Akwesasne Notes, "Draft Warriors Policy," XXII: 4, Early Fall 1990, p. 5. Article non signé.

Akwesasne Notes, "Louis Hall's Tactics on Terrorism: First in a Series," XXII: 1, Early Fall 1990, p. 25. Article non signé.

Akwesasne Notes, "Taking over the Nation: Tactics on Terrorism - Part II", XXII: 4, Early Fall 1990, p. 4-5. Article non signé.

Akwesasne Notes, "Mohawk Nation at Kanawake (sic) evict non-Indians", V: 6, Early Winter 1973, p. 18. Article non signé.

Akwesasne Notes, "The First Month at Wounded Knee", V : 2, Early Spring 1973, p. 11-45.

Bellemare, Pierre, "Les 34 Mohawks sont acquittés", La Presse, 4 juillet 1992, p. 1.

Boileau, Gilles, Le silence des messieurs : Oka, terre indienne, Montréal, Editions du Méridien, 1991.

Canada, Commission royale sur les peuples autochtones, Allocution des coprésidents George Erasmus et le juge René Dussault à l'occasion de la Réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des Affaires autochtones avec les dirigeants des organisations autochtones nationales, Toronto, 1er février 1994.

Canada, Cabinet du premier ministre, Plan national de lutte contre la contrebande, communiqué de presse émis le 8 février 1994.

Canada, Chambre des Communes, L'été de 1990, Cinquième rapport du Comité permanent des Affaires autochtones, Ottawa, mai 1991.

Canada, Chambre des communes, Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 47, 19 février 1991, p. 5-76.

Canada, Chambre des communes, Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 48, 20 février 1991, p. 3-36.

Canada, Chambre des communes, Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 49, 21 février 1991, p. 3-30.

Canada, Chambre des communes, Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 50, 5 mars 1991, p. 6-36.

Canada, Chambre des communes, Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 51, 6 mars 1991, p. 4-22.

Canada, Chambre des communes, Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 52, 7 mars 1991, p. 33-61.

Canada, Chambre des communes, Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 53, 12 mars 1991, p. 3-74.

Canada, Chambre des communes, Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Affaires autochtones, fascicule 54, 13 mars 1991, p. 5-23.

Canada, Cabinet du premier ministre, Commission royale sur les peuples autochtones, communiqué de presse émis le 27 août 1991.

Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, Le gouvernement fédéral accepte une entente cadre concernant les négociations au sujet de Kanehsatake, communiqué de presse émis le 19 fév. 1991.

Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, Annnonce de la tenue d'un plébiscite au sujet de l'administration indienne de la collectivité de Kanehsatake, communiqué de presse émis le 16 avril 1991.

Canada, Bureau du ministre de la Justice et procureure générale du Canada, ~ Réponse de la ministre de la Justice Madame Kim Campbell aux propositions faites par les Warriors, le 11 sept. 1990.

Canada, Bureau du ministre de la Justice et procureure générale du Canada. Les Warriors et le droit pénal, allocution de Mme Kim Campbell, 9 sept. 1990.

Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, Le ministre Siddon annonce le comité de négociation pour Oka, communiqué de presse émis le 6 nov. 1990.

Canada, Chambre des communes, Hansard, 25 sept. 1990.

Canada, Chambre des communes, Indian Self-Government in Canada: Report of the Special Committee, Ottawa, 1983.

Charbonneau, Jean-Paul, "Lasagne" aurait braqué une arme sur l'ex-chef de bande Martin", La Presse, 22 oct. 1991.

Collister, Eddie, "Four Indians called to court on reserve eviction attempts", The Gazette, 21 sept., 1973.

Communiqué de presse émis par la Confédération iroquoise des six nations, 9 sept. 1990.

Coser, Lewis A., Les fonctions du conflit social, trad. par Marie Matignon, Paris, Les Presses universitaires de France, 1982 (1956).

Crozier, Brian, A Theory of Conflict, London, Hamish Hamilton Ltd, 1974.

Dahl, Robert, Who Governs? New Haven, Yale University Press, 1961.

Dahl, Robert, Pluralist Democracy in the United States: Conflict and Consent, Chicago, Rand-McNally, 1967.

Dickerson, Mark O. et Flanagan, Thomas, An Introduction to Government and Politics: A Conceptual Approach, Scarborough, Ont., Nelson Canada, 1990.

Edmonton Journal, "Levesque guarantees police withdrawal", 3 juillet 1981, p. 12. Article non signé.

Fenton, William F., "The Lore of the Longhouse: Myth, Ritual and Red power", Anthropological Quarterly, v. 48, 1975, p. 131-147.

Fenton, William N. et Tooker, Elisabeth, "Mohawk" dans Handbook of North American Indians, v. 15: Northeast, volume sous la direction de Bruce G. Trigger, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 466-480.

Fenton, William N., "Northern Iroquoian Culture Patterns" dans Handbook of North American Indians, v. 15: Northeast, volume sous la direction de Bruce G. Trigger, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 296-319.

Frank, J.A., and Michael Kelly, " "Street Politics" in Canada: An Examination of Mediating Factors," American Journal of Political Science, XXIII:3, August 1979, p. 593-614.

Frank, J.A., "La dynamique des manifestations violentes", Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique, XVII : 2, juin 1984, p. 325-349.

Frank, J.A et Michael Kelly, "Etude préliminaire sur la violence collective en Ontario et au Québec, 1963-1973", Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique, X : 1, mars 1977, p. 145-157.

Frank, J.A., "The Ingredients" in Violent Labour Conflit: Patterns in Four Case Studies", Journal of Canadian Labour Studies/ Revue d'études ouvrières canadiennes, automne 1983, p. 87-112.

Franks, C.E.S., Dissent and the State. Toronto, Oxford University Press, 1989.

Gamson, William A., Power and Discontent, Homewood, Illinois, The Dorsey Press, 1968.

Gamson, William A., The Strategy of Social Protest, Homewood, Illinois, The Dorsey Press, 1975.

Gamson, William A., "Understanding the Careers of Challenging Groups: A Commentary on Goldstone", American Journal of Sociology, 85: 5, 1980, p. 1043-1061.

Gauthier, Gilles, "Ottawa ne désavoue pas les propos de Harry Swain", La Presse, 25 juillet 1990.

Gazette News Service, "Siddon won't fire Swain for remarks on Warriors", 25 juillet 1990. Article non signé.

Gendron, Hubert, "Eviction controversy: Indian council plans to stop militants", The Montreal Star, 19 sept. 1973.

Goldstone, Jack A., "The Weakness of Organization: A New Look at Gamson's The Strategy of Social Protest", American Journal of Sociology, 85: 5, 1980, p. 1017-1043.

Gurr, Ted Robert (sous la direction de), "On the outcomes of Violent Conflict", Handbook of Political Science: Theory and Research, New York, The Free Press, chap. 6, 1980, p. 238-294.

Gurr, Ted Robert, Why Men Rebel, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1970.

Hall, Louis, Rebuilding the Iroquois Confederacy, Kahnawake, 1989.

Hall, Louis (Karoniaktajeh), Constitution of the Iroquois: in English, with explanations, 1916 Compilation from six translations, Kahnawake, 1989.

Hall, Louis, Warrior's Handbook, Kahnawake, 1979.

Hauptman, Laurence M., "Drums Along the Waterway: The Mohawks and the Coming of the Saint Laurence Seaway", The Iroquois Struggle for Survival, première édition, Syracuse, N.Y., Syracuse University Press, 1986, p. 123- 271.

Hauptman, Laurence M., "The Iroquois on the Road to Wounded Knee, 1958-73", The Iroquois Struggle for Survival, première édition, Syracuse, N.Y., Syracuse University Press, 1986, p. 205-247.

Hill, Richard, "Rattling the Rafters: High Stakes Gambling Threaten the Peace of the Longhouse", Northeast Indian Quarterly, I : 3, automne 1989, p. 4-11.

Institutions of Mohawk Government in Kahnawake: An Overview, Mohawk Council of Kahnawake, juin 1989.

Jennings, Francis, (sous la direction de), The History and Culture of Iroquois Diplomacy: An Interdisciplinary Guide to the Treaties of the Six Nations and Their League, Syracuse, N.Y., Syracuse University Press, 1985.

Kelly, Laurence C., "United States Indian Policies, 1900-1980," dans Handbook of North American Indians, v. 4: History of Indian-White Relations, volume sous la dir. de Wilcomb E. Washburn, Washington, Smithsonian Institution, 1988, p.66.

Kelly, Michael J. and Thomas H. Mitchell, "The Study of Internal Conflict in Canada: Problems and Prospects", Conflict Quarterly, v.2, 1981-82, p. 11-17.

Lamarche, Jacques, L'Été des Mohawks-Bilan des 78 jours, Montréal, Stanké, 1990.

Lacroix, Lilianne, "La population appuie en majorité les Mohawks: Les Montréalais rendent Ottawa responsable du conflit", La Presse, 14 juillet 1990.

Laurin, Serge, Histoire des Laurentides, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.

Lowe, Patricia, "Seaway settles Indian claims", The Montreal Star, 21 mars 1973.

Mason Lee, Robert, "Mohawk militancy: From Wounded Knee to an Adirondack native commune ('established in 50,000 B.C') to Oka, an idea is spreading, The Ottawa Citizen, 15 sept. 1990.

McKenna, Brian, "Won't give up 'one inch' of Caughnawaga: Indians vow to fight expressway plan", The Montreal Star, 15 nov. 1971.

Noel, Albert, "Cigarette smuggling, contraband sales drop 80-90 per cent: police", The Gazette, 3 mars 1994.

Norris, Alexander, "Kahnawake group challenges power of Warriors: We're not a violent people, we want peace restored on our reserve", The Gazette, 14 juillet 1991.

Norris, Alexander, "At least seven main political factions make up Mohawk band at Kanehsatake", The Gazette, 16 oct. 1990.

Oberschall, Anthony, Social Conflict and Social Movements, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall Inc., 1973.

O'Neil, Pierre, "Les guerriers mettent leur menace à exécution", Le Devoir, 19 sept. 1973.

Parker, Arthur C., Parker on the Iroquois, Syracuse, N.Y., Syracuse University Press, 1968 (1916). Comprend trois tomes dont The Code of Handsome Lake: the Seneca Prophet et The Constitution of the Five Nations or the Iroquois Book of the Great Law.

Picard, André et Poirier, Patricia, "Gunshots at Oka put police force, Mohawks on alert: Verbal pact with native leaders could lead to new talks, Bourassa says", The Globe and Mail, Aug. 3, 1990.

Poirier, Patricia, "Ottawa to impose Kanehsatake vote: Minister says new council wanted", The Globe and Mail, 3 juin 1991.

Ponting, Rick J. and Gibbins, Roger, Out of Irrelevance: A Socio-Political Introduction to Indian Affairs in Canada, Toronto, Butterworths, 1980.

Ponting, J. Rick (sous la dir. de), Arduous Journey: Canadian Indians and Decolonization, Toronto, McLelland and Stewart, 1986.

Presse Canadienne, "Oka-élections", 28 juin 1991. Article non signé.

Presse Canadienne, "Restigouche: Lévesque engage la SQ à ne plus intervenir sur la réserve, Le Devoir, 26 juin 1981, p. 1. Article non signé.

Québec, Commission des droits de la personne du Québec, Oka-Kanehsatake-Ete 1990: Le choc collectif, sous la direction de Jacques Lachapelle, avril 1991.

Schelling, Thomas C., Stratégie du Conflit, Trad. de l'anglais par Raymond Manicacci, Paris, Presses universitaires de France, 1986.

Selltiz, Claire, Wrightsman, Lawrence S., et Cook, Stuart W., Les méthodes de recherche en sciences sociales, Trad. de l'anglais par D. Bélanger, Montréal, Les Editions HRW, 1977.

Statement by the Haudenosaunee People of Kanehsatake devant le Comité permanent de la Chambre des communes, 6 mars 1991. (Comprend entre autres le témoignage non censuré de Walter David Sr. de la Longhouse People of the Pines).

Stewart, Edison, "Natives still flouting the law, Bloc charges", Toronto Star, 16 fév. 1994.

Thomas, Jake, "Jake Thomas Speaks on Warriors," tiré de Tekawennake, XVIII: 22, 18 sept. 1990, reproduit par Akwesasne Notes, XXII: 4, Early Fall 1990, p. 6.

Tilly, Charles, From Mobilization to Revolution, Reading, Massachusetts, Addison-Wesley Publishing Company, 1978.

Tilly, Charles, dans Handbook of Political Science: Macropolitical Theory, sous la direction de Fred Greenstein et Nelson Polsby, Reading, Massachusetts, v. 3, 1975a.

Tilly, Charles, Tilly, Louise and Tilly, Richard, The Rebellious Century, 1830-1930, Cambridge, Harvard University Press, 1975b.

Tooker, Elisabeth, "The League of the Iroquois: Its History, Politics, and Ritual," dans Handbook of North American Indians, v. 15: Northeast, volume sous la direction de Bruce G. Trigger, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 418-441.

Tooker, Elisabeth, "Iroquois Since 1820", dans Handbook of North American Indians, v 15: Northeast, volume sous la direction de Bruce G. Trigger, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 449-480.

Trudel, Pierre (sous la dir. de), Les Mohawks, Recherches amérindiennes au Québec, XXI: 1-2, printemps 1991.

Utting, Gerald, "Indians try to drive whites off reserve", Toronto Star, 19 sept. 1973.

Wallace, Anthony, F.C., "Origins of the Longhouse Religion", Handbook of North American Indians, v.15 : Northeast, volume sous la direction de Bruce Trigger, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 442-448.

Weaver, Sally M., Making Canadian Indian Policy: the Hidden Agenda, 1968-70, Toronto, University of Toronto Press, 1981.

Weaver, Sally M., "Six Nations of the Grand River, Ontario", dans Handbook of North American Indians, v. 15: Northeast, volume sous la direction de Bruce Trigger, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 525-536.

Wills, Terrance, "Cigarette smuggling has spread like wildfire and taken root: Canadians, fed up with crippling taxes, have become addicted to black-market deals", The Gazette, 12 fév. 1994, p. B3.

Windsor Star, auteur anonyme, "Visiting warriors stir Caughnawaga", Sept. 22, 1973.

York, Geoffrey and Pindera, Loreen, People of the Pines, Toronto, Little, Brown & Company, 1991.

Young, Huguette, "Cabinet-Irwin", dépêche de La Presse Canadienne, 17 mars 1994.

Annexe A

Au printemps 1990, un petit groupe de Mohawks de Kanehsatake érige des barricades pour bloquer les travaux d'agrandissement d'un terrain de golf que veut faire construire la municipalité d'Oka. Selon eux, ce projet d'expansion empiète sur des terres ancestrales qu'ils revendiquent depuis plus de 270 ans. Ces terres que les Mohawks n'ont jamais cédées aux Sulpiciens de la mission du Lac-des-Deux-Montagnes, ont une valeur sacrée aux yeux des autochtones.

Au début, les manifestants érigent des barricades symboliques pour bloquer l'accès au chantier de construction. Or, voyant que la municipalité demeure intraitable et que la situation se dégrade, une faction traditionaliste connue sous le nom de Longhouse People of the Pines fait appel au renfort des Warriors dont la plupart viendront des réserves mohawks canadiennes de Kahnawake et de Akwesasne.

La situation se corse le 11 juillet lorsqu'une escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec tente de démanteler les barricades à Kanehsatake pour faire respecter une ordonnance de la cour émise à la demande du maire d'Oka Jean Ouellette. Des coups de feu sont échangés. Un agent de la SQ y perdra la vie dans des circonstances qui demeurent encore nébuleuses aujourd'hui près de 4 ans après l'incident. Le conflit s'étend à Kahnawake où les Mohawks décideront, sous l'influence des Warriors, de bloquer l'accès au pont Mercier reliant Montréal à la rive sud du Saint-Laurent.

Commencera alors une guerre des nerfs qui durera 78 jours. Retranchés dans un centre de désintoxication à Oka, les Mohawks et les Warriors auront recours au nom de la souveraineté de la nation mohawk, à diverses tactiques pour faire valoir leur prétention aux terres réclamées : barbelés, mitraillettes, actes d'intimidation de toutes sortes. L'armée canadienne ripostera en encerclant les Warriors pour les forcer à se rendre. Les Mohawks finiront par céder sans obtenir les principales concessions réclamées mais le bain de sang aura été évité.

Annexe B

Formule de consentement

Veillez lire attentivement les renseignements ci-dessous avant de signer la formule de consentement ci-joint.

Par respect pour les droits individuels, l'Université d'Ottawa exige que tous les participant(e)s à une recherche universitaire signent un formulaire de consentement. Cette formule vise principalement à assurer le respect des droits des participant(e)s à cette étude et à faire en sorte que ceux-ci soient mis au courant des risques qui s'y rattachent.

Sous la direction du professeur Joseph Frank de la Faculté des Sciences sociales de l'Université d'Ottawa, une étudiante au niveau de la maîtrise en science politique entreprendra une recherche intitulée "La violence comme stratégie d'intervention d'un groupe protestataire : le cas des Mohawks de Kanehsatake.

Ce projet de recherche constitue la thèse de maîtrise de Huguette Young. Bien qu'elle soit journaliste, elle dirigera ce projet de recherche à titre d'étudiante. Dans ce cadre, elle ne peut se prévaloir de ses droits de journaliste pour garantir la confidentialité de ses sources d'information.

On peut rejoindre les chercheurs aux adresses suivantes :

Huguette Young
Faculté des sciences sociales
Science politique
75, rue Laurier est
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5
tél : 613-564-3350

Joseph Frank
Faculté des sciences sociales
Science politique
75, rue Laurier est
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5
tél : 613-564-3350

But

Cette recherche vise à déterminer dans quelle mesure les méthodes employées par les Mohawks au cours de l'été '90 ont été couronnées de succès. Plus précisément, il s'agit de voir si les autorités politiques (gouvernement fédéral et gouvernement du Québec) ont donné suite aux revendications des autochtones ou si au contraire elles ont été ignorées. Bref, la stratégie des Mohawks d'opter pour la résistance armée s'est-elle avérée un succès ou un échec?

Pour ce faire, les participant(e)s seront appelé(e)s à répondre à des questions d'ordre général sur leur rôle pendant la crise amérindienne. En voici quelques exemples :

- Quel était votre rôle pendant la crise autochtone qui a éclaté l'été dernier à Kanehsatake?
- Quelle était la stratégie des Mohawks? L'emploi d'armes était-elle approuvée par la majorité des Mohawks de Kanehsatake?

- Quelles étaient les revendications des Mohawks? Jouissaient-ils d'un appui ferme au sein de la communauté autochtone? Quelle a été la réaction des forces de l'ordre, du public, du gouvernement fédéral et de celui du Québec?
- Quelle est votre interprétation des événements? Les Mohawks ont-ils agi en légitime défense pour se protéger contre une attaque de la Sûreté du Québec et de l'armée canadienne et pour défendre leurs terres? Ou bien, l'utilisation d'armes avait-elle un autre but?

Il s'agit ici de brosser un tableau général de la situation des autochtones de Kanehsatake et non de lancer une enquête criminelle sur les agissements des Mohawks au cours de la crise de l'été 1990. Les chercheurs ne cherchent pas à savoir s'il existe un réseau de trafic d'armes à feu ou à connaître l'identité de malfaiteurs.

Les entrevues porteront sur le rôle des intervenants pendant la crise, la structure de l'organisation des Mohawks, et la stratégie des Mohawks.

Il faudra prévoir environ une heure d'entrevue avec chacun des participants. Ces entrevues seront réalisées par Huguette Young en français ou en anglais par téléphone ou de préférence en personne à Oka ou Kanehsatake, ou à un endroit qui conviendra mutuellement aux participants et à l'interviewer.

Les entrevues seront enregistrées sur cassette. Elles serviront à étayer ce projet de recherche particulier sur la violence collective des autochtones. Il n'est pas possible de

garantir toutefois que les résultats de cette recherche ne serviront pas à d'autres fins. Il est possible que les notes de recherche des chercheurs soient citées devant les tribunaux.

Pour minimiser les risques, les avocats des participants peuvent assister à l'entrevue.

Dans le cadre de cette recherche, les participant(e)s seront identifié(e)s par leur surnom ou nom à moins que ceux-ci ne signifient expressément leur désir de ne pas être identifié(e)s. Tous les intervenant(e)s sans exception ont le droit de refuser de participer à cette recherche. Les participants peuvent également choisir de ne pas répondre à une question précise, de donner une réponse partielle et/ou de se retirer de l'entrevue à tout moment. Les renseignements fournis au sujet d'un tiers ne devraient pas être divulgués et ne seront pas utilisés dans le cadre de cette recherche.

Droits des participants

Je, soussigné(e) atteste avoir lu et compris la nature et l'objet de l'étude qui sera dirigée par le professeur Joseph Frank. J'accepte librement de participer à cette étude, tout en sachant que je peux me retirer de l'entrevue à ma guise sans subir aucun préjudice. Je reconnais qu'aucune rémunération n'est attachée à cette participation. Les résultats de ces enregistrements serviront à alimenter le travail de réflexion des auteurs qui pourront éventuellement en citer des extraits.

Il va de soi que je pourrai exiger que l'on respecte l'anonymat quant à ma participation à cette étude. Veuillez cocher une des cases suivantes :

J'accepte d'être identifié _____

Je refuse d'être identifié _____

Signature : _____

Date : _____

Témoin (s'il y a lieu) : _____